

Une seule ligne de tranchées tient devant Bilbao

Les armées de Mola ont enfoncé les deux premières lignes de défense autour de la capitale basque et se préparent à culbuter la dernière. — La route vers Bilbao sera ensuite libre. — L'artillerie des Patriotes a fait tomber plusieurs bombes au centre de la ville. — Le président Aguirre demande à l'Angleterre et à la France de hâter le transport des populations civiles.

LE CABINET NEGRIN

HENDAYE, frontière franco-espagnole, 18. — (U.P.) — Des dépêches venues du front de Bilbao annoncent que l'armée du général Mola avait enfoncé les deux premières lignes de défense des troupes basques et qu'il ne reste plus qu'à enfoncer une troisième et dernière ligne pour avoir la route libre vers Bilbao.

DES BOMBES SUR LA VILLE

HENDAYE, frontière franco-espagnole, 18. — (U.P.) — L'artillerie du général Emilio Mola a fait tomber plusieurs bombes hier au centre de la ville de Bilbao, capitale basque. C'est la première fois depuis l'avance des troupes Patriotes vers Bilbao, c'est-à-dire depuis 47 jours, que des bombes sont lancées dans la direction de la capitale basque.

PRES D'OVIEDO

MADRID, 18. — (U.P.) — Une dépêche de Gijon rapporte que les troupes du Front Populaire espagnol se seraient emparées de plusieurs points stratégiques dans le secteur Lillo, non loin d'Oviedo.

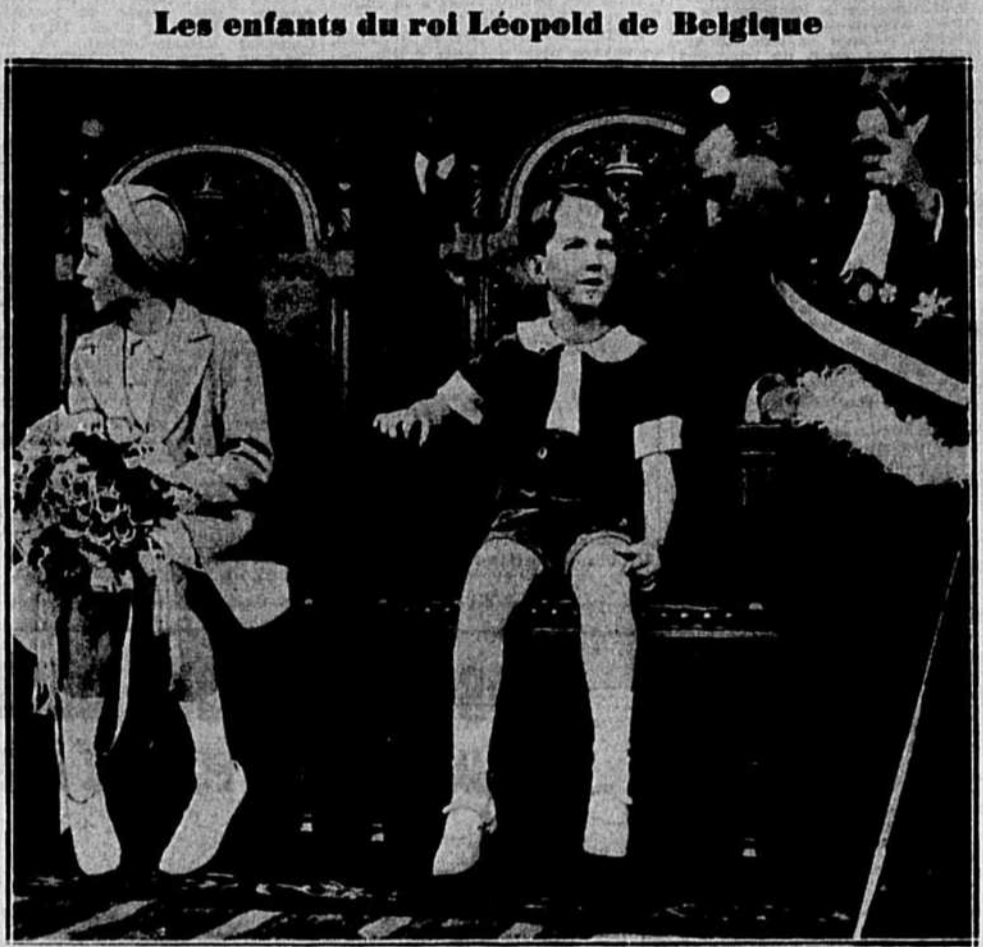
LE CABINET NEGRIN

VALENCE, Espagne, 18. — (U.P.) — Le Dr Juan Negrin, socialiste modéré, appelé par le président Manuel Azana à constituer un cabinet, avait réussi hier soir à faire accepter ses portefeuilles. Le nouveau cabinet succède à celui de Francisco Largo Caballero, démissionnaire. Caballero ne fait pas partie du nouvel Exécutif du Front Populaire. Le Dr Negrin a ignoré également l'Union générale des Travailleurs et les anarchosindicalistes qui supportaient Caballero.

Le cabinet Negrin est le sixième depuis le commencement de la guerre civile espagnole. Il comprend trois socialistes, deux communistes, un républicain de gauche catalan et un nationaliste basque.

Le Dr Negrin devient premier ministre et conserve le portefeuille des Finances qu'il avait sous l'ancien gouvernement.

Le Dr Negrin est né aux Canaries en 1893. Il a fait ses études médicales à Leipzig, Berlin et Kiel. Au début de la guerre mondiale, il occupait le poste de directeur du laboratoire de physiologie à l'Université de Madrid. En 1931, à l'occasion de la formation de la première république, il fut élu député des îles Canaries. En 1936, il était choisi comme député de Madrid, et il devint ministre des Finances dans le cabinet Caballero le 5 septembre dernier.



Le prince Baudoin, héritier présomptif du trône de Belgique, et la princesse Joséphine-Charlotte, sa sœur, que l'on voit ici, ont été photographiés alors qu'ils regardaient défiler la traditionnelle procession religieuse de Bruges. On leur explique le sens de la démonstration.

Débat sur la Commission des liqueurs et la loi électorale

La loi modifiant la loi électorale et la loi garantissant l'indépendance de la Commission des Liqueurs sont adoptées. — Le gérant aura le pouvoir de nommer les employés. — M. Duplessis parle d'abus et M. Bastien lui reproche de n'avoir pris aucune procédure.

LE CIDRE DE POMMES

La séance de ce matin a débuté dans le calme, à la Chambre Basse. Trois nouvelles lois apparaissent au feuillet, et c'est à celles-ci qu'on s'est d'abord attaqué. En dix minutes, on a conduit de la première à la troisième lecture, en passant par le comité plénier, une "Loi modifiant la loi électorale de Québec".

LA LOI ELECTORALE

Les amendements apportés par ce bill à la loi électorale votée l'année dernière ont pour objet de permettre aux substitués du procureur général de voter à l'élection des députés et d'étendre l'interdiction du vote aux aliénés hospitalisés dans un hospice ou une maison de santé et aux personnes qui ont commis quelque manœuvre frauduleuse ou qui y ont participé.

M. Duplessis explique qu'il ne serait pas juste d'enlever le droit de vote aux substitués de la Couronne qui sont souvent employés de façon temporaire.

LOI DES LIQUEURS

La loi garantissant l'indépendance de la Commission des Liqueurs a pour but de permettre, sur la recommandation du gérant, la nomination par le lieutenant-gouverneur en conseil d'un assistant-gérant de la Commission des Liqueurs et d'attribuer au gérant le droit de nommer des employés.

M. Duplessis explique qu'à la suite de la démission des commissaires et de leur remplacement par un gérant, on a parfois prévenu, dans les procès intentés en vertu de la Loi des Liqueurs, que la Commission n'était plus une corporation et n'avait plus les privilèges attachés à ce titre. Voilà pourquoi on précise ici que la

Revenu de 26 milliards en Angleterre

LONDRES, 18. — (U.P.) — Le revenu de la Grande-Bretagne — \$26,260,000,000, au cours de l'année budgétaire qui vient de finir, — est le plus considérable enregistré dans l'histoire de ce pays. Ce chiffre représente une augmentation de \$2,000,000,000, sur l'année précédente et une augmentation de \$4,000,000,000, sur 1933, avant que ne cesse la dépression et que le commerce ne reprend.

Nouvelle route entre Neuville et Cap-Rouge

C'est ce que réclame une délégation qui s'est présentée ce matin au ministère de la Voirie. — L'hon. M. Bona Dussault était en tête. — Avantages pour la population locale et les touristes.

UN RACCOURCI POUR LE PONT

Une délégation conduite par M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, a rencontré ce matin M. Arthur Bergeron, sous-ministre de la Voirie, qui remplacait M. Leduc, retenu à Montréal, pour demander la construction d'une nouvelle route entre Neuville et Cap-Rouge. Cette route qui utiliseraient sur une partie de son parcours, l'ancienne voie du C.N.R. rejoindrait Québec par Sillery.

Parmi les membres de la délégation, on remarque outre M. Dussault, MM. Léon Beaudry, maire de Neuville, E. Courure, maire de St-Augustin, A.-E. Donovon, maire de Sillery, Lionel Langlois, président de la Chambre de Commerce, le notaire C. Baillargeon, président de la ligue des propriétaires, Emile Renaud, du Club Automobile, H. Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, le Dr Lavallée, L.-P. Grenier, D. Davito, de Neuville, A. Marcoux, de Saint-Augustin, Arthur Béard, de Cap-Rouge, J.-A. Sainte-Marie, régisseur de la ferme expérimentale de Cap-Rouge, etc.

A la Conférence Impériale

LONDRES, 18. — (U.P.) — La séance d'aujourd'hui de la Conférence Impériale au palais St-James, à Londres, a été dominée par une suggestion faite en Australie, par M. R. G. Menzies, premier ministre intérimaire, en faveur de l'établissement d'un secrétariat permanent pour la politique étrangère de l'Empire.

Cette suggestion sera discutée en détail lorsque la Conférence étudiera la politique étrangère de l'Empire.

Bill rejeté

Le Conseil législatif a tué ce matin le bill relatif à la municipalité de Laval-des-Rapides. Ce bill disait que la municipalité évaluait à \$100 de l'arpent certaines terres en culture.

Des milliers de Marocains se trouvent sans nourriture

Une sécheresse sans précédent a brûlé plusieurs oasis. — Les récoltes sont absolument manquées et, d'ici à la prochaine saison des pluies, les tribus nomades n'ont plus de quoi se nourrir.

DES SECOURS

CASABLANCA, Maroc, 18. — (U.P.) — Dans un effort pour sauver 1,500,000 affamés des tribus du désert marocain, les autorités françaises ont prélevé une seconde fois 10,000,000 de francs (environ \$500,000) sur les fonds de réserve.

Une sécheresse sans précédent a brûlé des centaines d'oasis tuant plusieurs bêtes à cornes. On estime que cette sécheresse prélevera une rançon de 200,000 morts parce que la saison des pluies se termine actuellement sans qu'il ait plu, de sorte qu'on ne s'attend pas à avoir de récoltes avant la prochaine saison des pluies. Pour les prochains six mois, des milliers de Marocains seront les victimes de la famine si le gouvernement ne vient pas à leur secours. Et le nouveau montant prélevé ne prévoit qu'une somme de cinq francs par tête, de sorte qu'il sera nécessaire d'augmenter l'appropriation. Les employés du Maroc ont consenti à contribuer de six pour cent de leur salaire mensuel afin de fournir de la nourriture aux hommes du désert.

Pendant ce temps, les tribus affamées se dirigent vers les villes et villages des montagnes de l'Atlas. Le gouvernement a dû envoyer des troupes pour empêcher les affamés d'envahir la ville de Marrakech qui ne peut supporter un accroissement de population.

Les anciens de Ste-Marie

MONTREAL, 18. — (D.N.C.) — Les Anciens du Collège Ste-Marie réunis hier, ont procédé à l'élection du bureau des directeurs de l'Association. M. J.-B. Lagacé, a été élu président; MM. Honoré Parent et J. McKay, vice-présidents; M. Louis Trottier, secrétaire; J. Delorme, trésorier, et MM. Philippe Methé, représentant du district de Québec, l'abbé Coallier, P.-E. Bourbonnais, Constant Gendreau, G.-E. Dansereau, Châteaubourg Perrault et Jean Bumbary, conseillers.

Mariage le 3

LONDRES, 18. — (U.P.) — On a annoncé officiellement aujourd'hui, que le mariage du duc de Windsor avec Wallis Warfield aura lieu le 3 juin prochain.

A McGill

MONTREAL, 18. — (D.N.C.) — Le nom de l'hon. R.-B. Bennett est de nouveau mentionné comme principal de l'Université McGill.

Paul Bouchard va comparaître

MONTREAL, 18. — (D.N.C.) — Paul Bouchard, éditeur de "La Nation" de Québec qui devait subir son procès pour libelle diffamatoire, hier, en Cour d'Assises, sur une accusation logée par M. Aséne Denis, de Montréal, comparaitra demain.

Cadavre repêché

MONTREAL, 18. — (D.N.C.) — Le cadavre d'une femme dans la trentaine que l'on croit être Blanche Faubert, de Ste-Marthe, a été trouvé flottant sur les eaux de la rivière des Prairies hier après-midi. Le corps a été immédiatement transporté à la morgue pour fins d'enquête.

Nouveau salut

VIENNE, 18. — (U.P.) — Le dernier mode de salut vient d'être introduit en Albanie. Ce salut, équivalent de la main levée des nazis, consiste à lever la main droite et à la faire décrire un cercle horizontallement jusqu'à ce qu'elle rejoigne la poitrine à la hauteur du cœur. Ce serait une ancienne forme de bienvenue des Mahométans. Les ecclésiastiques ont déjà été avertis de n'employer que ce salut, et le gouvernement a l'intention d'étendre cet ordre à tout le pays.

L'état du Saint-Père

CASTELGANDOLFO, Italie, 18. — (U.P.) — Le professeur Amintore Milani, médecin particulier de Sa Sainteté le Pape Pie XI, est arrivé en toute hâte hier après midi, à Castelgandolfo, après avoir appris que le Souverain Pontife, avait eu une faiblesse, ce qui aurait rendu irrégulière l'action du cœur et la respiration.

On rapporte aussi que de nouvelles varicosités ont fait leur apparition sur les jambes de l'auguste patient.

M. Candide Rochefort a eu une entrevue avec Lewis

M. Candide Rochefort, député de l'Union Nationale a rencontré John Lewis, chef du C. I. O., à Atlantic City. — Il félicite les unions internationales de leur attitude lors de la récente grève dans l'industrie de la robe, à Montréal.

L'ILLUSTRATION

MONTREAL, 18. — "L'Illustration Nouvelle" publiait hier une nouvelle dont voici la substance: "Les renseignements qui nous parviennent de source officielle nous autorisent à donner publicité à ce qui suit, ce qui ne manquera pas d'intéresser les ouvriers, organisés ou non. M. John-L. Lewis, chef du C.I.O., a adressé la parole au 23e congrès de l'Union internationale des ouvriers de la confection de vêtements, à Atlantic City, (N.J.) pour dames, une importante délégation de Montréal, comprenant, entre autres, MM. Candide Rochefort, député de l'Union Nationale, Raoul Trépanier et Bernard Shane, organisateur général, a assisté à ces assises. Les délégués de Montréal, triomphateurs de la grève de la robe dans Montréal, furent reçus avec le plus bel enthousiasme.

"L'Illustration Nouvelle" dit aussi: "La déclaration de M. Lewis à un journaliste ne laisse plus de doute sur l'attitude future du chef du C.I.O.: 'Si les ouvriers de la province de Québec ont besoin de nous, nous serons à leur disposition'. Plus loin le même journal ajoute: 'M. Rochefort fut appelé à adresser la parole aux délégués et il félicita les officiers et les membres de l'Union internationale des ouvriers de la confection pour dames de leurs succès persistants. Le député de Ste-Marie eut une entrevue privée avec M. John Lewis et il fut impossible de savoir quelles questions furent discutées au cours de l'entrevue. M. Rochefort a cependant dit que M. Lewis n'ignore pas la situation ouvrière dans la province de Québec'.

Le Dr Eckener aura la médaille

WASHINGTON, 18 (U.P.) — La médaille Daniel Guggenheim pour 1937 sera décernée au Dr Hugo Eckener, le fameux constructeur de dirigeables allemands, à l'occasion de son anniversaire d'aujourd'hui. Cette médaille d'or est décernée annuellement à l'homme considéré comme ayant rendu les plus grands services à la science aéronautique. Elle sera remise au Dr Eckener à New York, le 7 décembre prochain.

Les affaires s'améliorent Montréal a eu 285 ans hier

MONTREAL, 18 (U.P.) — La ville de Montréal a célébré hier, le deux cent quatre-vingt-cinquième anniversaire de la fondation de Ville-Marie, par de belles cérémonies au monument de Jeanne Mance, seconde fondatrice de la ville. Aujourd'hui, les Montréalais honoreront la mémoire de Maisonrouve, le fondateur de Ville-Marie qui est devenue la métropole du Canada.

Passports refusés

BERLIN, 18. — (U.P.) — Les autorités nazies ont refusé des passeports à deux évangélistes délégués, le premier à Montréal, et l'autre à Oxford, Angleterre, parce qu'ils font partie d'un mouvement d'opposition, et que le gouvernement a décidé de sévir contre l'opposition que l'on fera à ses idées.

Infanticide

NEW-YORK, 18. — (U.P.) — Mme Hélène Tierman, 25 ans, veuve, a avoué hier qu'elle avait tué sa fille de huit ans, Hélène, et qu'elle avait tenté d'enlever la vie à son petit garçon de 4 ans, Jimmy, parce qu'elle n'avait plus de place pour eux dans son appartement.

Le Dunkerque va se rendre à Spithead

Le croiseur français de construction absolument moderne participera à la grande revue navale que présidera le roi Georges VI.

LE 23

BREST, France, 18. — (U.P.) — Le croiseur français "Dunkerque" a quitté Brest hier, pour se rendre à Spithead où il participera à la grande revue navale du couronnement du roi Georges VI, dimanche prochain. Le croiseur "Dunkerque" jauge 26,500 tonnes et il est l'un des plus rapides des gros navires de guerre du monde entier. Il est à son premier voyage. Jusqu'ici il n'avait fait que des courses d'essai et secrètement.

Le "Dunkerque" est modelé sur le croiseur cuirassé anglais "Rodney", et il peut atteindre une vitesse de 31 nœuds à l'heure. Il est armé de huit canons de seize pouces installés dans deux tourelles, à l'avant.

Une grève de l'acier à Sorel

Les usines sont fermées depuis une quinzaine de jours. — Le piquetage des établissements a été organisé.

ON LES CHASSE

MONTREAL, 18. — (U.P.) — L'industrie du fer et de l'acier est paralysée depuis une quinzaine de jours à Sorel par la grève. Les ateliers mécaniques sont aussi affectés.

Les ouvriers en grève sont membres des Syndicats Catholiques. Le piquetage des établissements a été organisé afin d'empêcher les briseurs de grève de nuire aux grévistes.

UN BLAME

SPRINGHILL, Nouvelle-Ecosse, 18. — Si les précautions élémentaires avaient été prises, la collision survenue le 5 mai dernier entre l'Ocean Limited, rapide des C. N. R., et des wagons de charbon à la dérive, et qui causa cinq pertes de vie, n'aurait pas eu lieu. Tel est le verdict rendu hier soir, par un jury du coronar à la suite d'une enquête sur la mort d'une des victimes.

LA PRESSE ITALIENNE

ROME, 18. — (U.P.) — La presse italienne a cessé, hier, ses attaques contre l'Angleterre et on rapporte que le gouvernement italien a demandé à Londres de recommander à la presse anglaise de faire de même à l'égard de Rome.

LA TYPHOIDE

CHIPMUN, N. B., 18. — (U.P.) — Une épidémie de fièvre typhoïde sévit dans le Nouveau-Brunswick. Trois personnes sont mortes, et neuf autres sont sous traitement.

MUSSOLINI AUX CONTROLES

ROME, 18. — (U.P.) — Le premier ministre Mussolini a conduit lui-même durant deux heures hier son propre avion.

LÉVIS de la Banlieue

L'appel nominal, demain, à Pin-tendre. — La mise en nomination, en vue de l'élection municipale, à St-Louis de Pin-tendre, aura lieu demain, de 10 h. à midi (heure solaire).

M. Hilarion Robertson songe à se retirer de l'arène municipale, mais les citoyens le réclament de nouveau comme maire, après un règne de 6 ans.

Si M. Robertson persiste à refuser la candidature, on mentionne comme candidats probables M. Jos. Bouffard, actuellement conseiller, et M. Aurore Carrier.

Les trois conseillers qui sortent de charge, cette année, sont M. Philippe Dumont, du rang de la Rivière, (nous avions déjà annoncé par erreur que c'était M. Jos. Carrier), M. Jos. Bouffard, du rang de Pin-tendre, et M. Irénée Samson, du rang de Plaisance.

Il est très probable que MM. Dumont et Bouffard reviendront sur les rangs et que M. Samson soit remplacé par M. Francis Noël. Il semble toutefois qu'il y aura acclamation à tous les sièges.

L'élection municipale de mai a été retardée, cette année, à cause de la fête légale, qui marqua le couronnement de leurs Majestés le Roi et la Reine d'Angleterre.

S'il y a votation, elle aura lieu lundi, le 24 mai.

Dans le deuil. — M. et Mme Joseph Normand (Jeanne Lavioie) de la rue Botrel, à Blenville, viennent d'être plongés dans le deuil.

CITE DE LEVIS

BUREAU DU GREFFIER

SOUMISSIONS POUR ACHAT D'IMMEUBLES

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier d'ici au mercredi, le 20 mai, à 10 heures (heure solaire) jusqu'à 4 heures de l'après-midi (heure avancée) pour l'achat des immeubles ci-après mentionnés, savoir :

Le lot numéro Deux cent cinquante-quatre (254) du cadastre officiel pour le quartier Notre-Dame de la ville, maintenant Cité de Lévis, appartenant antérieurement à Dame Germaine Aubert, épouse en première nocce de feu Magloire Pomeroy, et en seconde nocce de M. Odilon Lavoie.

Le lot numéro Sept cent vingt-huit (728) du cadastre officiel pour le quartier Notre-Dame de la ville, maintenant Cité de Lévis, appartenant antérieurement à Mlle Marie Elisabeth Pouliot.

La Cité ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

Lévis, le 18 mai 1937.

LIONEL LEMIEUX,
Greffier de la Cité de Lévis.

LE SEUL AUTO A BAS PRIX avec GENOUX MÉCANIQUES ET DIRECTION CENTRALISÉE

PONTIAC

Son chemin de Damas



Éditeur : L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, Section des Trois-Rivières.

En fuyant l'amour

Roman inédit de Williamson
adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

No. 25

—En êtes-vous bien sûr ?

—Assurés sur que je suis certain de mourir de faim en ce moment, jeune garçon. Si la jeune femme, ajoutai-je, paraissait devant moi, maintenant désemparée de sa conduite et implorant son pardon, sa présence ne m'élèverait nullement l'appétit, je vous en réponds.

—Que lui diriez-vous ?

—Simplement que je ne regrette rien et je courrais vous rejoindre.

—A moins que vous ne m'avez oublié dans l'intervalle ?

—Il n'y a pas apparence que je le fasse, jeune "pêcheur de compliments". Pour être franc, petit ami, je vous dirai que bien que vous ayez été parfois franchement détestable avec vos caprices et vos sautes d'humeur, vous êtes entré dans ma vie à tel point que je n'envisage pas sans tristesse le moment de vous séparer.

—Vous aimez votre martyre ? dit-il en riant.

—Au point que je vous adopterais si j'étais plus vieux... et si votre sœur n'y mettait pas d'obstacles.

—Elle seule pourrait vous répondre... si toutefois vous la voyez un jour.

—J'avoue, adoption à part, dis-je en riant, que je suis terriblement curieux de la connaître. Té-

LE TABAC A CIGARETTES, Au goût meilleur. La Salle

GROS PAQUET 10¢

Le soir, à 7 h. à l'église, aura lieu une "veillée d'armes". Cette heure de prières sera présidée par M. l'abbé Déchène ; à 8 h. 15, la fanfare du Patronage de Lévis donnera un concert public sur le terrain de jeux des fillettes, près du presbytère Notre-Dame ; le terrain sera éclairé et pavé.

Le public est invité à assister à prendre part à toutes les parties du programme. Ces manifestations de toute la jeunesse organisée permettront de comprendre mieux le sentiment patriotique qui anime notre jeunesse catholique.

On demande aux paroissiens de décorer leurs demeures et les rues surtout celles par où passera la parade.

A la messe de 10 h. 30, les divers groupements organisés occuperont toutes les galeries et le centre de l'église ; le public aura à sa disposition le bas de l'église, sous les galeries.

On voudra bien se rappeler que la messe de 9 h. prend place de la messe de 8 h. 30, dimanche prochain. Les messes seront aux heures suivantes : 5 h., 6 h., 7 h., 8 h., 9 h. et 10 h. 30.

La parade de l'après-midi passera par les rues suivantes : départ de la cour de récréation du collège, avenue Mont-Marie, rues Guenet, St-Georges, Côte du Passage, ave. Bégin, Guenet, place de l'église, St-Joseph, Mgr Gosselin, av. Mont-Marie jusqu'à la cour du Collège. Le ralliement des groupements de garçons se fera pour deux heures précises dans la cour du collège ; seuls les garçons feront la parade de l'après-midi.

Tous les groupements organisés de la paroisse devront prendre part à cette démonstration : élève de l'École de Lévis, élèves de l'École Apostolique, jeunes gens du Patronage de Lévis, Jeunes des Frères Maristes, Éléves de l'École des Frères Maristes, Groupes de la J. I. C., de J. I. C. F., de J. O. C. F., de J. E. C., de J. E. C. P. et les Zouaves de Lévis et les Scouts.

Chaque groupe devra se former à 10 h. et venir en corps à l'église ; chaque groupe se formera à son local respectif.

Le groupe de la J. I. C. est en charge de l'organisation et déterminera les places de chacun dans l'église.

Election chez les Congréganistes, à Lévis. — Les membres de la Congrégation des hommes et jeunes gens, à N.-D. de Lévis, ont fait, le 10 mai, l'élection annuelle des officiers de leur congrégation, comme suit :

Préfet, M. Lauréat Parent ; 1er assistant, Dr Roméo Roy ; 2ème assistant, M. L.-P. Paquet.

Lecteurs : 1er, M. C.-E. Fortier, 2e, M. A. Bégin ; 3e, M. Roger Kronmstr ; 4e, M. René Laflamme.

Servants de messe : 1er, M. Marcel Roy ; 2e, M. Paul-Eug. Roy ; 3e, M. Roger Couture.

Directeurs de chant : côté nord : MM. Alphonse Léveillé, J.-C. Bourassa, Georges Carrier, Gaudiose Grégoire ; côté sud : MM. Joseph Gagnon, Emile Giguère, Edouard Coulombe et Roméo Morin.

Préfet des portiers : M. L.-G. Rousseau, côté sud.

Conseillers : côté nord : MM. Isidore Carrier, Napoléon Maranda, J.-T. Fournier, Théodore Mi-

chaud, J.-A. Jean, Eugène Gagnon, Patrick Doyle, Arthur Bélanger, Jos. Duguay, J.-Ch. Michaud ; côté sud : MM. A.-N. Lemieux, Alp. Noël, Alp. Laflamme, Edmond Labrie, David Turgeon, J.-R. Roy, Valère Plante et Lévi Lemieux.

Préfet des Approbationistes : côté nord : M. J.-A. Bourget ; côté sud : M. Gédéon Lemieux.

Secrétaire : côté nord : M. Noël Bégin ; côté sud : M. Arthur Laflamme.

Treasorier : côté nord : M. Jos. Emond ; côté sud : M. N. Lemieux.

Portiers, côté nord : M. Jos. Blais et Wilf. Coulombe ; côté sud : MM. M.-L. Turgeon et Osc. Thivierge.

Sacristains : MM. J.-P. Samson et Valère Fontaine.

Organiste : M. l'abbé Emile Morin.

Chaplain : M. l'abbé Gérard Emond.

La procession à Ste-Jeanne-Arc et Christ-Roi. — Le défilé de la procession de Ste-Jeanne-Arc, suivra le parcours suivant : Rue St-Laurent, partie-ouest de la paroisse, jusqu'à la Côte Paton, où il y aura un reposoir. Le trajet de retour sera le même.

A Christ-Roi, la procession défilera sur la rue St-Georges, dans la direction de St-David, où il y aura deux reposoirs.

A Beauceville

COMMUNION SOLENNELLE. (D.N.C.) — La cérémonie de la communion solennelle a été très impressionnante, cette année. Plus de 80 enfants ont fait leur communion. Un beau programme de chant fut rendu par les Enfants de Marie. A l'orgue d'accompagnement, Mlle Juliette Lachance.

M. l'abbé Dussault, célébra la sainte messe, cependant que M. l'abbé Papiillon dirigeait les enfants et donnait le sermon.

AU COUVENT. — La communion solennelle a été magnifiquement préparée par les Dames religieuses. Cette cérémonie avait un cachet tout particulier. Le programme de chant fut exécuté par les élèves et les parents des petites communiantes assistant à la cérémonie.

BONNE NOUVELLE. — Les paroissiens de Beauceville ont appris avec plaisir que leur dévoué Curé, sous l'habit de l'Hôtel-Dieu de Québec, était en bonne voie de guérison.

INCENDIE. — Le feu a récemment détruit, à Beauceville-Ouest, la boutique de M. Albert Morin et une partie de la grange de M. Léonidas Veillevin.

Le concours de la brigade de Beauceville-Est a permis d'éviter une conflagration.

SHOWER. — Mlle Véronique et

Pour tout trouble de RADIOS

Téléphones 9387

Ouvrage fait par des experts d'une maison responsable.

Gaulin Tanquard

St-Eleuthère (Kam.)

COMMUNION SOLENNELLE. — Environ 70 enfants ont fait, le 9 mai, leur communion solennelle, en présence de tous les paroissiens de St-Eleuthère.

Ils avaient été préparés à ce grand événement par un cours de catéchisme de 3 semaines, donné par M. le curé Jean Lallemant.

L'église avait été décorée pour la circonstance. Une messe basse fut dite, à 9 h., par M. le curé, et le chant fut exécuté par la chorale des Enfants de Marie.

A la fin de la messe, il y eut allocation de circonstance par M. le curé. Il y eut aussi consécration au Sacré-Coeur, pour les garçons, renouvellement des promesses du baptême et réception du scapulaire.

Le soir, à 6 h. 30, il y eut consécration de petites filles à la sainte Vierge et Salut solennel.

NOTES. — Mlle Berthe Desbiens, en voyage pour un mois à Rimouski, chez son beau-frère, M. Renaud Sirot.

— M. Frank Michaud est parti pour Baie Comeau, où il sera cuisinier pour l'Ontario Paper.

Ste-Emélie (Lotb.)

MAIRIAGES (D.N.C.) — Le 23 avril, Marie-Aurèle-Antoine, fille de M. Eugène Hébert, Parr. M. Antonio Bégin, oncle de l'enfant, Mlle Marie-Aurèle Bernard, cousine, fille de M. Joseph-Alme-Claude, fils de M. Armand Lemay, Parr. M. Aime Guilmon, petit-cousin de l'enfant ; m. m. Mlle Béatrice Demers, sa tante, MARIAGES. — Le 3 avril, M. Robert Leclerc épousa Mlle Naida Toussaint.

M. Honoré Leclerc accompagnait son fils et M. Théophile Toussaint, sa fille.

— Le 28, M. Bernard Laliberté épousa Mlle Aurore-Isabelle Laliberté. M. Jean-Paul Laliberté servait de témoin à son frère et M. Noé Demers accompagnait sa fille.

— Le 29, M. Jean-Paul Laliberté épousa Mlle Aurore-Isabelle Laliberté. M. Jean-Paul Laliberté servait de témoin à son frère et M. Noé Demers accompagnait sa fille.

— Le 30, M. Bernard Laliberté épousa Mlle Aurore-Isabelle Laliberté. M. Jean-Paul Laliberté servait de témoin à son frère et M. Noé Demers accompagnait sa fille.

— Le 31, M. Bernard Laliberté épousa Mlle Aurore-Isabelle Laliberté. M. Jean-Paul Laliberté servait de témoin à son frère et M. Noé Demers accompagnait sa fille.

Encouragez nos Annonceurs

POURQUOI SOUFFRIR D'ECZEMA

Quand on peut y mettre fin par l'emploi de

L'onguent Marcoux

pour toutes les maladies de la peau En pots, 2 onces 50c., 4 onces \$1.00.

En vente chez

M. Th. Marcoux, 27, rue Ball
Pharmacie Lavallée, Tél. 196
16, rue Wellington-N., Sherbrooke.

CHOSSES QUE VOUS DEVRIEZ SAVOIR SI JAMAIS VOUS ÉCRIVEZ AVEC UNE PLUME

Choses qui établissent une différence de 30 ans ou plus entre le stylo révolutionnaire Parker Vacumatic et les autres nouveaux stylos qui ont aussi la provision d'Encre Visible mais n'ont PAS le nouveau Remplissage à Diaphragme.

Une différence dans la Performance et la Perfection dont vous vous rendez vite compte dès que vous en servez, mais qui peut vous échapper au moment de l'achat. Soyez donc sur vos gardes et n'achetez pas des stylos de 1937 ayant un mécanisme qui date de 1907.

En choisissant un stylo, les choses qui échappent à une personne sont justement celles qui peuvent la tromper. Rappelez-vous d'abord qu'il y a deux types différents de stylos. L'un d'eux contient une pipette. Vous ne pouvez, bien entendu, voir l'encre qui est à l'intérieur ; vous faut donc deviner — jusqu'à ce que vous en arriviez à la dernière goutte. Le second type de stylo est sans pipette. Il peut contenir presque deux fois plus d'encre. Lorsque vous le tenez à la lumière, si le baril est transparent, il vous indique quand il a besoin d'être rempli, et par conséquent il n'est jamais tout à coup à sec.

Mais, malgré ces avantages, aucun stylo sans pipette n'a joui d'une grande popularité avant l'invention du Parker Vacumatic. Cette innovation révolutionnaire devint, du jour au lendemain, l'innovation par excellence. Pourquoi ?

Voici la Réponse : Le stylo Parker Vacumatic est un stylo sans pipette qui abolit tous les ennemis qui rongeaient le mécanisme et qui paralysaient les fonctionnements des premiers modèles. Contrairement aux stylos ordinaires sans pipette, il ne contient pas de piston lance-jet ni de poire comme celle d'un compte-gouttes. Son remplissage est basé sur un simple Diaphragme à recul. Ses pièces mécaniques sont scellées dans le haut du stylo, là où l'encre ne peut les corrompre ni les rendre défectueuses.

Rappelez-vous donc que si vous achetez un stylo 1937 nouveau modèle avec un mécanisme démodé, c'est comme si vous achetiez une auto ayant une carrosserie de 1937 avec un moteur de 1907. Si vous pouvez payer \$5, \$7.50 ou \$10, le Parker Vacumatic scientifique et moderne est le stylo qu'il vous faut — et non pas un vieux stylo à remplissage démodé dans un baril moderne, avec ou sans sac à coudre pour l'encre.

Pour reconnaître la véritable, recherchez l'écriteur en forme de flic-flac qui maintient le style en toute sécurité dans votre poche. Son baril lamé — formant des anneaux superposés de Nacre et de "Jais" — est d'un modèle tout à fait exclusif. Tenez à la lumière, il laisse voir TOUTE la provision d'encre — et non seulement la dernière goutte. Allez à l'impression, quel que soit le style et vérifiez tout ce que nous venons de vous dire. Si vous faites vos vérifications, vous reconnaîtrez avec le Beau Stylo en Nacre lamé Parker Vacumatic, le véritable Parker Vacumatic, Limited, Toronto, Ontario.

Parker VACUMATIC

Garanti parfait au point de vue mécanique

Junior, \$5. Porte-plume \$7.50. Senior, \$10. Porte-plume \$12.50 et \$15.

Pointe qui ne gratte pas EN PLATINE ET OR MASSIF

le monde n'est pas banale. Avez-vous des nouvelles récentes ?

—Oui, elle me semble complètement guérie, physiquement et moralement.

Le gamain avait cet air malicieux qui me donnait toujours l'impression qu'il se moquait de moi.

—C'est une coïncidence assez curieuse, dit-il, elle a découvert qu'elle était guérie de sa déception amoureuse dans le même temps que vous découvriez être guéri de la vôtre. Elle m'écrit qu'elle croit n'avoir jamais aimé véritablement. N'est-ce pas ce que vous m'avez dit vous-même ?

—Exactement.

—Elle était seulement amoureuse de l'amour, conclut-il gravement.

—Tant mieux ! Je suis charmé pour elle, surtout si elle est aussi charmante que son frère. L'homme qu'elle épousera sera un heureux mortel.

—Laurence ne répondit pas.

—Peut-être trouva-t-il que je parlais trop familièrement de sa sœur et regretta-t-il ses confidences.

J'avais peut-être outrepassé mes droits, mais la pensée d'une jeune fille ressemblant à mon petit camarade avait excité mon enthousiasme. Une jeune fille avec des yeux pareils devait être assurément une beauté.

Mais je compris qu'il en avait assez entendu et commençai de lui conter mon entrevue avec le ridicule et fat Paolo et mon récit eut le don de l'égarer follement.

—Décidément, me dit-il, vous êtes un diplomate de premier plan et je ne sais comment vous remercier. Je me demande ce qu'on peut faire pour un homme qui vous a sauvé la vie ?

—Encore !

—Dame ! Pourquoi ne penserais-je pas à cette Princesse ? Le nom est joli et la fantaisie de lui

—Où sont-elles maintenant ? dit-il rêveur. Celles qui dormaient à l'état peut-être très belles, très aimées et c'est fini... —C'étaient des "princesses" comme votre sœur, dis-je ne résistant pas au désir de repartir de l'inconnue, elles devaient avoir de beaux yeux comme les siens.

—Que savez-vous des yeux de ma sœur ?

—Je pense qu'ils sont semblables aux vôtres, puisqu'elle vous ressemble.

—Redescendons ! dit-il pour toute réponse, il me tarde de revenir au soleil et à la vie. Laissons les belles Princesses sous leurs froides pierres.

—Et retournons chez la belle comtesse Gaëta, dis-je, taquin.

CHAPITRE XXIV

Quand nous arrivâmes à la villa, Gaëta et Paolo étaient seuls sous le parasol rouge. Les di-

vols causaient à quelque distance. La comtesse était un peu pâle et paraissait émue, tandis que Paolo, imposant, triomphant, semblait avoir grandi d'une coudée, quand il se leva pour nous souhaiter la bienvenue.

Il nous accueillait avec une bienveillance attendrie comme on accueille des frères perdus et... retrouvés avec joie.

—Félicitez-moi, dit-il, la comtesse me fait le grand honneur de m'accorder sa main.

Gaëta serait nerveusement le bras de son fauteuil rustique, son doigt était orné d'une nouvelle bague scintillante comme une étoile.

Seux se postèrent sur Laurence, cherchant sur un physionomie à regretter ou à reprocher. Mais le boy ne semblait nullement en vouloir au soi-disant "Maître de l'air et des coeurs". —Mes plus sincères félicitations, dit-il cordialement.

Je fis de même et lui, comme moi, prodiguâmes les serments de mains aux fiancés ainsi qu'aux droits managers de ces fiançailles, le baron et la baronne di Nilovii accourus en hâte auprès de nous.

Tout le monde d'ont congratula, le déjeuner eut son tour et nous bûmes galement à la santé et au bonheur des nouveaux fiancés. Gaëta s'était attendue à la tristesse ou même de la mélancolie de notre part à l'annonce de son mariage, elle dut être déçue en face de notre appétit.

(A suivre)

LISEZ ET FAITES LIRE L'ACTION CATHOLIQUE

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-joint \$ _____ pour _____ mois d'abonnement à l'édition quotidienne. NOUVEL ABONNÉ — ANCIEN ABONNÉ.

Nom _____

Adresse _____

Comité _____

PAR POSTE, À L'EXTÉRIEUR DE LA VILLE DE QUÉBEC

Abonnement régulier \$ 0.50
Six mois \$ 2.50
Trois mois \$ 1.25

À QUÉBEC PAR POSTE
Abonnement régulier \$ 0.50
Six mois \$ 2.50
Trois mois \$ 1.25

On est prêt de nous faire parvenir un exemplaire par bon de poste, ou par chèque et d'indiquer plus haut en retournant un des deux notes en majuscules noires, s'il s'agit d'un ancien ou d'un nouvel abonné.

Adresses votre abonnement à L'ACTION CATHOLIQUE, Québec

L'homme, si instruit soit-il, qui s'affranchit de la présence de Dieu en lui-même et dans le monde, est le pire des sauvages.

HENRI DE NOUSSANNE.

L'ACTION CATHOLIQUE

LANE & ROBITAILLE, LIMITEE
BOIS DE CHAUFFAGE
Tel.: 4-4678

Trentième année No. 9373

Mardi, 18 mai 1937

La prorogation des Chambres serait fixée à mercredi

Fêtes jubilaires chez les SS. de la Charité

Noces de diamant des RR. MM. Ste-Mathilde et St-Edouard. — Noces d'or des RR. MM. St-Samuel, Ste-Marie-Blanche et Ste-Valérie. — Messe d'action de grâce, célébrée par M. l'abbé Edgar Couillard, de L'Isle-Verte.

Le Conseil du Barreau s'est réuni

Choix des délégués au conseil général, des examinateurs et des membres du comité de la bibliothèque. — Un scrutin.

UNE RECEPTION

Le Conseil du Barreau s'est réuni hier soir, sous la présidence du bâtonnier, l'hon. Onésime Gagnon, pour faire le choix des titulaires de plusieurs fonctions importantes de l'Ordre des avocats. En effet, on a choisi, hier soir, les délégués au Conseil général du Barreau, les examinateurs pour les examens à l'étude et à la pratique et les membres du comité de la bibliothèque. Voici les noms de ceux qui ont été choisis: L'hon. M. Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries, et bâtonnier, l'hon. sénateur Lucien Morand, bâtonnier-général du Barreau de la province et ancien bâtonnier du Barreau de Québec, et Mire Jean-Paul Galipeault, président du jeune Barreau, ont été nommés, ex-officio, délégués au conseil général de l'ordre.

Mire J.-Achille Jolicoeur, C.R., conseiller, a également été élu délégué, après un scrutin. Les examinateurs qui ont été élus, hier soir, sont: Mire J.-A. Gagné, C.R., ancien bâtonnier et professeur à Laval, Mire Fernand Choquette, C.R., professeur à Laval, et Mire Rodolphe Debiols, C.R. Le comité de la Bibliothèque sera composé des membres suivants: M. J.-P.-A. Gravel, C.R., ancien bâtonnier, réélu; M. Richard Allevy, C.R., réélu; M. Jacques Dumoulin, C.R., réélu; M. Paul Dubé, réélu; M. Frédéric Dorion, élu, hier soir; et M. L.-P. Pigeon, élu, hier soir. Après la réunion, M. Achille Jolicoeur a reçu ses confrères à un dîner intime chez Kerhulu. Y assistaient: L'hon. M. Maurice Duplessis, premier ministre et bâtonnier du Barreau des Trois-Rivières; l'hon. M. Onésime Gagnon; l'hon. sénateur Lucien Morand; M. Alfred Savard, C.R., syndic; M. William Morin, trésorier; M. Jean-Paul Lessard, secrétaire; M. J.-P.-A. Gravel, C.R., conseiller; M. Louis-S. St-Charles, C.R., conseiller; M. Frédéric Dorion, conseiller; M. Jean-Paul Galipeault, conseiller et président du jeune Barreau; M. J.-A. Nadeau, C.R., conseiller; M. E. H. Bédard, C.R., conseiller et M. Henri Jolicoeur, M.P.P., etc.

Inscriptions à l'Univ. Laval

On vient de faire un léger changement en ce qui regarde les prix d'inscriptions à l'Université. Dans le passé on chargeait \$25, de plus à tout étudiant qui n'était pas porteur d'un titre de bachelier en sciences ou en arts. D'ores et d'après, tous les étudiants porteurs d'un diplôme universitaire quelconque seront exemptés de ce supplément d'inscription.

Une décision

L'autorité supérieure de l'Université vient de décider que les candidates religieuses au diplôme d'infirmière diplômée ne participeront plus aux concours pour les prix et médailles. D'autre part, elles n'ont plus à recevoir leur diplôme sur la scène lors de la collation des diplômes. Le nom des religieuses diplômées sera simplement proclamé.

Déménagement

Tous les livres concernant le Droit et la Médecine que possède la bibliothèque générale de l'Université seront transportés bientôt dans les bibliothèques particulières des facultés de Droit et de Médecine. C'est la décision qu'on a prise récemment. La bibliothèque générale compte environ 6000 volumes de droit et autant de volumes de médecine. Les étudiants auront donc plus de facilité maintenant pour consulter les ouvrages des maîtres.

Mort accidentelle

Un verdict de "mort accidentelle" a été rendu, ce matin, à l'issue de l'enquête du coroner tenue à la morgue de la maison Germain Lépine, sur la mort de M. Louis Lapointe, trouvé noyé hier dans le Bassin Louise. L'enquête était présidée par M. le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district.



M. S.-J. CHAGNON, directeur de la ferme-école de Deschambault, sera le conférencier à radio-rurale, demain soir, à 9 heures.

3 projets de loi ont été soumis

Un à pour but de faire amender la loi du Barreau. — On ferait cesser l'obligation de payer en espèces-or.

LA LOI ELECTORALE

Le député de Châteauguay présente un bill pour amender la loi du Barreau. Cette loi permet au conseil de section du Barreau de faire des enquêtes sur la conduite professionnelle de ses membres sans qu'il soit nécessaire qu'une plainte spécifique et officielle ait été portée. Elle prohibe aux personnes qui ne sont pas membres du Barreau la recherche et l'exercice d'un mandat l'autorisant à recourir ou à régler des réclamations résultant de délits ou de quasi-délits, et, sauf quant aux notaires en exercice, la préparation des procédures pour obtention de lettres patentes et enregistrement des sociétés et raisons sociales.

M. Jonathan Robinson, qui l'on donne comme le futur trésorier de la province, présente de son côté une loi qui fait disparaître l'obligation de payer en espèces, or et permet à tout débiteur, y compris le gouvernement de la province, de se libérer de sa dette au moyen d'un paiement en monnaie ayant cours légal à l'endroit du paiement. Il y a aussi une loi pour amender la loi électorale. On nous dit qu'il s'agit de changements peu importants.

Des diplômes

La séance solennelle de collation des diplômes des écoles d'infirmières affiliées à Laval, aura lieu vendredi prochain, le 21 mai. Cette séance aura lieu à la Salle des Promotions de l'Université. Le personnel des écoles affiliées et les parents des élèves sont invités.

Pte-aux-Trembles

Le conseil de ville de la municipalité de Pointe-aux-Trembles demande au lieutenant-gouverneur en conseil de fixer la date des élections de cette municipalité à premier lundi juridique du mois d'octobre.

Le travail parlementaire est pratiquement terminé. — On a commencé hier le régime des trois séances par jour. — Le bill de la Commission Scolaire a été adopté avec un amendement et plusieurs autres projets de loi ont franchi la dernière étape. — Passes d'armes vigoureuses, sur un ton calme. — Le \$400,000 pour aider à payer le salaire des institutrices. — Le moulin de Chandler.

UN VOTE DE 41 A 5

La session prendra fin demain, mercredi, selon toute apparence. Bien que le feuilleton continue chaque jour de nouveaux projets de loi on aurait pu en finir aujourd'hui. Mais, hier, la discussion a trainé par bouts de temps.

On a commencé hier, nos lecteurs le savent, le régime des trois séances. Nous avons donné une bonne partie du compte rendu de la séance du matin. On a fait passablement de travail. On a adopté, nous le disions hier, le projet de loi de la Commission des écoles catholiques de Québec. Toutefois, un amendement du premier ministre oblige la Commission à soumettre au peuple son emprunt de \$990,000 pour la construction d'écoles.

Dans l'après-midi et la soirée, d'autres projets de loi importants ont franchi les différentes étapes de la procédure parlementaire. Le tout a été entremêlé de passes d'armes vigoureuses quoique faites souvent sur un ton de calme apparent.

La "Loi relative au Congrès de parler français de 1937, aux salaires des instituteurs ruraux et à la question éducationnelle en général" a donné lieu à une assez longue discussion. Personne ne s'objectait cependant aux mesures contenues dans ce projet, soit \$15,000 pour le Congrès, \$85,000 pour la construction et la réparation d'écoles, et \$400,000 pour aider aux municipalités scolaires à payer les institutrices conformément aux conditions que fixera le gouvernement de concert avec le Conseil de l'Instruction publique.

Le Dr Hamel s'objecta à ce que l'on empruntât pour couvrir le montant mentionné de \$400,000. Il soutint de nouveau que c'était un mauvais principe d'emprunter pour payer des dépenses courantes. M. Bloudeau dit qu'à son avis la jeunesse n'avait pas d'objection à cette mesure et que d'ailleurs le premier ministre avait déclaré que les grandes campagnes seraient taxées de façon à couvrir ces dépenses.

M. Bouchard exprima le même avis que le Dr Hamel. Le premier ministre entra alors en scène. Il voulait que le député de Québec-Centre eût dit qu'il était opposé à ce que l'on taxât les compagnies d'électricité pour aider les institutrices. Le Dr Hamel soutint que la n'était pas le point; il a dit seulement qu'il s'objectait à ce que l'on créât un fonds spécial avec le revenu des taxes de ces compagnies hydro-électriques, affirma-t-il au contraire.

Il s'ensuivit alors une discussion très acerbée à certains moments, qui dura jusqu'à l'ajournement, à 6 heures. Dans la soirée on étudia le projet relatif à la réouverture du projet de loi de M. Duplessis qui déclarait que le gouvernement en était, dans cette question "à ce que l'on appellerait la dernière phase d'une époque dans la renaissance de notre activité économique".

Il fut question du travail du dimanche dans cette discussion. M. Duplessis se prononça contre le travail dominical, mais il dit qu'il n'était pas favorable à la fermeture des moulins à pulpe le samedi à midi, alors qu'il y a tant de chômage, dit-il. C'est M. Oscar Drouin qui avait soulevé cette question du travail du dimanche.

Le bill fut adopté par 41 à 5. On étudia également au cours de la soirée la loi qui permet au gouvernement d'instituer une commission pour étudier le contrat intervenu entre la Cité de Montréal et la Compagnie de tramways. La Chambre fut unanime sur le principe de la loi. Les deux oppositions firent cependant quelques remarques qui n'eurent pas l'heur d'éclairer. On y alla de nouveau de certaines remarques plus ou moins amères. C'est entre M. Duplessis d'une part et MM. Hamel et Bouchard qu'eut lieu la plus vive passe d'armes.

On continue aujourd'hui. (Suite à la page 5, 1re col.)

Chronique du congrès

La souscription. — Le concours de la société Saint-Jean-Baptiste. — Les dépenses du Congrès. — Le relèvement économique des Canadiens français.

UNE LEGITIME AMBITION

La souscription en faveur du Congrès est ouverte depuis plus d'un mois. Le Comité des finances présidé par M. Léon-T. des Rivières s'est chargé de la lancer et... d'en recueillir les fruits. La société Saint-Jean-Baptiste à Québec et à Montréal, les Comités régionaux et paroissiaux ont accepté la tâche moins agréable peut-être de la perception des impôts. Nous ne doutons point qu'on ne fasse bon accueil aux représentants de ces organisations ou nos profonds de l'occasion pour les remercier au nom du Comité central de l'excellent travail accompli à date.

Le but de la souscription est double. De façon immédiate, les sommes versées serviront à défrayer les dépenses entraînées par la préparation et la réalisation du Congrès. Indirectement, dans la mesure où le Congrès lui-même atteindra sa fin, cet argent travaillera au relèvement économique des Canadiens-français. Les dépenses d'organisation d'un congrès comme celui de juin-juillet sont relativement considérables. Le passif est formé à date par les frais de voyages, d'imprimés, de correspondance. Il faudra y ajouter à bref délai le coût des décorations et des réceptions publiques. Il convient de noter qu'une bonne partie des souscriptions retournera aux donateurs eux-mêmes sous forme de médailles, de boutons-souvenirs, de diplômes et de rapports du Congrès. Chaque souscription de deux dollars don-



M. Yves MONTEUIL a été réélu maire de Ste-Anne-de-la-Pérade par acclamation.

Reposoir à la porte du Parlement

Non seulement le ministre accorde un droit de passage, mais il se déclare prêt à faire ériger un reposoir.

A LA FETE-DIEU

Par suite d'une décision prise par l'honorable Onésime Gagnon, ministre intérimaire des Travaux Publics, les autorités provinciales, verront cette année, à l'érection dans la porte centrale du Parlement, d'un reposoir qui se trouvera sur le parcours de la procession de la Fête-Dieu, pour la paroisse St-Coeur-de-Marie.

Comme on le sait, l'honorable Gagnon, en même temps ministre de la Chasse, des Mines et des Pêcheries, remplace actuellement son collègue, M. Johnny Bourque, qui est allé aux fêtes du Couronnement. Les autorités paroissiales de St-Coeur-de-Marie lui ont adressé une requête à l'effet d'obtenir que le défilé de la procession passe cette année dans les jardins du Parlement. Le ministre s'est non seulement rendu à cette demande, mais il a annoncé son intention de faire ériger un reposoir à l'endroit mentionné plus haut.

Cette nouvelle a grandement réjoui les paroissiens de St-Coeur-de-Marie qui en ont chaleureusement remercié les autorités provinciales, par l'entremise de leur curé, le R. P. Quélo, eudiste.

L'année scolaire se terminera le 19 juin à Québec

Après étude de la question, les commissaires d'écoles ont été unanimes, hier soir, à fixer au samedi, 19 juin prochain, la date de la sortie des classes qui sont sous leur juridiction. On a expliqué que c'est cette date qui convient le mieux, si l'on tient compte de la tenue des examens scolaires et du Deuxième Congrès de la Langue Française au Canada.

Yu l'importance de ce grand événement, la commission a également résolu de tolérer, dans ses écoles, la vente d'un bouton commémoratif.

Nouveaux maires dans plusieurs municipalités

Plusieurs élections ont été tenues hier pour la charge de maire ou de conseiller. — Partout, la votation a été très calme. — Un incident à St-Raphaël. — Les bulletins n'arrivent pas assez tôt.

LONGUE LISTE DE RAPPORTS

Une foule de contribuables sont allés aux urnes, hier, dans les différentes municipalités de la province. La mise en nomination des candidats avaient eu lieu, jeudi dernier. Partout la votation a été très calme et on n'a pas rapporté d'incidents désagréables. Un incident assez original s'est produit à Saint-Raphaël de Bellechasse. L'élection n'a pu avoir lieu et les contribuables qui se sont rendus au bureau de votation pour se choisir un maire et des conseillers, ont appris que les bulletins de vote avaient subi un retard. Comme l'usage des bulletins est obligatoire en vertu du Code Municipal, l'élection a dû être remise à plus tard. On croit que les bulletins qui étaient en retard ont été envoyés à la poste. Comme dans tous les appels au peuple, les électeurs ont fait quelques changements dans le personnel dirigeant la barque municipale. Ailleurs, on a trouvé que garder les vieilles équipes; mais ce fut l'exception. C'est ainsi qu'à Loretteville, les citoyens ont réélu M. Joseph Blon-

La Commission Scolaire abandonnera ses projets

Si le Conseil Législatif ratifie la décision de la Chambre Basse l'obligeant à tenir un referendum pour emprunter \$990,000, elle ne donnera pas suite à ses projets de construction d'écoles.

TRES PEU DE REPARATIONS

Le président de la Commission Scolaire, M. J.-E. Beaubien, a déclaré hier soir que les commissaires n'effectueraient pas, tel que projeté, un emprunt de \$990,000 pour la construction d'écoles, si le Conseil Législatif ratifie la décision prise hier par la Chambre, relative à l'obligation de tenir un referendum pour l'approbation de cet emprunt.

M. Beaubien a expliqué que la Commission ne possède pas, en mains, de livres de cotisation, étant donné qu'elle ne fait pas elle-même la collection des taxes scolaires. C'est la ville qui lui fournit le produit de la taxe, en lui fournissant chaque année le montant demandé.

D'autre part, a ajouté le président, la Commission n'a pas les moyens de dépenser des milliers de piastres pour la tenue d'un referendum. Il apparaît donc que si la Législature persiste dans l'attitude qu'elle a prise hier, la Commission abandonnera, du moins pour cette année, le vaste programme de travaux dont elle avait projeté l'exécution partielle pour 1937-38. On ne construira pas de nouvelles écoles, et celles qui auront besoin de réparations vont pratiquement rester dans le même état, étant donné que le nouveau budget ne comporte qu'une somme de \$12,000, pour l'entretien de 65 maisons.

Causerie de Mgr C. Roy, mercredi

Mgr Camille Roy, président du comité central du Congrès de la langue anglaise, sera le conférencier hebdomadaire du journal catholique, demain soir. Mgr Roy parlera sur tout le réseau canadien de 10 heures à 10.15 heures.

Obsèques de M. de St-Emery

Les funérailles de la Révérende Mère Marie-de-St-Emery, née Liliane Desbiens, ont eu lieu ce matin, à 8 h. 30, en la chapelle des Fraternités Missionnaires de Marie.

C'est M. le chapelain Gustave Rémy qui a officié à cette cérémonie funéraire.

Des adhésions

Les Anciens de l'Université Laval semblent prêter beaucoup d'idées d'une Association Générale. M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université, reçoit chaque jour un certain volume venant d'anciens qui déclarent leur adhésion au projet, et se disent très intéressés. On sait d'autre part que les étudiants actuels s'occupent à partir de septembre de cette Association des Anciens, puisque l'AGE.L. vient d'instituer la Commission des Anciens dont le but principal sera d'organiser des relations plus étroites entre les anciens et les étudiants actuels de Laval.

Voilà le rêve des agents de Moscou. C'est le rêve que Staline cherche à réaliser en Russie. Le Dr Roy cite la société romaine des biens et richesses. Or, cela ne peut se faire sans arracher aux capitalistes ce qu'ils possèdent et tiennent à garder. D'où la lutte des classes, d'où la révolution pour la prise du pouvoir nécessaire afin d'organiser le monde économique sur une nouvelle base et selon les principes du communisme.

Voilà le rêve des agents de Moscou. C'est le rêve que Staline cherche à réaliser en Russie. Le Dr Roy cite la société romaine des biens et richesses. Or, cela ne peut se faire sans arracher aux capitalistes ce qu'ils possèdent et tiennent à garder. D'où la lutte des classes, d'où la révolution pour la prise du pouvoir nécessaire afin d'organiser le monde économique sur une nouvelle base et selon les principes du communisme.

Religieuse décédée

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de la Révérende Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, née Adrienne Lizotte, décédée le seize mai, chez les Sœurs de la Charité de Québec, dans la 21e année de son âge et la 3e de sa vie religieuse.

Les funérailles auront lieu demain, mercredi, à neuf heures (heure avancée) dans la chapelle de la Maison-Mère.

L'inhumation se fera à Mastah.

"L'Action Catholique" prie la communauté en deuil et les membres de la famille d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

Aujourd'hui

A LA RADIO. — Causerie du notaire A. Plamondon, de 9 h. à 9 h. 15, à CHRC, en faveur de l'exposition.

CHEZ LES JESUITES. — Il y aura prières, chants et Salut, ce soir, mardi, à 7 h. 30, au sanctuaire des Saints-Martyrs Canadiens, chapelle des Pères Jésuites, rue Dauphine.

L'ACTION CATHOLIQUE

Organe de l'Action Sociale Catholique Directeur : Jules DORION

MARDI, 18 MAI

Une par jour

sur les routes seulement

La Ligue de Sécurité de la province de Québec révèle, à l'occasion de l'ouverture des routes, que les automobiles ont à leur crédit une mort par jour sur nos voies publiques.

C'est un chiffre propre à porter les gens à la prudence. D'autant plus que la mort, qui est le plus irréparable des désastres, ne les représente pas tous; il y a les blessés, dont plusieurs le sont assez gravement pour rester impotents le reste de leur vie. Il y a les foyers dévastés, et tous les problèmes sociaux que soulève la disparition soudaine du chef.

Mais les causes ? On en signale plusieurs, dont l'imprudence, la folie de la vitesse, le mauvais état de la chaussée, la déficience dans les mécanismes, etc.; on ne parle pas souvent de la principale, qui est l'alcoolisme, à ses divers degrés. On en parle si peu que les autorités, sous la pression des profiteurs de l'alcool, multiplient sur nos routes les occasions de boire, comme elles multiplient dans les villes, les tavernes, cafés, salles à manger, hôtels où tous ceux qui le désirent peuvent, moyennant la sandwich, ou sans elle, se payer à peu près tout ce qu'ils veulent en fait de breuvages alcooliques.

La mort par jour est un des résultats de cet état de choses.

L'automobile est une machine puissante, rapide, qui n'est pas retenue par des rails sur des routes qui lui sont exclusivement réservées; c'est un bolide lancé sur des voies encombrées, où passent des piétons de tout âge, dont des vieillards aux mouvements lents, et des enfants inconscients du danger. Si l'homme au volant a perdu la moindre parcelle de la maîtrise de sa volonté ou de ses nerfs, il devient un lamer, multiplié par la puissance de la machine qui obéit à son impulsion. Et comme l'alcool diminue toujours un homme, et d'autant plus dangereusement qu'il lui laisse l'illusion d'une plus grande puissance, il en résulte qu'il représente de nos jours un des grands dangers de la route.

Alors, pourquoi multiplie-t-on, sous tous les prétextes, dont aucun ne vaut, les endroits et les moyens de boire ?

La prudence la plus élémentaire voudrait qu'au lieu d'augmenter le nombre des débits de tous genres, on les restreigne par tous les moyens.

Le bon sens voudrait qu'au lieu de favoriser les faiblesses de ceux qui, par atavisme ou autrement, sont portés à boire, on les défende contre eux-mêmes en diminuant les occasions.

Mais l'esprit de lucre l'emporte sur toutes les autres considérations. Nombreux sont les gens qui cherchent à se créer des revenus aussi plantureux que faciles, en spéculant sur une des passions humaines les plus déplorables; et au lieu de se méfier de ces ennemis par excellence de la paix et de la prospérité publiques, on les favorise de toutes manières.

Est-il spectacle plus triste que de voir certains quartiers de notre ville farcis d'établissements, tavernes ou autres, où les ouvriers, les hommes de chantiers de passage, et même les chômeurs, vont dépenser chaque jour une partie, quand ce n'est pas la totalité de leur gain !

On se plaint de la dureté des temps, et on a bien raison.

Mais quand on veut sincèrement travailler à faire disparaître un mal, on ne commence pas par multiplier les moyens de l'aggraver.

Si on veut diminuer le nombre des accidents d'automobile sur les routes, qu'on commence par diminuer les occasions de boire.

Si on veut que la richesse publique soit un peu mieux répartie, qu'on commence par empêcher les profiteurs de l'alcool d'encaisser les sommes qui empêcheraient de nourrir de faim les femmes et les enfants des buveurs.

En un mot, si on veut le mieux, qu'on commence par ne pas s'acheminer vers le pire, et qu'on se mette tout de suite à diminuer les débits au lieu d'en augmenter le nombre.

Jules DORION

C'est le Christianisme qui, le premier, proclama généreusement, avec une ardeur et une conviction inconnues aux siècles précédents, la vraie et universelle fraternité de tous les hommes, à quelque race ou condition qu'ils appartenissent, il contribua ainsi puissamment à l'abolition de l'esclavage, non par des révoltes sanguinaires, mais par la force intérieure de sa doctrine, en faisant voir à l'orgueilleuse patricienne de Rome dans son esclave une sœur dans le Christ. C'est le Christianisme qui adora le Fils de Dieu fait homme par amour des hommes et devenu "Fils du Charpentier", "Charpentier" lui-même (19); c'est le Christianisme qui consacra la vraie dignité du travail manuel, tâche autrefois méprisée, au point que l'honnête Marcus Tullius Cicéron, résumant l'opinion générale de son temps, ne craignait pas d'écrire ces paroles qui, aujourd'hui, feraient honte à n'importe quel sociologue: "Tous les artisans s'occupent de métiers méprisables, car l'atelier ne peut rien avoir de noble".

S. S. PIE XI

Encyclique sur le communisme

La société civile et la personne humaine tirent leur origine de Dieu et sont par Lui mutuellement ordonnées l'une à l'autre; aucune des deux, par conséquent, ne peut se soustraire à ses devoirs envers l'autre, ni renier ou diminuer les droits de l'autre. C'est Dieu qui a réglé ces rapports mutuels dans leurs lignes essentielles; le communisme commet une usurpation injuste quand il impose, au lieu de la loi divine basée sur les principes immuables de la vérité et de la charité, un programme politique de parti, provenant de l'arbitraire humain et tout rempli de haine.

S. S. PIE XI

Encyclique sur le communisme

PETITES NOTES

Regrets fraternels

La "Feuille d'Erable" d'abord, journal franco-ontarien, puis la "Liberté", de Winnipeg, commentent de façon intéressante un événement assez considérable de notre vie littéraire: la séparation de la Section française de la Canadian Authors' Association, puis la constitution de cette dernière sous le vocable de Société des Écrivains canadiens.

Nos confrères se réjouissent de voir les membres canadiens-français de la Canadian Authors' Association refuser de se voir plus longtemps traités en parents pauvres et réclamer une situation aussi honorable que celle de leurs collègues de langue anglaise.

Toutefois, nos confrères forment le regret de voir la jeune Société des Écrivains canadiens se contenter d'une charte provinciale, c'est-à-dire québécoise, ce qui, à leurs yeux constitue un manque d'ambition et semble consacrer encore un peu la légende de la réserve québécoise.

Ils enveloppent leur blâme de formules sympathiques, car ils ont confiance et sympathie pour les dirigeants de la Société des Écrivains canadiens. Mais, comme tous nos compatriotes des provinces anglaises, ils sont sensibles à tous ce qui peut ressembler, même de loin, à un abandon, ce en quoi il faut leur donner pleinement raison.

La "Feuille d'Erable" et la "Liberté" veulent que les Canadiens français soient chez eux dans tout le Canada et se conduisent en conséquence. Chaque fois que les Québécois se cantonnent dans leur province, nos compatriotes des autres provinces et leurs vaillants porte-parole en éprouvent de grandes souffrances morales, que seuls peuvent apprécier à leur juste valeur des hommes subissant la douloureuse épreuve de l'isolement et d'un demi-exil.

Les Québécois devraient respecter en toute circonstance un sentiment qui honore autant nos frères éloignés du foyer par les inéluctables nécessités de la lutte pour la vie.

R. L.

Prudence

Un automobiliste nous apprend qu'hier soir vers neuf heures, Grande-Allée, en l'espace de quelques minutes, il a rencontré neuf automobiles dont les phares n'étaient pas allumés et plusieurs qui étaient borgnes. De plus, certains conducteurs se contentent d'allumer leurs lumières de stationnement.

Il est possible que de tels actes de négligence causent, quelque soir, des accidents graves.

Si les règlements permettent tout cela, il serait bon de les rendre plus efficaces; s'ils le prohibent, mieux vaudrait en exiger l'observance.

E. L.

Contre l'eczéma?

Ce seul titre fera ouvrir bien des yeux. Nombreux sont les malades dont l'un ou l'autre des enfants sont atteints de ce mal si tenace s'empressent de courir à la fin de la note pour voir si le valet leur enseigne un nouveau remède.

Voici ce que je trouve dans une communication allemande transmise par une agence de publicité gouvernementale:

"Un médecin allemand vient de découvrir un remède original, qui, paraît-il, fait merveille dans certaines maladies de la peau: il consiste à boire l'eau où l'on s'est baigné. Il repose sur ce principe, que la peau se défend elle-même contre les influences extérieures susceptibles de la détériorer: contre l'ardeur du soleil elle produit, par exemple, des pigments qui la brunissent et la protègent. On a remarqué qu'une peau en contact avec l'eau éliminait toutes les matières qui peuvent servir à sa protection: l'eau où elle a trempé contient alors ces matières en dissolution, si on l'absorbe ces matières passent dans le sang et agissent comme remède.

Le traitement consistera donc à tremper dans l'eau une main saine pendant une heure environ. Le malade boira ensuite cette eau à la cuillère. Dans de nombreux cas le remède s'est avéré excellent contre des maux comme les démangeaisons, la furonculose, l'eczéma et l'asthme."

Si je devais vous charger une rémunération j'hésiterais à vous prescrire le remède de ce médecin allemand. Mais... puisque ça ne coûte rien et que c'est d'application si facile...

L.-P. R.

CHRONIQUE SYNDICALE

M. Charpentier à Genève

Le ministère fédéral du Travail a communiqué à la presse, en fin de semaine, les noms de ceux qui composeront la délégation canadienne tripartite (gouvernement, employeurs et employés) à la session de la Conférence Internationale du Travail qui s'ouvrira à Genève, le 3 Juin prochain.

On a remarqué que le mouvement syndical catholique est représenté, dans cette délégation, par M. Alfred Charpentier, de Montréal, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc. C'est dire que le mouvement syndical catholique aura à Genève, pour suivre les délibérations de la C.I.T., un homme digne et compétent.

M. Charpentier agira comme conseiller technique des délégués gouvernementaux, qui sont M. le Dr W.-A. Riddell, de Genève, et M. W.-M. Dickson, sous-ministre du Travail à Ottawa.

Le représentant du mouvement syndical catholique, toutefois, aurait dû, croyons-nous, être nommé conseiller technique du délégué ouvrier au lieu d'être nommé conseiller technique des délégués gouvernementaux. Nous nous expliquerons sur ce point ces jours-ci.

Pour le moment, nous prions M. Charpentier d'agréer nos meilleurs souhaits de bon voyage.

Gérard Picard.

Assemblées syndicales

Réunion du Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

LES MAÎTRES-BARBIERS

Le Syndicat patronal des Maîtres-Barbiers et Coiffeurs de Québec tiendra son assemblée régulière ce soir à neuf heures au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 19, rue Caron.

Oublis dangereux,

devant la poussée communiste, sur la malaisance du capitalisme actuel

(Suite)

ILLEGITIMITE DU REGIME CAPITALISTE, MALGRE LA LEGITIMITE DU CAPITAL EN SOI

Il reste un troisième oubli dangereux, c'est celui de ne pas se souvenir que le système économique, sous lequel et dans lequel nous vivons, parce qu'il empêche les profiteurs de l'injustice sociale et ses victimes d'atteindre leur fin, en damnant les premiers et en jetant les seconds dans la haine et la violence, est illégitime et donc mauvais, et que, de plus, l'Église n'est pas complice de la malaisance de ce capitalisme, malgré la bonté native de celui-ci. C'est, là, l'affirmation que fait presque textuellement la revue des "Cahiers d'Action Religieuse et Sociale" du 15 avril dernier, et pour se convaincre de sa vérité, il suffit de penser à la théorie capitaliste de la valeur et de la plus-value, aussi chère à l'économie libérale qu'au marxisme.

Voici comment raisonnent certains gens. "Et tant donné que le capitalisme n'est point condamné dans l'Église et n'est point condamnable, il faut procéder avec mesure contre ses déviations."

Encore ici règne l'imprécision. En effet, il est nécessaire de distinguer quel est le capitalisme dont il est question ici. S'il s'agit du capitalisme "in se", il est clair qu'il n'est ni condamné ni condamnable, puisqu'il n'est qu'une forme du droit individuel de propriété. D'ailleurs, le Pape Pie XI ne s'est pas attaché à le dire, puisque l'affirmation de cette vérité ne fait l'objet que de quatre lignes dans la longue encyclique "Quadragesimo Anno".

LE CAPITALISME ACTUEL EST CONDAMNABLE PARCE QU'IMMORAL

Mais tant qu'on se limite à l'examen de l'in se, on reste dans l'air et on n'aperçoit pas ce qui se passe dans les faits où sévit le capitalisme. Celui-ci, c'est l'économie libérale, le néo ou l'hypercapitalisme, et ce régime économique le Souverain Pontife Pie XI l'a condamné aussi formellement que le communisme et le socialisme. En effet, "l'Encyclique "Quadragesimo Anno" est un réquisitoire terrible, intégral, catégorique et justifié du capitalisme moderne; un long plaidoyer contre des institutions économiques qui sèment le désordre social, (lutte des classes) économique, (misère iméritée) politique, (déchéance du pouvoir) et mettent obstacle à la distribution ordonnée des richesses. Quel est ce capitalisme existant ? On dirait qu'il n'a pas de définition. Il est comme le mal: une privation d'être; c'est le mal-être: la surabondance encadrant la misère; une poignée de riches et une multitude d'indigents"; nous dit la leçon pontificale.

Un économiste qui n'a pas coutume de renverser "audacieusement les idoles du libéralisme, "monsieur Lucien Romier, nous dit que "le capitalisme est une exaltation, en "chaque individu, "de l'appétit du gain, associé à l'espoir de gagner "toujours plus, grâce au progrès des découvertes, "des machines, des échanges et du crédit. Les motifs "sont individuels, ses manifestations collectives, "ses conséquences universelles."

C'est parfait, comme définition descriptive du capitalisme existant, synonyme d'individualisme.

Séneque, qui ne connaissait pas les sociétés anonymes et leur mouillage de stock, nous dit cependant quelles sont les "conséquences universelles" de cet individualisme: "In petulantiam erumpit male dispensata libertas". La Liberté mal réglée éclate en licence.

Le Père Desbuquois, un Jésuite, un véritable moraliste celui-là, déclare que cette sorte d'individualisme n'est "au fond qu'une doctrine de force", qu'elle aboutit à ces conflits "de forces puissantes" qui aussi bien la doctrine du laissez faire, laissez passer s'en remet, pour créer l'ordre, au simple jeu de la loi de l'offre et de la demande."

Une économie pareille, dans la société capitaliste, n'est rien moins qu'immorale. Aucune morale, en effet, n'a de prise sur ce capitalisme existant. Celui-ci est-il simplement amoral ? Ce serait le comble, car, alors, son immoralité serait inconsciente et pour l'empêcher de nuire, il lui faudrait...

L.-P. R.

L'établissement des Récollets

Choisis "comme les vases d'élection et les premiers de la Nouvelle-France", les Récollets désignés par leur supérieur se préparent à partir pour la Nouvelle-France; et ils le font d'une manière digne d'eux-mêmes, de cette entreprise et du moment. "Ces bons pères, dit en effet Sagard, s'étant tous disposés par fréquentes oraisons et bonnes oeuvres à une entreprise si pieuse et méritoire, se mirent en chemin pour commencer leur généreux voyage, à pied et sans argent à l'Apostolique, se lelon la coutume des vrais frères Mineurs". Une longue marche par les jolis villages de France, et les pères Denys Jamet, commissaire, Joseph le Caron, Jean Dolbeau, et le frère Pacifique Duplessis arrivent à Honfleur où de nouvelles prières s'ajoutent aux premières. Champlain y prend part et nous en raconte le détail. Puis, de compagnie, on s'embarque à Honfleur le 24 avril et l'on arrive à Tadoussac le 25 mai 1615.

Le père Dolbeau et le frère Duplessis sont tout de suite chargés des arrangements temporels à Québec. Arrivés à l'Habitation, ils établissent vite, sous la direction de Champlain, les plans d'une "petite Chapelle, et d'une maison, pour mettre à l'abri les Religieux". A peine trois semaines s'écoulaient, et les édifices rudimentaires et frustes coulaient, et le tout fut bien-tôt en état, car il n'eut rien que de fort simple et conforme à la pauvreté évangélique."

Et le 25 juin, le père Dolbeau inaugure, dans le voisinage des jardins de Champlain, la première église construite sur le sol de la Nouvelle-France; il ouvre la série des messes et des cérémonies religieuses, il donne l'existence à la première paroisse. Nombre de Français se confessent et communient à cette occasion; le TE DEUM "y fut chanté au bruit de leur petite artillerie", et l'on se réjouit des "acclamations de joie dont cette altitude retentissait de tout part". On peut donc affirmer avec le père Le Clerq: "c'est... dans l'année 1615 que nous devons reconnaître le premier établissement de la Foi dans le Canada".

Quant aux pères Denys Jamet et Joseph le Caron, ils se rendent directement l'un et l'autre, dans les barques de la Compagnie, à la traite qui se tient cette année-là au Sault Saint-Louis. Ils veulent profiter tout de suite de cette occasion unique pour étudier les principales tribus d'indiens, et examiner "ce qu'on en pourrait espérer, en ce qui regarde leur réduction au Christianisme".

Le père Le Caron n'a pas plus tôt vu les Hurons, qu'il est saisi du désir de les suivre et d'ouvrir une mission dans leur pays. Champlain, à qui il communique son projet, tente de le dissuader; il lui représente les misères nombreuses de l'existence parmi les sauvages, les difficultés que vont certainement engendrer l'ignorance de la langue,

droit, non plus, un procès au criminel mais l'internement.

LE CAPITALISME ACTUEL EST CONDAMNABLE PARCE QU'ATHÉE.

Bien plus, l'économie libérale (régime actuel) est athée. Son fétichisme est le dieu Terme: le protecteur des limites de la propriété chez les romains: le dieu du "jus utendi et abutendi". Ce dieu veut un régime où il n'y a aucune limite à l'extension de la propriété individuelle, aucun tempérament à son usage, aucune responsabilité à son exercice, ou l'intérêt et l'impôt enlèvent, au travail, le meilleur de son fruit, aboutit, pour la majorité, à l'exclusion complète de toute propriété. Nous arrêtons ici nos réflexions personnelles qui n'ont pas beaucoup d'autorité pour passer la main à quelqu'un qui soulève le vrai problème, afin que celui-ci ne soulève pas les pavés des villes, la guerre des classes et la révolution. Ce n'est pas le témoignage d'un orateur de meeting qui déblatère contre le bourgeois, mais celui du chef suprême de l'Église, responsable d'une direction morale à donner aux fidèles du Christ: Léon XIII: "Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes qui étaient pour eux (les salariés) une protection. Tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques et ainsi, peu à peu, les "travailleurs isolés et sans défense, se sont vu, "avec le temps, livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue s'ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par "le jugement de l'Église, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. A tout cela, il faut ajouter la concentration, entre les "mains de quelques-uns, de l'industrie et du commerce, devenus le partage d'un petit nombre de "riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug "presque servile à l'infinie multitude des prolétaires".

Nous voyons, par ce passage de "Rerum Novarum", que, premièrement, le capitalisme actuel a été bel et bien condamné par l'Église et deuxièmement, que ce régime économique ne s'est pas amendé, puisqu'il "n'a cessé d'être pratiqué sous d'autres formes": (sociétés anonymes, boursicotage, etc). Pie XI a confirmé le jugement de Léon XIII qui avait flétri — "joug presque servile" — les esclavagistes capitalistes, pour qui rien ne compte plus que le rendement de la main-d'oeuvre, comme le rendement des machines.

Pie XI, dans Q. A., dit donc quelque chose de nous traduirons par le truisme suivant: ceux, qui ne possèdent rien, n'ont vraiment rien et ils ont perdu même l'espoir d'en avoir.

Pendant ce temps-là, le droit de propriété privée reste "inné et imprescriptible" et nous le croyons; mais "une multitude d'indigents" ne peuvent l'acquiescer, parce qu'ils sont empêchés de l'exercer par un capitalisme immoral et athée.

Nous restons, alors, bien loin de l'accession des travailleurs à la propriété, à la possession de la véritable richesse qui est le sol, la terre ou, au moins, d'un lopin de terre et des moyens de s'y construire, ainsi que l'entendent Léon XIII et Pie XI. Le capitalisme, qui faciliterait ce genre de propriété, n'a pas été condamné par l'Église, mais, malheureusement, il n'existe encore que dans l'abstrait. C'est pourquoi, l'on peut dire que, si les communistes et leurs sympathisants ont besoin d'apprendre que le droit de propriété privée, pour tout individu, est sacré parce que la nature humaine est raisonnable, progressive et déficiente, il est aussi nécessaire que les capitalistes, néo, super et hyper, sachent, pour les mêmes raisons, mais cette fois, au bénéfice des miséreux, que ce droit de propriété privée est grevé d'un double devoir de gestion raisonnable et de répartition charitable et que ce même droit est indéfendable si son exercice continu, comme le dit St-Basile "consiste à faire comme celui qui, arrivant le premier "au théâtre, voudrait empêcher les autres d'entrer "en prenant, pour lui seul, ce qui est destiné à l'"usage de tous".

Georges Côté, prêtre.

(à suivre)

Communication

Le salaire minimum des bûcherons

St-Martin, Beauce, 17 mai 1937.

M. Eugène L'Heureux, Rédacteur à l'Action Catholique"

Cher Monsieur L'Heureux,

Auriez-vous l'obligeance de m'accorder quelques lignes dans votre journal afin d'attirer l'attention de nos gouvernants sur un aspect particulier de l'application du salaire minimum aux bûcherons ?

D'abord, le Parlement a-t-il eu raison de laisser le Gouvernement seul, plutôt qu'un organisme indépendant, fixer ce salaire minimum et voir à son observance ? C'est là une question discutable et sur laquelle je n'ai ni le goût ni la compétence pour me prononcer. Peut-être, cependant, eût-il été mieux de laisser faire en ceci, le jeu des conventions collectives entre employeurs et employés ?

Toutefois, pour ce qui est de la forme à donner à ce salaire minimum des bûcherons, je n'hésite pas à émettre mon opinion avec chances possibles, évidemment, de me tromper comme tout le monde peut le faire un jour ou l'autre.

Etablira-t-on un prix au mois ou un prix à la mesure de bois coupé ? La dernière alternative, s'impose si l'on ne veut que se répéter les abus de l'an dernier. Au cours de l'hiver 1936-37, j'ai vu, en effet, sur divers chemins, revenant de la forêt, de longues processions de bûcherons qui descendaient des chantiers, parce qu'ils ne pouvaient pas gagner le salaire minimum qui, pourtant, n'était, à ce moment, que de \$40.00. Que sera-ce, quand ce salaire aura été porté à \$47, \$52 ou \$60.00 ?

Avec le mode actuel de procéder, les compagnies ou détenteurs de coupes ont le droit de faire couper leur bois à forfait; et, en pratique, c'est ce qu'ils font toujours: ils paient un salaire à la corde relativement bas, de sorte que le bûcheron, pour faire son salaire minimum dans le mois, doit couper un très grand nombre de cordes. A la fin du mois, s'il n'a pas coupé la quantité de cordes voulues pour représenter son salaire minimum, on lui paie bien la différence pour une fois, mais ensuite on le met dehors.

On fait même beaucoup mieux encore: les hommes, comme de vulgaires bêtes de somme, sont classés avant même leur entrée en forêt, et l'on accepte seulement ceux qui "paient d'apparence" ou dont la réputation de "bon homme" est connue à l'avance. Et je vous prie de croire que je parle de choses que j'ai vues et que je connais.

Résultat ? l'homme qui se fait vieux et dont la capacité de travail a diminué avec l'âge, et le jeune sans expérience ne peuvent aller travailler en chantier. Il n'y a que le bûcheron expert qui, par un travail parfois exorbitant, réussit à couper assez de cordes ou de mille pieds pour faire son salaire minimum et ainsi demeurer dans le chantier. Les autres sont évincés grâce à une loi qui est dictée, je le conçois, avec une bonne intention, mais qui, dans son application, devient tout à fait anti-sociale.

Ce qu'il faut au bûcheron, c'est un salaire minimum à la corde ou au mille pieds, qui permettra à l'homme expert de faire un salaire convenable à son expérience et à l'effort fourni, mais qui permettra aussi au bûcheron qui se fait vieux ou au fils de bûcheron qui veut faire son apprentissage de travailler lui aussi et d'être payé pour la somme de travail qu'il fournit. D'ailleurs, la chose n'existe-t-elle pas dans les différents métiers ? Mieux vaut encore, pour la société, que le bûcheron de deuxième ou de troisième classe gagne \$1.00 ou \$1.50 par jour plutôt que de le laisser crever de faim ou recevoir sa subsistance de l'Etat à ne rien faire.

Ce mode de procéder aura-t-il des inconvénients ? Le contraire me surprendrait, car qui dit loi ou règlement dit quelque chose qui contrarie les idées de certains individus dans la société. A mon humble avis, l'inconvénient le plus sérieux sera que nous aurons un prix pour une main d'oeuvre qui n'exigera pas partout la même somme de travail. Nous remédierons partiellement à ceci, en fixant le prix dans les "chances moyennes de bois"; les bûcherons et ceux qui ont à gérer en cette matière savent ce que ceci veut dire. Dans les quelques endroits plus avantageux les bûcherons pourront se faire un salaire relativement élevé, et ce ne sera pas un mal. Dans les endroits, au contraire, où "les chances" sont moins bonnes à cause de l'éloignement ou parce que le "bois est trop clair" le patron devra élever le prix de la corde s'il veut trouver des ouvriers qui consentent à y travailler dans l'espoir de s'y faire un salaire raisonnable.

Je soumets humblement ces considérations dans le seul désir d'aider une classe de citoyens que je connais et à qui je suis reconnaissant.

Veillez agréer, mon cher Monsieur L'Heureux, mes meilleurs remerciements.

Dr Raoul Poulin.

17 MAI 1642

FONDATION DE MONTREAL

Un groupe de gentilshommes s'étaient embarqués à La Rochelle en mai 1641. Au cours de la même année les magnifiques aventuriers, appartenant à la Société de Notre-Dame, visitèrent l'île de Montréal au cours de l'été, puis ils vinrent hiverner à Sillery. Dès que le fleuve fut libéré et que le soleil eut établi le règne du printemps, le groupe se dirigea vers le site de la future métropole du Canada, malgré les efforts des gens de Québec pour les retenir. Ils parvinrent à l'île de Montréal le 17 mai, y passeront la nuit et s'apprêtèrent à poser l'acte officiel de la fondation. On dressa en hâte un autel rustique et, le 18 mai 1642, à l'endroit appelé la Pointe-Saint-Charles, le Père Vincent célébra la sainte messe, le Saint-Sacrement resta exposé toute la journée.

reviennent avec un petit sac d'écorce rempli de noix qu'ils ont soigneusement dissimulé en descendant à la traite. Un peu de poisson donne quelquefois de la variété au menu.

Après le repas du soir, on fume; puis on se couche enveloppé d'une vieille peau sale, sous quelques larges écorces de bouleau qui protègent de la pluie et de la rosée.

Léo-Paul DESROSIERS

Un thé pour tous les goûts

THE "SALADA"

La prorogation des Chambres serait fixée à mercredi

(Suite de la page 3)
SEANCE DU MATIN

Voici la suite de la séance d'hier matin. On adopte les résolutions et le bill intitulé Loi abrogeant la loi 22 George V, chapitre 41 et ses amendements.

Puis la Chambre passe au bill 61 intitulé Loi diminuant les pouvoirs accordés au lieutenant-gouverneur en conseil par les régimes antérieurs au 25 août 1936. Le bill prévoit dans la majorité des clauses que l'assentiment jusqu'ici réservé au lieutenant-gouverneur en conseil pour diverses questions municipales, est abandonné par le gouvernement et laissé au ministre des Affaires municipales, notamment pour l'autorisation d'emprunts, demandes de renseignements auprès des municipalités.

Dans l'ancien temps, commençait M. Duplessis... M. Bastien. — Etait-ce avant le déluge?

M. Duplessis explique que l'ancien gouvernement concentrait tous les pouvoirs entre ses mains. Il fallait la permission du gouvernement pour les moindres détails, car le gouvernement avait adopté cette politique pour tout centraliser dans un but de patronage politique.

M. Bouchard dit que le bill ne signifie rien de tout. Tout ce qu'on fait c'est de transporter au ministre des Affaires municipales, des pouvoirs qu'avait le lieutenant-gouverneur en conseil. Mais il est clair que l'autonomie des municipalités ne s'en trouve pas accrue le moins du monde, quoiqu'on veuille faire croire. On veut faire croire à la province que parce que le bill on diminue les pouvoirs du lieutenant-gouverneur en conseil, on a profité des municipalités. Et c'est contraire aux faits. Je n'ai pas d'hésitation à accepter ce bill sur division.

M. Duplessis. — Je voulais montrer que l'opposition est contre ce bill. Le chef de l'opposition m'a accusé souvent d'être dictateur, de tout mener. Or, par ce bill, j'enlève ces pouvoirs au gouvernement pour les laisser à l'autonomie des ministères. Il y a ainsi moins de risques d'intervention et d'ingérence politique. Ainsi, pour changer un châssis dans une école il fallait l'approbation du gouvernement.

TITRE RIDICULE
M. Bastien dit que le titre: "Loi diminuant les pouvoirs accordés au lieutenant-gouverneur en conseil"

sabilité de l'amendement nous allons le faire.
M. Bouchard. — Oui pour sauver le chef de l'opposition du ridicule.
Le bill est rapporté à la Chambre et voté en troisième lecture.

LES ECOLES DE QUEBEC

L'on passe ensuite au bill de la Commission des écoles catholiques de Québec. Un court débat se fait autour de la clause qui donne à la Commission des pouvoirs d'emprunt. M. Duplessis demande pourquoi la Commission ne soumettrait pas ces emprunts au vote des propriétaires.

M. Delagrave. — Ce n'est pas l'habitude. La Commission comme toutes les autres a ses problèmes particuliers. Le nombre des enfants augmente à chaque année.

M. Duplessis. — Vous allez ainsi décourager les petits propriétaires et la construction à Québec en imposant des charges nouvelles sur les épaules des propriétaires sans les consulter.

M. Delagrave explique qu'il y a une partie de ces emprunts qui ont pour but de combler le déficit de la Commission et une autre partie pour la construction de l'école Léonard. M. Delagrave dit à M. Duplessis que la dette de la Commission scolaire est d'environ 8 millions et que le taux de la taxe est de 1.05.

M. Duplessis trouve cela élevé et dit qu'aux Trois-Rivières on ne paie que 75 sous.

M. Duplessis dit de soumettre ces emprunts au peuple, mais M. Delagrave lui déclare qu'il faut payer un déficit de \$500,000.

M. Duplessis. — Comment la Commission scolaire fait-elle pour contracter des obligations en marge de la loi? Nous allons finir par voter une loi pour tenir personnellement responsables les commissaires et les échevins qui contracteront ainsi des obligations en marge de la loi. Le jour où la loi des référendums sera respectée le peuple s'occupera plus des affaires publiques, nous aurons de meilleurs administrateurs.

M. Delagrave insiste de nouveau et déclare que tous les intérêts ont eu et auront encore l'occasion de protester contre cette demande d'emprunt devant les divers comités. Il ajoute qu'on a très peu protesté au comité des bills publics.

M. Boyer déclare que les propriétaires se sont objectés fortement à cette demande.

M. Pierre Bertrand prétend qu'on devrait soumettre ces emprunts au peuple par référendum.

M. Boyer donne une nouvelle explication. On l'a laissé parce qu'on était d'avis qu'il était opportun d'accorder l'emprunt sans référendum pour les sommes nécessaires afin de couvrir le déficit.

M. Boiteau dit que la ville avant de contracter de nouvelles obligations pour près d'un million serait plus sage de payer convenablement ses institutrices dont les salaires sont insuffisants.

La loi est amendée de façon à y inclure l'obligation de faire approuver les emprunts par référendum et elle est rapportée à la Chambre qui la vote en troisième lecture.

Le bill modifiant la charte de la ville de Châteauguay concernant l'île St-Bernard est ensuite appelé et M. Hermann Barrette propose que le Comité se lève. Le bill est lu.

On adopte enfin la Loi constituant en corporation la ville de Val-d'Or.

Et la Chambre s'ajourne à cet après-midi, à trois heures.

L'APRES-MIDI

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, M. Drouin se lève pour demander au ministre de la Colonisation quand il lui fournira une réponse à sa demande sur la proportion du montant de dix millions de la colonisation qui avait été dépensé par l'ancienne administration.

M. Duplessis se charge de répondre disant que sur les onze millions votés plus de onze millions ont été engagés.

La Chambre passe ensuite à l'étude de la loi protégeant la petite propriété et le crédit municipal et scolaire par la consolidation des taxes. La loi est lue en deuxième lecture et renvoyée en comité plénier. Les premiers articles ne soulèvent pas de discussion.

A l'article 6 M. Bouchard prétend que l'article présente un danger, celui de faire passer les hypothèques des créanciers privilégiés avant les privilèges que la ville pourrait avoir sur les propriétés grevées d'arrérages de taxes. M. Duplessis propose un amendement qui aura pour effet de faire disparaître ce danger.

Au cours des explications que M. Duplessis fournit par la suite à la demande de M. Bouchard on apprend que le but de cette loi est de protéger avant tout les petits propriétaires, qui constituent le meilleur rempart contre les idées bolchéviques. M. Bouchard craint qu'on crée des dettes pour les générations futures mais M. Duplessis est d'avis qu'il n'est que juste que les générations futures supportent l'héritage qui leur écherra.

La Chambre s'ajourne ensuite durant quelques minutes pour permettre aux membres de la Chambre de se rendre assister à une sanction de loi au Conseil Législatif.

Au retour, M. Bouchard dit qu'il a eu le temps de mieux fouiller la loi et qu'il en est satisfait. L'étude du bill se continue dans une atmosphère paisible, et au bout de quelques minutes, il est adopté en troisième lecture.

On passe aux résolutions relatives au bill 64 intitulé: "Loi relative au Congrès du parler français 1937, aux salaires des instituteurs ruraux et à la question éducationnelle en général".

Ces résolutions prévoient une dépense de \$15,000, pour le Congrès; une autre de \$85,000, pour la construction et la réparation des écoles; une autre de \$400,000, pour aider aux corporations municipales à payer les institutrices conformément aux conditions que fixera le gouvernement de concert avec le Conseil de l'instruction publique.

IL REGRETTE

Le Dr Hamel dit qu'il est en faveur de cette mesure, sauf qu'il regrette l'insertion dans les résolutions d'un article permettant d'emprunter le montant de \$400,000.

M. Bilodeau. — Si le fonds consolidé du revenu est suffisant pour couvrir cette dépense de \$400,000, très bien; s'il ne l'est pas, il faudra bien prendre les moyens.

Le Dr Hamel. — De cette façon, ce n'est pas nous qui paierons l'augmentation, mais les générations futures. Je crois que c'est un mauvais principe que de faire payer des dépenses courantes par les générations futures. Il n'en est pas de même du montant prévu pour le Congrès de la langue française, car ici, ce n'est pas d'une dépense courante.

M. Bilodeau. — Je ne crois pas que la jeunesse ait d'objection à l'encontre de cette mesure. D'ailleurs, le premier ministre a déclaré que certaines grandes corporations seront taxées de façon à créer un revenu suffisant pour couvrir cette dépense.

M. Robinson félicite le gouvernement et se déclare surpris de voir l'opposition s'opposer à cette mesure. MM. Bouchard, Bastien et Hamel protestent. M. Bouchard dit à M. Robinson qu'il comprend mal le français et le Dr Hamel répète en anglais ce qu'il a déjà dit.

M. Bouchard exprime aussi cet avis que l'on ne devrait pas emprunter pour payer les dépenses courantes.

M. Duplessis. — L'opposition ne s'entend pas. Le député de Québec-Centre disait que c'était un scandale que de taxer les compagnies qui répandaient la lumière matérielle pour leur faire défrayer le coût de la lumière intellectuelle. Et quand nous voulons emprunter, vous protestez. Qui voulez-vous taxer, à part les compagnies? Quand nous sommes arrivés au pouvoir, les coffres étaient vides, il n'y restait plus que la trace des ongles de ceux qui allaient y chercher de l'argent. Nous n'avons que deux moyens pour nous procurer de l'argent: taxer ou emprunter. Car jamais nous ne trainerons les comptes. Autrefois, c'était un régime de pitons; aujourd'hui, c'est un régime de paiement et de réajustement.

CE A QUOI IL S'OBJECTE
Le Dr Hamel. — Ce à quoi je m'objecte, c'est qu'un fonds spécial soit créé à même les taxes des grandes corporations pour payer les institutrices. Que ces taxes tombent dans le fonds consolidé, très bien. Mais qu'on ne s'arrange pas de façon que les compagnies puissent dire: "C'est nous qui majorons les revenus des institutrices".

M. Auguste Boyer entre en scène et dit que le Dr Hamel a déjà affirmé que taxer les compagnies pour leur faire payer les salaires des professeurs serait de nature à leur permettre d'acheter les professeurs. Le Dr Hamel proteste. M. Duplessis dit que le Dr Hamel s'est opposé à ce qu'on taxe les compagnies. Le Dr Hamel rectifie. Il dit que créer un fonds spécial à même les taxes des compagnies pour les professeurs serait leur donner un moyen d'influencer les professeurs. Il n'a pas d'objection, bien au contraire, à ce qu'on taxe les compagnies. Mais qu'on ne crée pas de fonds spécial.

M. Oscar Drouin prend la parole et dit que le député de Québec-Centre ne s'est pas objecté à ce que les compagnies soient taxées, mais à ce que l'on fixe un fonds spécial du produit de leurs taxes. Le député de Québec-Centre a dit qu'il était démontré que l'on s'était servi de l'éducation pour former une propagande favorable aux trusts.

M. Drouin. — Ce que veut le député de Québec-Centre et ce que nous voulons, c'est que les compagnies soient taxées et que le fruit de ces taxes soit versé au fonds consolidé.

IL A DU DEDAIN
Le député de Châteauguay a (Suite à la page 6, 3e colonne)

Offres extraordinaires

— Aux —
plus grands magasins de Québec

LA COMPAGNIE PAQUET

LIMITÉE

Robes d'intérieur, Uniformes, Etc.

Nous invitons les dames et les demoiselles à venir voir les améliorations — toujours pour le mieux — que nous avons apportées à notre Rayon des Robes de Maison, etc., ainsi qu'à profiter des offres ci-après :

UNIFORMES DE BONNES — modèle Martha Washington ou autres — manches longues ou courtes — Tous les styles, teintes et tailles.

\$1.95 \$2.95 \$3.95

UNIFORMES DE GARDES-MALADES, croix blanche de Martha Washington, en popeline sanforisée, manches longues ou courtes, boutons détachables. Toutes les tailles — Catalogue adressé franco sur demande.

98c. \$1.25 \$1.49 \$1.95 \$2.95 \$3.95

UNIFORMES blancs, pour coiffeuses, demoiselles de restaurant, etc. — manches longues ou courtes — modèle croisé ou à boutons.

98c. \$1.19 \$1.49 \$1.95

ROBES DE MAISON — broadcloth, toile, piqué, seersucker, Spun-tex, etc., manches longues ou courtes — confection Martha Washington, Ideal, Osmor. — Toutes garanties lavables et de confection parfaite.

98c. \$1.25 \$1.49 \$1.75

\$1.95 \$2.95

SMOCKS ordinaires ou d'artistes, en broadcloth mercisé anglais ou ordinaire, couleurs unies ou dessins imprimés. Toutes les couleurs, dans les tailles 32 à 44.

\$1.00 \$1.59 \$1.95

TOILETTES — Tablier, coiffe, poignets et collet — en linon ou organdi blanc et de couleurs. La toilette.

\$1.25 à \$2.95

TABLIERS blancs pour bonnes ou gardes-malades —

59c. à \$1.59



PANTOUFLES à un prix très spécial

600 **49**

PAIRES DE PANTOUFLES en cuir rouge, bleu, vert, noir — style indien, avec motif perlé — semelles et talons avec coussinet — 8 à 10 pour enfants — 11 à 2 pour fillettes — 3 à 8 pour dames. **UN SEUL PRIX**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

Grands spéciaux au rayon des COUVRE-PLANCHERS

CARPETTES JAPONAISES en paille de riz

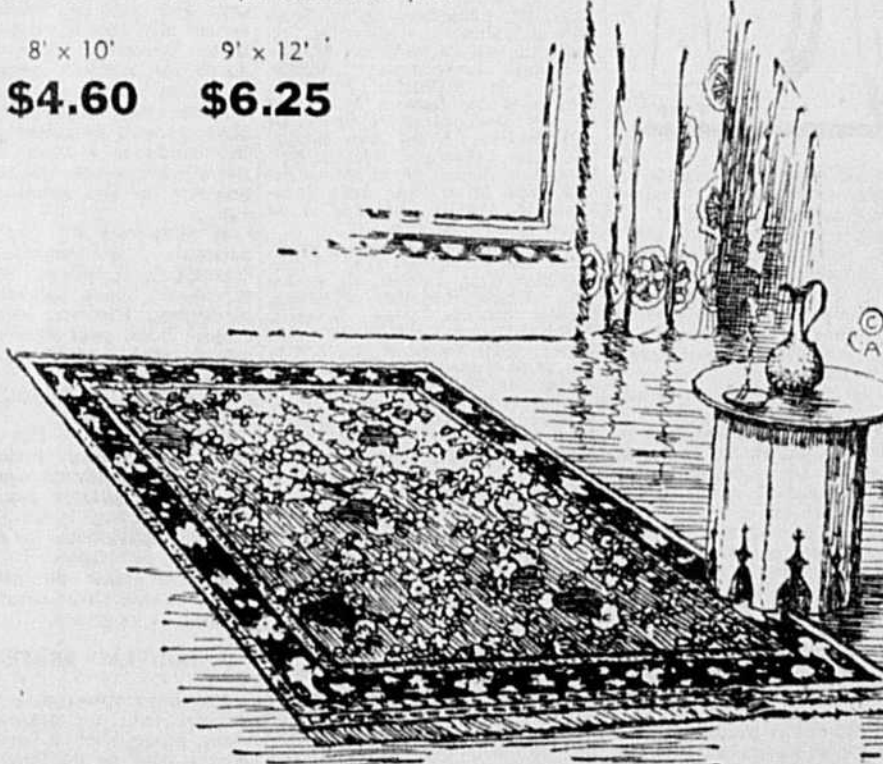
Très jolis dessins sur fond vert, tan ou bleu — L'article par excellence pour la véranda.

4'6" x 7'6"	6' x 9'	8' x 10'	9' x 12'
\$2.25	\$3.25	\$4.60	\$6.25
27 x 54 pouces	36 x 72 pouces		
60c.	\$1.10		

Carpettes "Kenmore" en fibre

Magnifiques dessins modernes ou fleuris sur fond vert, jaune ou bleu — Très appropriées pour maisons d'été.

4'6" x 7'6"	6' x 9'
\$7.90	\$11.00
8' x 10'	9' x 12'
\$15.75	\$18.50
27 x 54 pouces	36 x 65 pouces
\$3.75	\$4.75



HAMACS pour adultes

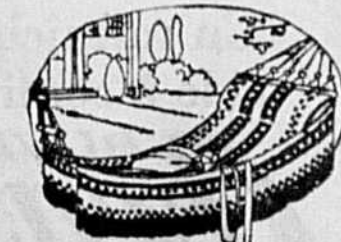
Choix complet, dans toutes les teintes nouvelles.

\$3.10 à \$8.50

HAMACS pour bébés

En blanc ou kaki, 16 x 30 pouces, pour la véranda ou l'auto.

\$1.90



LE SEUL AUTO A BAS PRIX

avec CADRE A QUADRUPLE CANTILEVER, A DOUBLE FORCE

PONTIAC

75 VOITURES

qui parcourent une distance de 9,000 milles sont nécessaires pour transporter les passagers qui voyagent en tramways chaque jour à Québec. Ce service de transport exige un personnel de au-delà de 350 hommes pour conduire, nettoyer et réparer les voitures, pour diriger le service et pour entretenir la voie et le réseau d'alimentation.

Servez-vous du tramway, voyagez à bon marché.

Q. R. L. & P.

Nous vendons au comptant seulement, et l'économie qui en résulte rejait sur les prix de nos marchandises.

PROFITEZ de notre prix SPECIAL 69. Pour nettoyage à sec de complets, paletots, robes, manteaux

TEINTURERIE MATHIEU, Ltée - 4-1600

La Vie Sociale

M. et madame Fernand Choquette ont reçu à dîner dans l'intimité dimanche, en l'honneur du docteur et de madame Daniel Longpré, de Montréal.

Le lieutenant-colonel Henri Desrosiers, de Montréal, est actuellement en excursion de détente au Club Stadaconna. Madame Desrosiers passe la semaine à Québec, l'initiée de sa mère, madame Gustave Taschereau.

Mademoiselle Marie Chauveau recevait à déjeuner aujourd'hui

VAISSELLE. Comme cadeau de mariés. UN SET DE VAISSELLE. M. \$11.50 M. \$9.45

RENAUD & CIE 72 St-Paul 2-8509

Soyez à la page Par Marian Martin



Voici une robe de Marian Martin que vous trouverez très fraîche pour les chaudes journées d'été.

Confectionnez ce modèle dans un voile imprimé, un crêpe lavable ou une soie quelconque et vous apprécierez les résultats.

Le patron se vend 20c. Envoyez ce montant en bon de poste (les timbres pas acceptés). Adressez votre commande au Service des Patrons de l'Action Catholique, 3, Blvd. Charest, Québec, P.Q.

EDDY'S STERILIZED DREADNOUGHT TISSUE. Gros rouleau de papier crêpe doux blanc.

La prorogation des Chambres serait fixée à mercredi

(Suite de la page 5) beaucoup de dédain pour ce qu'il appelle aujourd'hui les champions d'Utopie. Mais pas un député de l'Union nationale avant le 17 août ne nous taxait d'utopie. On avait alors besoin de ces utopies.

M. Gagnon.— J'ai entendu le député de Québec-Centre dire qu'il était contre ces taxes. Il prétendait qu'on allait corrompre le peuple en leur faisant croire que les compagnies d'électricité avaient droit à leur reconnaissance.

M. Duplessis.— Evidemment, il vaut mieux recevoir ces injures par la charité chrétienne et pardonner des offenses. Mais la vérité oblige tout de même à reconnaître que le député de Québec-Centre, privé, et publiquement, a dit, et laissé les autres dire, avec beaucoup de satisfaction, il a laissé circuler des pancartes dans le même sens, que j'étais un vendu, un "Judas", un lâche, un bon à rien, un traître, un homme livré aux tristes. Je lui pardonne et je lui pardonne.

M. Bouchard.— Je ne rétorque pas un débat je réfère à une absence de débat (rires). Le chef de l'opposition poursuit en disant que les résolutions dit que le million sera versé sans préjudice aux droits des compagnies de la cité.

M. Bouchard.— Pourrait Montréal devant être payé la semaine dernière. Voilà que ça retarde.

M. Bouchard.— Je ne rétorque pas un débat je réfère à une absence de débat (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

RENSEIGNEMENTS D'UNE MÈRE CHRÉTIENNE À SA FILLE DE DIX-HUIT ANS



le POINT D'INTERROGATION

PAR L'ABBÉ V. GERMAIN

Une modalité seulement. Quant au programme de l'Union Nationale accepté lors de la convention de 1935 c'est le programme intégral de l'Action Libérale Nationale qui a été publié dans "L'Action Catholique" n'était nul autre que celui-là. Je suis surpris d'entendre le premier ministre déclarer qu'il a défendu de le publier. C'est moi-même à Québec, qui me basant sur la convention du 7 novembre 1935 ai demandé de le publier dans "L'Action Catholique".

M. Duplessis.— Je comprends la situation du député de Québec-Est. S'il m'arrive de m'impatienter, lorsque je m'en rends compte qu'il faut que je répète deux fois la même chose pour lui expliquer une loi. Il a besoin de comprendre l'avis du peuple qui s'est pourtant prononcé dans la Beauce. Je sais que le député de Québec-Centre ne trouve pas cela suffisant et qu'il doit voir deux fois pour que ce soit clair.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

M. Duplessis.— Ce qui intéresse le chef de l'opposition c'est l'argent. M. Duplessis rappelle que c'est à la suite de ses rencontres avec les officiers de la compagnie et ses démarches qu'il a obtenu de la compagnie ce paiement d'un million au cours de l'année fiscale qui va entre le premier mai et le 30 avril suivant.

COMPAGNIES D'UTILITÉS PUBLIQUES, mais je suis opposé à ce qu'on forme un fonds spécial avec ces taxes dans le but de majorer les salaires des instituteurs.

M. Gagnon.— J'ai entendu le député de Québec-Centre dire qu'il était contre ces taxes. Il prétendait qu'on allait corrompre le peuple en leur faisant croire que les compagnies d'électricité avaient droit à leur reconnaissance.

M. Duplessis.— Evidemment, il vaut mieux recevoir ces injures par la charité chrétienne et pardonner des offenses. Mais la vérité oblige tout de même à reconnaître que le député de Québec-Centre, privé, et publiquement, a dit, et laissé les autres dire, avec beaucoup de satisfaction, il a laissé circuler des pancartes dans le même sens, que j'étais un vendu, un "Judas", un lâche, un bon à rien, un traître, un homme livré aux tristes. Je lui pardonne et je lui pardonne.

M. Bouchard.— Je ne rétorque pas un débat je réfère à une absence de débat (rires). Le chef de l'opposition poursuit en disant que les résolutions dit que le million sera versé sans préjudice aux droits des compagnies de la cité.

M. Bouchard.— Pourrait Montréal devant être payé la semaine dernière. Voilà que ça retarde.

M. Bouchard.— Je ne rétorque pas un débat je réfère à une absence de débat (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

M. Bouchard.— Une commission sur les valises (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

Peinture CE PRINTEMPS. Employez une peinture de qualité... et un bon pinceau. RENEVEZ VOTRE MAISON. AVEC LA PEINTURE.

torités municipales de Montréal, contrat en vertu duquel on garantirait des dividendes de 6 à 7 pour cent et des profits de 5 à 6 pour cent sur les actions, contrat par contre où on ne trouvait rien pour protéger les travailleurs du service de la compagnie et les travailleurs qui se servaient des tramways.

M. Duplessis.— Evidemment, il vaut mieux recevoir ces injures par la charité chrétienne et pardonner des offenses. Mais la vérité oblige tout de même à reconnaître que le député de Québec-Centre, privé, et publiquement, a dit, et laissé les autres dire, avec beaucoup de satisfaction, il a laissé circuler des pancartes dans le même sens, que j'étais un vendu, un "Judas", un lâche, un bon à rien, un traître, un homme livré aux tristes. Je lui pardonne et je lui pardonne.

M. Bouchard.— Je ne rétorque pas un débat je réfère à une absence de débat (rires). Le chef de l'opposition poursuit en disant que les résolutions dit que le million sera versé sans préjudice aux droits des compagnies de la cité.

M. Bouchard.— Pourrait Montréal devant être payé la semaine dernière. Voilà que ça retarde.

M. Bouchard.— Je ne rétorque pas un débat je réfère à une absence de débat (rires).

M. Bouchard.— Tout ce que fait le gouvernement, il crée un comité d'étude. Mais ce n'est pas la commission qui va régler, c'est le gouvernement.

M. Bouchard.— C'est encore une commission.

DIX ANS DE MARIAGE? J'AI PEINE À LE CROIRE! Les maris ne cessent d'adorer si vous évitez une Peau Cosmétiquée. Bien peu sages celles qui risquent une peau cosmétiquée...

9 JOLIES ÉTOILES DE L'ECRAN SUR 10 EMPLOIENT LE SAVON DE TOILETTE LUX

La prorogation des Chambres serait fixée à mercredi

(Suite de la page 6) Nous avons dit qu'il n'appartenait pas à la Législature d'imposer un conseil sans qu'il y ait préalablement eu un vote... sans savoir ce qu'elle faisait. La ville est satisfaite. Aux représentants de la compagnie de tramway nous avons dit: Vous direz à vos gens de payer \$1,000,000, à la ville de Montréal, et que je veux une réponse avant jeudi.

qui se disaient prêts à rouvrir l'usine de Chandler. Ils se disaient prêts à dépenser 3 millions. Je me suis aperçu que tous deux n'étaient pas sérieux et que leur but était de faire des profits de premier ordre avec les travaux de réparation et d'amélioration et la deuxième avec la vente d'obligations. Ce n'était pas le but de notre loi. Nous avons reçu la visite d'un M. Simard qui n'était pas sincère. Il y eut ensuite M. Coulombe. J'ai douté et je lui ai dit qu'il n'offrait pas de garanties suffisantes de trouver quelqu'un de solide pour l'appuyer et que nous parlerions d'affaires. Il est alors venu me voir avec M. McGinnis, président de l'Anglo Pulp. Nous avons eu la certitude qu'il s'agissait d'un projet sérieux. Nous avons dit à la compagnie que nous lui concéderions les limites qui avaient été données à l'ancienne compagnie et si nécessaire une limite additionnelle de 600 milles située dans la Gaspésie. Nous avons aussi déclaré aux promoteurs que nous leur donnerions des limites ailleurs si le bois de la Gaspésie n'était pas jugé bon, mais que ce bois ne devrait pas être utilisé ailleurs qu'à l'usine de Chandler.

compagnie s'incorpore sous l'emprise des lois de Québec, qu'elle ait des directeurs canadiens, qu'elle donne la préférence à la main-d'œuvre canadienne et surtout gaspésienne, qu'elle s'engage à payer des salaires raisonnables, à fonctionner régulièrement, à acheter ses matériaux dans Québec, à donner la préférence aux experts du Québec, à payer ce que l'ancienne compagnie devait à la municipalité, à payer au gouvernement ce que l'ancienne compagnie devait. J'ai aussi exigé de la compagnie Anglo-Pulp une garantie et je puis dire que l'usine de la nouvelle compagnie Gaspésia Sulphite fonctionnera au commencement d'octobre. Deux digesteurs seront en opération au mois de juillet tout probablement. M. Duplessis ajoute que la compagnie s'est formée. Sur le conseil de direction figurent M. McGinnis, un représentant des intérêts Rothermore en Angleterre, M. Jean Mercier, M. Coulombe. La garantie donnée par la compagnie Anglo-Pulp est une lettre où elle déclare que le moulin de Chandler fonctionnera régulièrement.

des SPUDS... après une grosse nuit. 10 POUR 10c, 25 POUR 25c. Avec ou sans bout de liège. Aussi, en TobacSpud haché fin pour les faire vous-même, 10c le paquet. ROCK CITY TOBACCO CO., LTD., QUÉBEC. Compagnie canadienne et indépendante.

l'ardeur des vainqueurs se calma et que le gouvernement aura la soumission des vaincus, dit-il. M. Pouliot se lance ensuite dans l'éloge de son chef. Il dit que le premier ministre a rempli à date tous les engagements qu'il avait pris dans son comté. Il dit plus loin que le premier ministre a enseigné à ses députés un code d'honneur politique et que quel que soit le résultat de l'enquête des comptes publics, elle aura enseigné aux députés le sens de l'honneur.

de le vote. Le résultat est de 46 à 5 pour les résolutions. MM. Bouchard, Bastien, Delagrave, Connors et Dumaine sont les seuls libéraux présents. Des hamellistes, seul M. Drouin est présent et il vote avec le gouvernement. Les résolutions sont votées en troisième lecture avec la même division. Sur la deuxième lecture du bill, M. Bouchard dit encore "Même division", mais M. Duplessis demande le vote quand même. Il donne le même résultat exactement.

péchés c'est qu'il y avait des amis du chef de l'opposition qui étaient avocats et qui vivaient avec les actions. Il parle de son ancien adversaire politique qui était avocat de la Wayamack et il s'explique pourquoi cette compagnie n'a jamais été poursuivie sous l'ancien gouvernement. Il déclare que le travail ardu après les poursuites qu'il a fait tenter depuis qu'il est procureur général. Il déclare qu'il a le témoignage de son évêque et des membres du clergé qui sont amplement satisfaits de l'amélioration qui existe. Il n'est pas capable de faire de miracle pour guérir en quelques mois des maux de trente ans. Il récite que l'International Paper a dépensé \$30,000, pour améliorer son usine afin d'empêcher le travail du dimanche et qu'elle dépensera encore autant. M. Bouchard déclare qu'il aimerait à voir les approbations des religieux au sujet de cette question.

TOUTES LES TAXES

Nous avons exigé de la nouvelle compagnie qu'elle paie toutes les taxes municipales dues à Chandler, toute la dette municipale de Chandler pour une période de dix ans, après quoi le contrat pourrait être révisé mais la compagnie ne devra jamais payer un montant moindre que celui nécessaire pour couvrir le coût de l'intérêt et du fonds d'amortissement sur la dette de Chandler. Nous avons aussi exigé que la

UNE EPOPEE

M. Duplessis. — Nous sommes à la dernière phase de ce que j'appellerai une épopée, dans la renaissance de notre activité économique. En plus des taxes ordinaires la compagnie paiera toutes les taxes spéciales que la compagnie pourra imposer. Si le gouvernement n'avait fait que cela en six mois, je dirais qu'il a fait mieux que l'ancien gouvernement en quatre ans. Le premier ministre termine en félicitant le député de Gaspé-Sud

IL VOTERA CONTRE

M. Bastien dit qu'il votera contre ces résolutions parce que c'est un faux principe pour le gouvernement d'intervenir dans les affaires privées et que donner à une compagnie 1,124 milles carrés de concessions forestières pour faire ouvrir un moulin, c'est trop cher. M. Duplessis dit que ces concessions seront cédées aux conditions ordinaires, sauf une diminution de 50 p.c. dans les droits de coupe et les rentes foncières pendant cinq ans, ce qui ne représente pas 50% de ce qui est actuellement donné en secours directs. De plus la compagnie devra payer toutes les taxes. M. Bouchard dit qu'il votera contre le bill justement parce que ces conditions exprimées par le premier ministre n'y sont pas inscrites. Le bill dit simplement "Aux conditions que fixera le lieutenant-gouverneur en conseil". M. Bouchard dit qu'il ne veut pas donner un mandat en blanc au gouvernement. Sur la deuxième lecture des résolutions, M. Bouchard prononce la division et M. Duplessis deman-

TRAVAIL DU DIMANCHE

On étudie ensuite le bill en comité. M. Oscar Drouin attire l'attention du premier ministre sur le fait qu'on travaille encore le dimanche à certains endroits et demande qu'on voit à ce qu'on ne travaille pas le dimanche à Chandler. Il demande qu'on fasse fermer les moulins le samedi midi pour donner le temps aux employés de faire les réparations nécessaires avant minuit. M. Duplessis dit qu'il fait et fera en son pouvoir pour empêcher qu'on ne travaille le dimanche. Il y a déjà eu plusieurs poursuites de prises. Seulement, dit-il, l'ancien régime était tel qu'on construisait des moulins de façon à ne pouvoir fermer le dimanche sans de graves préjudices. Mais le premier ministre n'admet pas que l'on puisse fermer le samedi midi, alors qu'il y a tant de chômage, et qu'il faut soutenir la concurrence des autres provinces. Ce serait désastreux, dit-il. Et il demande aux industriels d'ouvrir les yeux "si non aux vérités élémentaires, au moins aux vérités matérielles". M. Duplessis dit que si le travail du dimanche n'a pas été em-

LE CLERGE SATISFAIT

M. Duplessis dit que le clergé a fait part de sa satisfaction relativement aux efforts qu'il a faits depuis qu'il est premier ministre et procureur général pour enrayer ce mal. Il réfère M. Bouchard aux éloges que son évêque lui a faits à la radio lors de son banquet aux Trois-Rivières, éloges qui l'ont vivement ému parce que venant de son ancien professeur, éloges comme le chef de l'opposition n'en a jamais mérités. M. Bouchard dit qu'il a lui aussi des éloges de son évêque. Il dit au premier ministre: "Vous allez à étaler votre religion". M. Gagnon soulève un point d'ordre parce que le chef de l'opposition n'a pas été em-

3000 AUTOS USAGÉS TOUS RECONDITIONNÉS! TOUS À PRIX MODÉRÉS!

CES AUTOS DOIVENT ETRE VENDUS MAINTENANT! Ne manquez pas cette vente d'autos usagés—le plus considérable étalage au Canada. VOYEZ CES AUTOS AUJOURD'HUI Ne retardez pas. Les aubaines comme celle-ci ne viennent pas tous les jours. CHEVROLET, PLYMOUTH, DODGE, FORD, etc. à partir de \$490. À NOTRE NOUVEAU PARC D'AUTOS USAGÉS EN FACE DE L'EDIFICE UNIVERSAL AUTO. UN VOLUME SANS PRÉCÉDENT DE VENTES DE NOUVEAUX CHRYSLER ET PLYMOUTH NOUS A MIS EN POSSESSION DE CES AUTOS USAGÉS. PRIX MODERES. TERMES APPROPRIÉS. Les conditions de vente seront des plus généreuses.

UNIVERSAL AUTO LTÉE 25, 27, 33, 39, 41 DE LA COURONNE, TÉLÉPHONES 5112, 5113, 5114, 5115 AUTOS USAGÉS DE TOUS LES PRIX

Le Dr Hamel répond en soutenant que le premier ministre se fait le grand dispensateur des châtimens et des absolutions au nom du Grand Maître, qu'il aime ça, confesser tout le monde, accorder ou retirer son pardon. M. Duplessis. — C'est au premier ministre qu'on en veut, ce n'est pas aux députés. Le Dr Hamel. — Je sais que le premier ministre n'aime pas ça, quand je parle d'un document qu'il a signé. Enfin! Je voterai pour cette loi. Le premier ministre aimerait mieux que je vote contre, il cherche à provoquer des sentiments hostiles et à nous faire voter contre cette loi. M. Duplessis. — Dans l'ancien temps, c'était pas pour, c'était pourri. M. Bouchard dit qu'il votera aussi pour le bill et que les critiques qu'il en fait, ce n'est pas pour faire plaisir au tramway. Je ne connais même pas Julian Smith, dit-il; le premier ministre, lui le connaît. Le premier ministre qui n'aime pas les trusts et qui l'a prouvé aux dernières élections les poursuit partout en faisant claquer son fouet d'angora; et il pense que les trusts, pris de peur, vont dire: combien est-ce que c'est? M. Lacroix, lui, dit que c'est \$150,000. M. Duplessis. — Je ferai remarquer que M. Lacroix commence à ramollir. Et si le chef de l'opposition veut lui faire un message pour moi, il pourra lui dire que s'il veut se faire entendre, qu'il compare et nous allons voir qu'est-ce que M. Lacroix et qu'est-ce que l'opposition.

QUIL LAVE SON LINGE

M. Bouchard. — Que le premier ministre lave donc son linge avec M. Lacroix. Si ça avait fait l'affaire du premier ministre, il y a longtemps que M. Lacroix serait venu en bas. Mais M. Lacroix dort tranquille. Les fouets de cosaques, ça n'agit pas sur tout le monde. Les grandes compagnies n'ont pas peur. Ah! si le premier ministre n'était pas entouré comme il l'est, il verrait que le peuple est inquiet et que la situation est bien changée depuis quelques mois. Et la discussion continue sur ce ton pendant plusieurs minutes. M. William Tremblay y prend part, disant que l'opposition fait de l'obstruction et invitait le chef de l'opposition à venir le rencontrer à Montréal pour voir quel est le sentiment de la population au sujet de ce bill. MM. Bastien et Boyer ont une nouvelle prise de bec. Finalement, les résolutions sont rapportées et adoptées. Le bill lui-même est voté en troisième lecture à l'unanimité.

CHANDLER

La Chambre se forme de nouveau en comité plénier pour étudier les résolutions préliminaires à la loi relative à la réouverture de l'usine de Chandler. Elles autorisent le lieutenant gouverneur en conseil à concéder à la Gaspésia Sulphite Company qui a acquis l'usine de Chandler les 524 milles de concessions forestières situées dans la Gaspésie et vendues en 1934 à la "Maritime Operating Corporation" après distraction des lots affectés aux fins de colonisation en plus d'une étendue additionnelle de pas plus de six cents milles de concessions forestières dans un territoire qui jugera convenable. M. Bouchard demande à combien ces concessions forestières avaient été vendues et M. Duplessis en profite pour expliquer rapidement les circonstances dans lesquelles se sont opérées toutes les négociations. M. Duplessis. — Lors de la dernière session, j'ai préparé une loi pour faciliter la réouverture de l'usine. Cette usine avait coûté des millions et après avoir opéré elle a dû fermer ses portes. Il s'agit de la construction et des premières opérations, produisant une migration qui forma le village de Chandler. L'usine fermée ces gens tombèrent dans la plus grande misère. Par la suite, j'ai rencontré MM. Stadler et Pittfield

La prorogation des Chambres serait fixée à mercredi

(Suite de la page 7)

position s'est adressé au premier ministre en employant la deuxième personne.

M. Bouchard admet avoir violé le règlement mais il ajoute que les journaux ne protestent pas comme ils l'ont fait si c'était le seul règlement violé en Chambre. Il soutient que le travail du dimanche continue comme par le passé et suggère que le moyen de faire disparaître cet abus serait de limiter les heures de travail sur semaine afin de donner aux manufacturiers le temps de faire exécuter les réparations sans empêcher sur le dimanche.

M. Duplessis déplore que le gouvernement provincial ne puisse passer une législation sur le travail du dimanche. Si c'était possible la première offense serait punie par une amende de \$5,000, et pour la deuxième ce serait l'emprisonnement. Il rappelle que M. Brunelle, député de Champlain au fédéral, a présenté une loi dans ce sens aux Communes mais qu'on la laissa en plan. Il estime que cette question se règlera définitivement le jour où tous les hommes publics cesseront de faire de cette question, une question politique.

M. Bouchard dit que diminuer les heures de travail sur semaine relève du provincial. M. Duplessis l'admet mais estime que c'est s'exposer à voir notre industrie périr au bénéfice de celle des autres provinces tant qu'on n'aurait pas une législation uniforme partout. Il assure que le procureur général ne cessera jamais de travailler avec autant d'ardeur que par le passé pour obtenir la disparition du travail du dimanche mais qu'il faut d'abord éviter des changements si radicaux qui auraient des effets désastreux.

LE VOTE

M. Duplessis propose la troisième lecture du bill, et réclame le vote. La troisième lecture est votée par 41 voix contre 5.

On voté pour la troisième lecture : MM. Duplessis, Fisher, Gagnon, Auger, Tremblay, Coonan, Trudel, Barré, Bilodeau, Dussault, Elie, Béique, Labbé, Tardif, Pouliot, Bélanger, Monette, Boyer, Jolicoeur, Pelletier (Gaspé Nord), Pouliot (Gaspé-Sud), Bulloch, Bellemare, Leduc, Barrette (Terrebonne), Auger (Gatineau), Taché, Larivière, Dr Dubé, Thibault, Labelle, Langlais, Lerclerc, Fleury, Roy, Lesage, Teller, Paradis, Ferron, Drouin, MM. Duplessis.

On voté contre le bill: MM. Bouchard, Bastien, Connors, Delagrave, Dumaine.

La Chambre s'ajourne ensuite à 11 heures ce matin.

Chronique Maritime

(Suite de la dernière page) où il a pris une cargaison de papier et d'amiante, et est reparti hier.

Le "Topsdalstord", arrivé au quai de l'Anglo-Pulp, dimanche matin, à 5 heures 40, est reparti hier après-midi, à 3 heures 15.

Le "Manchester Regiment" est au quai 29 où il charge des marchandises générales.

LE "MERCATOR"

Hier après midi, le navire-école de la marine belge a été signalé à la Pointe-au-Père où il était ancré.

LE "BATEAU DE MONTREAL"

Les vaisseaux de la Canada Steamship Line, que beaucoup appellent communément les "bateaux de Montréal" commenceront leur service entre Québec et la métropole le 5 juin. Les trois navires de cette ligne maritime furent hivernés à Sorel et ils subissent actuellement les réparations ordinaires de mise en état. Le "Saint-Laurent", le "Québec" et le "Tadoussac" sont les trois unités de cette flotte, à laquelle s'ajoutera le "Prince Henry" que la compagnie vient d'acheter, il y a quelques mois. Les navires de la C.S.L. jaugent 7,000 tonnes en moyenne et font une vitesse de 18 nœuds. Le "Prince Henry" peut atteindre 23 nœuds.

LE "MERCATOR"

Le "Mercator" est le navire-école de la marine belge, dont on a entendu assez souvent parler, depuis quelque temps. Hier après midi, il était à l'ancre, un peu au nord de Pointe-au-Père. Il remontera le fleuve et se rendra directement à Montréal. Contrairement à ce qu'on avait cru d'abord, il ne fera pas escale à Québec. Il sera dans le port de la métropole le 24 mai. Il n'arrivera à Québec qu'en revenant, soit le 2 juin et il repartira le 5 de ce mois.

À Montréal, son équipage participera aux fêtes et à l'exposition organisée à l'occasion de la Semaine Commerciale Belge. On sait qu'une exposition sera tenue dans les magasins Henry Morgan, à Montréal, et qu'une mission commerciale belge débarquera à Québec, le 22 mai, du "Montcalm".

Le "Mercator" est un voilier de 770 tonnes et il est un navire sur lequel 31 cadets apprennent leur métier de marins. Il appartient formellement à la marine marchande belge puisque le pays de Léopold III n'a pas de marine militaire. Vingt-neuf officiers et sous-officiers et marins forment son équipage. Il y a aussi un amirauté à bord. Le "Mercator" séjournera pendant trois jours dans notre port et on obtiendra très probablement la permission de visiter ce voilier. Les heures de visite seront annoncées plus tard, par la voie de la presse.

Ce navire est sous les ordres du capitaine Vandesaende.

Le paquebot "Montcalm", du Pacifique Canadien, qui est attendu à Montréal, le 22 mai, nous amènera d'Europe, la mission économique belge, composée d'une vingtaine de représentants de l'industrie et du commerce belges. Cette mission officielle a été envoyée au Canada pour étudier la possibilité de resserrer les liens du commerce entre la Belgique et le Canada.

Après avoir séjourné à Montréal, du 24 mai au 28 mai, où elle assistera à l'ouverture de l'exposition qui aura lieu aux magasins Henry Morgan, le 25 mai, à 10 heures 45 du matin, sous la présidence de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, Lord Tweedsmuir, la mission partira pour Shawinigan, puis elle ira à Ottawa, le 30 et 31 mai, et les 1er, 2 et 3 juin, elle sera à Québec. Le 4 juin, il y aura d'abord une visite aux autorités civiles et religieuses de la ville. Le 5 juin, la Chambre de commerce de Québec, section aînée et section cadette, la recevra à St-Joachim, à déjeuner. Et le soir, aura lieu le départ. D'autres détails seront communiqués sous peu au sujet des démonstrations qui auront lieu en l'honneur de cette mission, dans notre ville.

Voici maintenant la liste des membres de cette mission :

Lucien Graux, de Bruxelles, président du Comité Central Industriel, Vicomte A. du Parc, de Bruxelles, envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire, chef de la section de l'Exposition commerciale au Ministère des Affaires Étrangères.

Alfred Frank, de Bruxelles, représentant en Belgique de l'Association Belge-Canada.

Fréd. Met den Ancht, secrétaire de la Mission.

Henri-J.P. Belliard, d'Anvers, président des ateliers de réparations et chantiers Belliard-Crichton & Co., administrateur du chantier naval de Rupelmonde et des Corderies & Tissage Franco-Belges.

Jean Boels, de Gand, directeur général de la Cie Bergougnan Belge.

Rév. P. de Sebast. Braun, directeur de l'atelier d'art de Maredsous, Combrè, licencié en droit.

De Mol-Morel, de Bruxelles, administrateur des Écrémuses Mélotte.

René Desirée, de Bruxelles, vice-président de la Cie Belge, représentant des A.C.E.C.

Edmond Henquin, de Bruxelles, administrateur de la Cie Belge, représentant des A.C.E.C.

Charles Hervey-Cousin, de Bruxelles, vice-président du conseil supérieur de la marine, administrateur de la Cie des Installations Maritimes de Bruges-Zeebrugge et administrateur du charbonnage de Stripy-Bracquegniez.

Geo. Manderveld, de Ougrée, directeur commercial de la Société Commerciale d'Ougrée-Marihaye.

Jacques Masui, de Bruxelles, représentant un certain nombre d'éditeurs belges.

Alexandre Osterrieth, d'Anvers, comptoir Lainier.

Tasieus, Continental Cellulose.

J. Thomas, de Bruxelles, directeur de la Cie Commerciale Belge-Canadienne.

Val Halsberghe, importateur de produits alimentaires.

Lancien Vertongen, administrateur de la S. A. Vertongens, à Termonde.

Thiry, machines pour papeteries.

À la Cunard

Deux paquebots de cette compagnie quitteront Montréal, le 21 mai. Ce sont l'"Alania" et l'"Andania".

Un frétier de cette compagnie, le "Sulairia", est arrivé à Québec, hier soir, vers onze heures, et il est reparti à 5 heures, ce matin, afin de remonter le fleuve jusqu'à Montréal. Il vient de Glasgow, Écosse, et il transportait 5 ou 6 passagers. Sa cargaison se composait de marchandises de toute sorte et d'animaux de race.

Le seul paquebot du Pacifique Canadien à laisser le port de Montréal, cette semaine, sera le "Duchess of York", qui partira le 21 mai. Nous donnerons, demain, le nombre de ses passagers. Le "Beaverbrae", un frétier de cette même ligne maritime, est aussi dans le port de la métropole et le quittera le même jour que le "Duchess of York".

PILULES DODD POUR LES REINS. Pour MAL DE DOS, RHUMATISME, L'IMPURETÉ DU SANG ET LES TROUBLES DES REINS.

À la Clarke

Le "New Northland", de la Clarke Steamship Company, arrivera dans le courant de la journée et réparera ce soir même pour Terre-Neuve et la Côte Nord. Il prendra une cargaison complète.

Le "Gaspé" est arrivé aujourd'hui, venant de l'Île-du-Prince-Édouard et de la côte gaspésienne.

Un nouveau capitaine

Un nouveau capitaine prendra charge du "Montcalm", du Pacifique Canadien et ce nouvel officier est le capitaine H. J. Ferguson. S.C. Celui-ci obtint le grade qu'il a actuellement, il y a un an, lorsqu'il fut nommé capitaine du frétier Beaverdale. Mais aujourd'hui, il prend son premier commandement à bord d'un paquebot. Il accomplira sa première traversée sur son nouveau bateau, en juin. Il remplace le capitaine A.R. Meikle, R.D. R.N.R., qui est transféré au "Montcalm".

Le capitaine Ferguson est l'inventeur d'une ceinture de sauvetage qui a fait ses preuves puisque c'est ce modèle qui est utilisé exclusivement sur tous les vaisseaux du Pacifique Canadien et sur le "Queen Mary".

Pendant la guerre, il commanda le contre-torpilleur "Hawk" et au cours d'un patrouille qu'il effectuait dans la mer du Nord, il coula le sous-marin allemand U-14 et fit l'équipage de ce sous-marin, prisonnier. À cette occasion, il reçut un câblagramme de félicitation de la part de l'amiral Lord Jellicoe, commandant en chef, en 1915, de la Grande Flotte britannique. Le capitaine fut aussi décoré du D.S.C., "Distinguished Service Cross".

Le "Sauré"

Le "Sauré" est parti ce matin pour effectuer sa tournée d'inspection des phares et des feux fixes du Bas-Saint-Laurent. Parmi les inspecteurs qui feront le voyage, figure M. Moffat, du service maritime du ministère des Transports. Nous avons déjà publié il y a quelques jours, tous les détails concernant cette expédition.

Les vapeurs

Le "Maurice-M." prendra cargaison aujourd'hui au hangar 2 et partira jeudi soir pour la Côte sud depuis Sainte-Anne-des-Monts jusqu'à Gaspé et pour la Baie-des-Chaleurs jusqu'à Bonaventure. Agent: Art. Vaillancourt; tél.: bureau: 2-257.

Le "New Northland" prendra cargaison aujourd'hui au hangar 14 et partira ce soir pour la Côte Nord depuis la Baie Comeau jusqu'à Matashquan et pour Terre-Neuve. Agent: J.-M. Dumont, tél.: 2-2041 et 2-5231.

Les goélettes

La "Stanley-L.", capitaine Frs La-voie, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 5 et partira ce soir pour la Baie Saint-Paul.

La "Harline-T.", capitaine F. Hovington, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce soir pour Tadoussac, les Escoumains et les Bergeronnes.

La "Victoire", capitaine O. Dallaire, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 4 et partira ce midi pour Tadoussac, Sacré-Coeur, et la Baie Sainte-Catherine.

La "C.H. Marchand", capitaine Théo. Desautels, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 3 et partira ce soir pour l'Île-aux-Coudres.

La "Francheville", capitaine Pelletier & Frères, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira mercredi pour St-Roch-des-Aulnaies et la Rivière-Ouelle.

La "Cap-aux-Rets", capitaine N. Mailoux, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira ce soir pour la Grande-Baie, Port-Alfred et Bagotville.

La "Tadoussac-B.", capitaine N. Blanchette, prendra cargaison aujourd'hui au quai Renaud 1 et partira ce soir pour Cap St-Ignace et la Grosse-Île.

La "Sainte-Anne-T.R.", capitaine Art. Tremblay, prendra cargaison aujourd'hui au hangar Verreault et partira mercredi pour Rimouski, Matane et Ste-Flavie.

Ne sont pas prêts:

G. Bouillon, pour Rimouski, Luceville, Price et Métis.

F. Simard, pour Rimouski, Matane, Ste-Flavie et Ste-Anne-des-Monts.

Geo. Gagnon, pour la Malbaie, Pointe-à-Pic et St-Fidèle.

Sanction de lois par Sir M. Teller

(Suite de la dernière page) l'enregistrement des chèques de pension.

"Loi relative à la loi 25 - 26 George V, chapitre 27".

"Loi ratifiant un règlement et des résolutions concernant l'évaluation et la taxation des biens de la Three Rivers Grain and Elevator Company".

"Loi modifiant la charte de la paroisse de la Sainte-Famille-de-Grandy".

"Loi modifiant la charte de la ville de La Tuque et ratifiant le règlement No 229 de ladite ville, ainsi que le contrat en découlant".

"Loi ratifiant et validant le titre de Louis-Philippe Lafond, relatif à la propriété d'un emplacement sis et situé en la cité de Drummondville...".

"Loi concernant la succession de feu Alfred Dalbec".

"Loi relative aux syndics de la paroisse de Sainte-Philomène-de-Rosemont".

"Loi modifiant la charte de la cité des Trois-Rivières".

"Loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer du nord-ouest québécois".

"Loi modifiant la charte de "Les Frères des Ecoles Chrétiennes".

"Loi instituant en corporation les Frères des Ecoles Chrétiennes de Québec".

"Loi modifiant la charte de l'Assurance Mutuelle des Fabriques de Québec".

"Loi concernant la dation en paiement par la Chambre de Commerce du district de Montréal, à Crédit Foncier Franco-Canadien".

"Loi autorisant la cité de Saint-Hyacinthe à emprunter pour contrebalancer les obligations de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe".

"Loi concernant la commission des écoles catholiques de Verdun".

"Loi ratifiant une résolution et un contrat passé entre les commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Donnacona, comté de Portneuf, et la Donnacona Paper Company, Limited".

"Loi ratifiant un règlement et un contrat passé entre la corporation municipale de la ville de Donnacona, comté de Portneuf, et la Donnacona Paper Company, Limited".

"Loi abrogeant la loi 25 - 26 George V, chapitre 59".

"Loi modifiant le Code du notariat".

"Loi modifiant le Code de procédure civile concernant la pétition de droit et le cautionnement en appel".

"Loi concernant l'exercice du droit de vote en matière municipale et scolaire".

"Loi interprétant les clauses 4

Castrol résiste à L'ÉPREUVE DU TEMPS. HUILE A MOTEUR. Castrol WAKEFIELD. DISTRIBUTEUR POUR L'EST DU QUEBEC: WHITEHEAD & TURNER LTD - 40-42, rue ST-PAUL, QUEBEC, P.Q.

et 5 du testament de feu Joseph Rivard. "Loi constituant en corporation la compagnie de chemin de fer Témiscamingue and Abitibi Railway Co." "Loi modifiant la charte de la Fédération des Scouts catholiques de la province de Québec." "Loi modifiant les limites de la municipalité scolaire de la cité de Longueuil." "Loi ratifiant entente intervenue entre les commissaires d'écoles de Montréal-Est et de St-Yves-de-Laval." "Loi abrogeant la loi 25 - 26 George V, chapitre 59." "Loi modifiant le Code du notariat." "Loi modifiant le Code de procédure civile concernant la pétition de droit et le cautionnement en appel." "Loi concernant l'exercice du droit de vote en matière municipale et scolaire." "Loi interprétant les clauses 4

Mme Adélar St-Pierre, de St-Aubert, Mme Thomas Gamache, de Tourville, Mme Jean St-Pierre, de Contrecoeur (Verchères), et M. Emile, de St-Aubert, chez qui il demeurait. Il laisse aussi un frère, M. Pierre Chouinard, et une sœur, Mme Théophile Soucy, de St-Antoine.

RETRAITE. — Une retraite paroissiale a été préchée par les RR. Pères Dubé et Tardif, rédemptoristes.

La température fut des plus favorables, aussi l'assistance fut-elle nombreuse. Les exercices de piété furent édifiants. A noter la "supplique" qui, d'heure en heure, a réuni divers groupes de paroissiens. Ensemble, ils priaient, chantaient et récitaient le rosaire. Spectacle vraiment impressionnant, dont le souvenir demeurera longtemps dans la mémoire de tous.

COMMUNION SOLENNELLE. — Le 14 mai, au milieu de la nuit et des fleurs naturelles, 14 garçons et 12 petites filles, après une communion plus fervente, ont fait, en présence de leurs parents, la profession de foi chrétienne et ont reçu

des mains de M. le curé, leur certificat d'instruction religieuse.

NAISSANCES DE MAL. — Le 2, Jos-Philippe-Martin, enfant de M. et Mme Joseph Bélanger, Parr. et marr., M. et Mme Le-Jos. Bois, de St-Jean-Port-Joli.

— Le 6, Jos-Albert, enfant de M. et Mme Albert Daigle, Parr. et marr., M. et Mme Georges Tremblay.

— Le 7, J.-Pierre-Emilien, enfant de M. et Mme Alexis Desrosiers, Parr. et marr., M. et Mme Jos. Pelletier.

— Le 10, M.-Reine-Florence, enfant de M. et Mme Appoline Dubé, Parr. et marr., M. et Mme Joseph Pelletier.

— Le 12, Louis-Georges (en l'honneur de notre roi, sans doute), enfant de M. et Mme Joseph Gaudreault, Parr. et marr., M. et Mme François Leclerc, de St-Louis.

NOUS AVEZ-VOUS TROUVE Un lecteur de plus

"UNE VOITURE SI BELLE ET SI GROSSE POUR SI PEU D'ARGENT". VEDETTE DE VALEUR. L'AUTO QUI A TOUT POUR 1937. VOYEZ! Oldsmobile d'abord! Donnez-vous la preuve que cette voiture plus grosse et plus belle vous offre davantage pour votre argent. Plus de spaciosité dans ses intérieurs luxueux. Plus de puissance dans son moteur plus gros. Plus de sûreté grâce à ses freins superhydrauliques et à sa carrosserie Fisher monacrier à toit-tourelle. Plus de confort de roulement grâce aux roues à genou mécanique et aux deux stabilisateurs de marche. L'Oldsmobile est vraiment "l'auto qui a tout." Venez aujourd'hui faire une promenade d'essai dans le six de 95 C.V. ou dans le huit de 110 C.V.

OLDSMOBILE 1937. INTÉRIEURS PLUS SPACIEUX.

J.-L. DROLET Automobiles, Limitée. 279, rue St-Joseph QUEBEC. Téléphone: 4-3593. Ernest Delisle, Neville -- Henri Perrault, Lévis -- Georges Villeneuve, Pointe-au-Pic

L'édition d'honneur des Gouttelettes provoque l'admiration des amis du beau et du bien. Monseigneur Camille Roy, P.A. V.G., l'éminent Recteur de Laval, en a fait l'éloge préface. Paul Richard, petit-fils de Pamphile Le May, en est le délicieux illustrateur. (25 hors-texte). La toilette typographique est d'un goût exquis. (Format: 9 1/2 x 6 1/2). En vente chez les principaux libraires et chez l'éditeur: L'abbé Edgar Le May, 700, Chemin Ste-Foy, Québec. Prix \$1.25; frais de poste \$1.50.



REPARER VOTRE MAISON

PROFITEZ DU PLAN D'AMELIORATIONS AUX HABITATIONS

Pour informations adressez-vous à la Section Junior de la Chambre de Commerce, 39, rue St-Paul



L'une des plaideuses s'évanouit

Pendant le plaidoyer de Me Albert Dumontier, avocat de la défenderesse, la plaignante perdit connaissance.

PROCES POUR LIBELLE

Il est assez rare que la fougue oratoire d'un avocat terrasse un adversaire devant le tribunal. Pourtant la chose est arrivée, hier après midi, lors d'un procès devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix.

A la suite de ces événements, la malheureuse fiancée déposa une plainte contre l'une de ses amies pour l'accuser de libelle. Au cours de la preuve, on a révélé que la lettre anonyme aurait été jetée à la poste, le 3 mai, et la réponse du fiancé, le 7 mai.

L'enseignement primaire affilié à l'Univ. Laval

Les examens auront lieu les 21, 22, 23 et 24 mai prochains. Lundi, le 24 mai, il y aura pas d'examen, selon les décisions prises le 18 mars dernier, à la réunion de la Commission permanente.

L. LALIBERTE, ptre

Les quadruplets

MONTREAL, 18. — (U.P.) — Les quatre jumeaux de M. et Mme Paul Martel, nés dimanche soir, sont tous morts.

Une seule ligne de franchés devant Bilbao

(Suite de la première page) présentant de tous les partis politiques coalisés dans le but de réprimer la rébellion, assurer la liberté du peuple et maintenir l'indépendance de l'Espagne.

Discours de l'hon. Dr Alb. Paquette

EDIMBOURG, 18 (UP) — La ville d'Edimbourg a offert samedi dernier au Merchants Hall un dîner en l'honneur de l'Association parlementaire de l'Empire.

Tempête de neige

Samedi dernier, une bourrasque de vent et de pluie glacée se transformait en tempête de neige et laissait en ville de minces couches de neige au pied des murs.

Tag-day pour les aveugles

(Suite de la dernière page) surtout, cela apporte une solution définitive à leur problème, lorsqu'ils sont comme tout homme, ils peuvent travailler, trouver de l'ouvrage et gagner leur vie.

Nomination

Mtre Jean-Charles McGee, B.A.L.L., a été nommé aviseur-legal de la Jeunesse Nationale de Limoilou, Inc. pour un deuxième terme, lors de la dernière assemblée de cette organisation.

Une enquête

Un verdict de "mort d'apoplexie cérébrale" a été rendu ce matin par M. le Dr Paul-V. Marceau, coroner du district, sur la mort de M. Joseph-Charles Huppé, 74 ans, et domicilié au no 74 rue Victoria, qui a été trouvé mort dans sa chambre, hier soir.

L'endroit où le feu a éclaté

LAKEHURST, 18. — (U.P.) — Helmut Lau, membre de l'équipe du dirigeable "Hindenburg", a déclaré aujourd'hui devant la commission d'enquête que le feu avait été allumé, lors de l'explosion qui détruisit le vaisseau aérien, dans la chambre No. 4 et qu'il s'était propagé vers des récipients remplis d'hydrogène.

Poursuites contre deux charlatans

Le Collège des Médecins réclame des amendes de \$50.— Un ne discutant au sujet de l'eau bénite. — De l'eau ou de l'huile.

UN "RAMANCHEUR"

C'était le jour des charlatans devant la Cour de Magistrat. En effet, M. le juge Ferdinand Roy a entendu deux poursuites prises par le Collège des Médecins contre des gens qui avaient exercé illégalement la profession de médecin.

A Radio-Canada

OTTAWA, 18 (UP) — Il est rumeur ici que la C.B.C. a l'intention d'augmenter le volage de ses postes dans le Canada pour essayer d'améliorer ses programmes et mettre fin à l'interférence des postes étrangers.

Un habit disparaît

Enfonçant une vitrine avec une pierre, des voleurs ont assisté au cours de la nuit d'hier au magasin Mozart, rue St-Joseph, et ont fait disparaître un habit.

Vol de bicyclette

Les détectives Oscar Tanguay et Adélar Gaulin ont appréhendé ce matin deux individus en rapport avec un vol de bicyclette.

Présentation de médailles à 85 conducteurs

Une cérémonie très significative a eu lieu mercredi soir, le 5 mai, à la remise des tramways de la Québec Railway, Light & Power Company, à St-Malo.

Le "St-Laurent" est à Chicoutimi

Chicoutimi, 18. — Un navire de guerre, le "Saint-Laurent", est entré dans le port de Chicoutimi ce matin, à 9 heures.

Echo d'une chicane

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a acquitté ce matin, un père de famille, accusé d'assaut, à la suite d'une dispute de famille.

Action maintenue

Le juge en chef Sévigny, de la Cour Supérieure, a rendu jugement hier matin, dans la cause d'Elzéar Verreault vs la Cie de Construction de Québec.

Accusé de vol

Le détective Aimé Pettigrew a conduit devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, samedi matin, un individu accusé d'avoir volé dans l'église Saint-Flavian, comté de Lotbinière.

Déjeuner remis

La maladie de Sir Francis Floud, haut commissaire britannique au Canada, force la Chambre de Commerce de Québec, sections aînée et cadette, à remettre à une époque indéterminée le déjeuner qu'elle avait organisé et auquel Sir Francis devait prononcer une conférence.

Nouveau local

A l'avenir le cours de chimie générale en 1ère année de Médecine sera donné dans un nouveau local, situé dans le département de Physiologie.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Lewis veut embaucher les 140,000 employés de Ford

Ils préfèrent aller en prison

MONTREAL, 18. — (D.N.C.) — Se réclamant de droits qui, disent-ils, leurs furent octroyés en 1717, des indiens d'Okla ont décidé à St-Jérôme de prendre le chemin de la prison plutôt que de payer \$25, d'amende pour avoir coupé du bois illégalement sur la propriété de la compagnie immobilière Beigo-Canadienne.

Les deux indiens Guillaume et Paul Etienne, le père et le fils respectivement, âgés de 60 et de 20 ans, n'ont pas nié avoir coupé du bois sur le terrain de la compagnie et en rendant son jugement le magistrat Donat Lalonde déclara que celui-ci ne portait que sur le fait et ne tenait aucun compte des points de droit soulevés.

A Radio-Canada

OTTAWA, 18 (UP) — Il est rumeur ici que la C.B.C. a l'intention d'augmenter le volage de ses postes dans le Canada pour essayer d'améliorer ses programmes et mettre fin à l'interférence des postes étrangers.

Un habit disparaît

Enfonçant une vitrine avec une pierre, des voleurs ont assisté au cours de la nuit d'hier au magasin Mozart, rue St-Joseph, et ont fait disparaître un habit.

Vol de bicyclette

Les détectives Oscar Tanguay et Adélar Gaulin ont appréhendé ce matin deux individus en rapport avec un vol de bicyclette.

Présentation de médailles à 85 conducteurs

Une cérémonie très significative a eu lieu mercredi soir, le 5 mai, à la remise des tramways de la Québec Railway, Light & Power Company, à St-Malo.

Le "St-Laurent" est à Chicoutimi

Chicoutimi, 18. — Un navire de guerre, le "Saint-Laurent", est entré dans le port de Chicoutimi ce matin, à 9 heures.

Echo d'une chicane

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a acquitté ce matin, un père de famille, accusé d'assaut, à la suite d'une dispute de famille.

Action maintenue

Le juge en chef Sévigny, de la Cour Supérieure, a rendu jugement hier matin, dans la cause d'Elzéar Verreault vs la Cie de Construction de Québec.

Accusé de vol

Le détective Aimé Pettigrew a conduit devant M. le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, samedi matin, un individu accusé d'avoir volé dans l'église Saint-Flavian, comté de Lotbinière.

Déjeuner remis

La maladie de Sir Francis Floud, haut commissaire britannique au Canada, force la Chambre de Commerce de Québec, sections aînée et cadette, à remettre à une époque indéterminée le déjeuner qu'elle avait organisé et auquel Sir Francis devait prononcer une conférence.

Nouveau local

A l'avenir le cours de chimie générale en 1ère année de Médecine sera donné dans un nouveau local, situé dans le département de Physiologie.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Procès remis

Un individu a comparu hier matin, devant M. le juge Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir été trouvé en possession de cigarettes pour lesquelles il n'avait pas payé les droits d'accise.

Obsèques de M. D. Duval

Les obsèques de M. Dominique Duval, père de M. l'abbé Léo Duval, ont eu lieu ce matin à Charny M. le chanoine Téléphore Lachance fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Groulx, assisté de MM. les abbés Léon Pallier et J. Larochelle, comme diacre et sous-diacre.

DES ADHESIONS

DETROIT, 18. — (U. P.) — L'Union internationale des Ouvriers de l'Automobile affiliée au C.I.O. de Lewis, a décidé de poursuivre activement sa campagne pour enrôler dans ses rangs les quelque 140,000 employés de Ford Motor Company, pendant qu'un comité étudie la procédure à suivre pour accuser Henry Ford d'avoir violé la loi Wagner sur les relations entre employeurs et employés.

Cambrilage dans un étal

Un vol a été commis au cours de la nuit dernière, à l'Étal du Sacré-Coeur, boucherie de M. J.-Emile Dubreau, situé au no 8, rue Montmartre.

Mort de Mme Henry Côté à Saint-Honoré

Chicoutimi, 18. — Dame Virginie Côté, épouse de M. Henri Potvin, de la rivière du Moulin, est décédée aujourd'hui à l'âge de 62 ans.

Morphine en trop forte quantité

Le coroner du district, M. le Dr Paul-V. Marceau s'est rendu hier après midi, à St-Gregoire-de-Montmagny, pour y tenir une enquête sur le mort de M. Joseph Potvin, âgé de 40 ans et 8 mois, décédé récemment.

Action en dommages

M. Chs-A. Auclair, voyageur de commerce de cette ville, a inscrit hier, par l'intermédiaire de M. F. Choquette, une action en dommages au montant de \$929, contre la Québec Railway, Light, Heat and Power Co. Le demandeur réclame ces dommages à la suite d'un accident survenu près du pont Drouin, alors qu'un tramway aurait déraillé et aurait causé des blessures au demandeur.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Obsèques de M. D. Duval

Les obsèques de M. Dominique Duval, père de M. l'abbé Léo Duval, ont eu lieu ce matin à Charny M. le chanoine Téléphore Lachance fit la levée du corps et le service fut chanté par M. le curé Groulx, assisté de MM. les abbés Léon Pallier et J. Larochelle, comme diacre et sous-diacre.

DES ADHESIONS

DETROIT, 18. — (U. P.) — L'Union internationale des Ouvriers de l'Automobile affiliée au C.I.O. de Lewis, a décidé de poursuivre activement sa campagne pour enrôler dans ses rangs les quelque 140,000 employés de Ford Motor Company, pendant qu'un comité étudie la procédure à suivre pour accuser Henry Ford d'avoir violé la loi Wagner sur les relations entre employeurs et employés.

Cambrilage dans un étal

Un vol a été commis au cours de la nuit dernière, à l'Étal du Sacré-Coeur, boucherie de M. J.-Emile Dubreau, situé au no 8, rue Montmartre.

Mort de Mme Henry Côté à Saint-Honoré

Chicoutimi, 18. — Dame Virginie Côté, épouse de M. Henri Potvin, de la rivière du Moulin, est décédée aujourd'hui à l'âge de 62 ans.

Morphine en trop forte quantité

Le coroner du district, M. le Dr Paul-V. Marceau s'est rendu hier après midi, à St-Gregoire-de-Montmagny, pour y tenir une enquête sur le mort de M. Joseph Potvin, âgé de 40 ans et 8 mois, décédé récemment.

Action en dommages

M. Chs-A. Auclair, voyageur de commerce de cette ville, a inscrit hier, par l'intermédiaire de M. F. Choquette, une action en dommages au montant de \$929, contre la Québec Railway, Light, Heat and Power Co. Le demandeur réclame ces dommages à la suite d'un accident survenu près du pont Drouin, alors qu'un tramway aurait déraillé et aurait causé des blessures au demandeur.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

Debat sur la Commission des liqueurs

(Suite de la première page) Commission reste une corporation. M. Duplessis parle du favoritisme et du népotisme qui existent autrefois à la Commission des Liqueurs; il dit que cet organisme servait non seulement à faire des élections électorales, mais aussi à faire de la contrebande.

La construction

OTTAWA, 18 (BUP)—Les Canadiens ont emprunté \$7,064,237 pour construire 1,583 nouvelles maisons depuis la mise en vigueur de la loi du logement adoptée en 1935, a annoncé hier l'Hon. J. L. Hiley, ministre Intérimaire des Finances. Le nombre des emprunts est de 894, représentant une moyenne de \$4,463 chacun. Ontario arrive en tête avec 468 emprunts, et Québec est au deuxième rang avec 198.

Obsèques de M. Gagnon à Jac.-Cartier

M. le chanoine L.-A. Gagnon fait la levée du corps et M. l'abbé Benoit chante le service. — Imposant cortège.

BEL HOMMAGE

Un beau témoignage de vénération et d'estime a été rendu hier matin, à la mémoire de M. C.-N. Gagnon

Aujourd'hui, à 12 heures 30

Table of stock market prices for Montreal, Toronto, and New-York, listing various companies and their share values.

PRODUITS DE LA FERME

Table of farm products prices, including various types of butter, cheese, and other dairy goods.

Spéciaux en Divans et Mobiliers de Studio

Advertisement for Legare furniture featuring images of a sofa and chairs, with prices and descriptions of studio furniture.

Dernière heure

News snippets including 'Bourse de New-York' and 'Le dollar américain de 1-8 de sou'.

Marché du bétail

Market news for livestock, including prices for cattle, sheep, and hogs.

Obligations canadiennes

Table of Canadian bonds, listing various government and municipal securities.

La Chambre haute a apporté trois amendements au projet de loi

Article discussing legislative amendments from the Senate regarding a bill.

Augmentation de salaire à la Commission Scolaire

Article discussing salary increases for the School Commission.

Apostolat ardent et préparation sérieuse

Article discussing religious apostolate and serious preparation.

Beau succès des Gardes-Malades à l'Enf.-Jésus

Article reporting on the success of the Sick Guardians at the Holy Child.

Large advertisement for 'Soeurs Grises de la Croix, Ottawa' featuring financial details, interest rates, and contact information.

St-Antoine (Lotb.)

Local news and announcements for St-Antoine (Lotbinière).

DOUBLE MARIAGE

Local news item about a double marriage ceremony.

Beau succès des Gardes-Malades à l'Enf.-Jésus

Continuation of the article about Sick Guardians.

Beau succès des Gardes-Malades à l'Enf.-Jésus

Continuation of the article about Sick Guardians.

Beau succès des Gardes-Malades à l'Enf.-Jésus

Continuation of the article about Sick Guardians.

Advertisement for 'Le Seul AUTO A BAS PRIX' featuring 'PISTONS ANOLITE' and 'PONTIAC'.

La ligue des paroisses fera son ouverture officielle dimanche prochain

Le Victoria est champion

Hier soir, dans les salles de l'Association Sportive de Québec a eu lieu la seconde partie de la série de deux matchs de la Ligue de hockey intérieur. Le Victoria a battu le National au pointage de 4-3 pour remporter le championnat de cette ligue. Plusieurs autres ont eu lieu et ce sport a été très goûté des sportifs. Il est probable qu'une autre série soit organisée.

La section féminine au Kent Golf Club

Commencera ses activités, demain. — Le match Présidente vs Vice-présidente.

LA CEDELE

Le match Présidente vs Vice-présidente aura lieu, demain, dans la section féminine du Kent Golf Club. Mesdames Handsombody et Gibault auront leur équipe. Voici le programme officiel des activités de la saison pour cette section :

MAI

19—Ouverture, Présidente vs Vice-présidente.
26—"foursome" à deux balles.
29—"foursome" mixte avec handicap.

JUIN

2—Concours d'approches, de putting et de driving.
10—Medal Round. (Spoon sheet).
16—Match handicap pour un bâton présenté par Jules Huot.
23—Trous scellés (Spoon sheet).
30—Meilleur score pour 12 trous. (Spoon sheet).

JUILLET

6—Championnat cité et district, au Kent.
7—Medal round.
14—Medal round contre le "par". (Spoon sheet).
21—Compétition de l'épithaphe. (Spoon sheet).
28—Kickers handicap.

AOUT

4—Medal round.
11—Medal round.
18—Medal round.
24—Ronde de qualification, championnat du club.
28—"foursome" mixte à 4 balles, avec handicap.

J.-H. Lewis vs Ettore le 15 juin

Philadelphie, 18. — (UP). — Une troisième bataille entre le champion John-Henry Lewis et Al Ettore, aura lieu au Baker Bowl le 15 juin prochain a-t-on annoncé, hier. Le titre ne sera pas en jeu. Ettore est la décision dans la première rencontre, mais cette décision fut renversée quelques jours plus tard par la Commission de Boxe. Lors de la dernière rencontre, Lewis gagna la décision.

Visite à Dupuy

DUPUY, 18. — (D.N.C.). — Dimanche 16, l'équipe de baseball de la Normetal Mining Corp., est venu rendre sa première visite au club de Dupuy avec le résultat d'un score de treize à onze, en faveur de la Normetal Mining Corp., receveur Bruno Tretter, 145, Yorkville (4); Freddie Miller, 128, Cincinnati, à la décision sur Max Fisher, 134 1-2, Newark, N. J. (8); Pete Scalzo, 125 3-4, New-York, dispose de Johnny Allen, 127, New-York (2); Jim Murray, 14 0-1-2, New-York défait Marty Pomerantz, 127 3-4, New York (6); George Ackerman, 148, New-York, défait Danny Reardon, 144 1-2, New-York (6); Harold Niska, 125 3-4, New-York, et Gaetano Fontana, 130 1-4, New-York, annulent (4); Harry Ginsburg, 131, New-York, K.O. Frank Reese, 128 1-4, New York (3); Jersey City, N.J. — Lou Lombardi, 135, Jersey City, défait Jimmy McLeod, 135, Tacoma, Wash (8); Tom Roman, 135, Bayonne, à la décision sur Eddie Barton, 135, Bloomfield (6); Vince Reed, 141, Newark, dispose de Billy Linizio, 139, Hoboken (6); Chet Rogers, 162, Jersey City, défait Danny Marra, 160, Bayonne, (4); Peewee Bonite, 125, Bayonne, K.O. Mick Moran, 123 1-2, Newark (1); Marjorie Carbone, 129, Jersey City, défait Tony Roe, 131, Paterson (1). Newark, N. J. — Vince Dundee, 158 1-4, Newark, défait Thys Menger, 167 1-2, Paterson (8); Young Terry, 159, Trenton, à la décision sur Earl Cox, 157, Montclair, N.J. (8); Georgia Carlo, 131 1-4, Paterson et Jim Cogman, 136, Newark, annulent; Drew (6) Jack Hiller, 170 1-2, Philadelphia, K.O. J. Jeff Lang, 172, Plainfield, N. J. (1).

COMITE DE COURSES

Le comité de courses sous la présidence de M. Evariste Pelletier, a tenu son assemblée samedi après-midi. Le président présentera son rapport sur les championnats courus à Ottawa et fit différentes suggestions pour améliorer l'organisation des courses lors des congrès. Il fit mention que M. Walter Young qui gagna le marathon de Boston fut formé dans les courses en raquettes et que cet honneur rejoindrait sur le club Les Coeurs Joyeux et l'Union Canadienne.

ELECTION DES OFFICIERS

Après discussions sur les questions de routine les délégués ont élu les officiers suivants pour le terme 1957-58.
Président: Dr L.-O. Geoffrion, club Montagnard de Montréal.
Vice-Président: J.-O. Fortier, club Le Tuque Rouge de Sherbrooke.
2e Vice-Président: J.-A. Allaire, club Le Voltigeur de Lévis.
Secrétaire - Trésorier: Raoul Charbonneau club Le Laurier, de Montréal, réélu pour un cinquième terme.
Assistant-Secrétaire: Ernest Pelletier, club Le Montcalm, Québec.
Aumônier: M. l'abbé Salvadore Grenon, d'Ottawa.
Directeurs: M. Urbain Jutra, club L'Infatigable, de Saint-Hyacinthe; M. Jack Speak, club M.A.A.A. de Montréal; M. Raoul Courtemanche, club Champlain, de St-Jean; M. Evariste Pelletier, club Lafontaine, de Montréal; M. Eugène Rousseau, club Le Bourgeois, de Montréal; Lt Colonel Roland Croteau, club Le Zouave, de Québec; M. Roméo Gascon, club Le Trappeur, de Montréal; M. Ernest LeFebvre, club Le Forestier, d'Ottawa; M. Edouard Durand, club Le Loretteville, de Loretteville; M. René Crevier, club Les Coeurs Joyeux, de Montréal.

Genovese gagne

Toronto, 18. (U.P.). — Frankie Genovese, 21 ans, a défait Wallace, hier soir, pour le championnat canadien des poids-légers. Wallace a immédiatement demandé un match revanche. Genovese fut amateur durant plusieurs années et il y a trois ans devint professionnel. Les experts lui octroyaient peu de chances contre Wallace. Les juges furent unanimes pour lui donner la décision.

Club Bertrand

Le club de balle-molle "BERTRAND", à sa dernière assemblée de comité, a procédé à la nomination de ses officiers et directeurs honoraires.
Patron: M. Pierre Bertrand, M.P.P.; président: M. Delphé Maranda; 1er vice-président: M. Jos. Nolin; 2ème vice-président: M. Dr J.-Eug. Blaissonnet.
Un grand nombre de directeurs entre autres: MM. Alfred Duperré, Elias Thivierge, John Clark, Raymond Cossette, Léopold Pouliot, Rosaire Faucher, Jos. Coulombe, Tancred Fiset, Patrick Gingras... etc...
Larocque, M. J.-A. Massicotte.
Après l'assemblée le président remit au président sortant de charge, M. Roch Brisson, une médaille pour services rendus à l'Union. Cette réunion se termina par un goûter servi dans le salon Espagnol de l'hôtel Queen's. (Communiqué de Montréal)

St-Sauveur vs Limoilou et St-François d'Assise vs Sacré-Coeur.

Un circuit qui sera très populaire encore cet été. — Les parties auront lieu au Parc Victoria. — St-Malo vs Jacques-Cartier et Limoilou vs St-Frs d'Assise, lundi soir.

VIF INTERET DES AMATEURS

La Ligue Interparoissiale de balle molle fera son ouverture officielle dimanche après midi au terrain du Parc Victoria. A cette occasion, le St-Sauveur rencontrera le Limoilou dans la première joute et St-François d'Assise sera en lice contre le Sacré-Coeur dans la seconde partie. Le lundi soir suivant, le St-Malo se mesurera au Jacques-Cartier et le Limoilou au St-Frs d'Assise.
Le président Georges-Henri Pouliot nous avise que la cédule de ce circuit sera prête dans le courant de la semaine et qu'elle sera communiquée aux journaux.
Ce circuit des paroisses a connu une bonne saison l'été dernier et l'on s'attend à ce que cette année les clubs soient mieux balancés. Le public a toujours favorisé ce circuit des jeunes et l'intérêt sera probablement plus vif encore cet été.
Les amateurs de balle molle devront suivre cette ligue qui n'a rien négligé pour offrir des programmes de premier choix.

Le grand plaisir des patients de l'Hôpital Laval, une exhibition de pool fut donnée à la salle Ferdinand Roy, mercredi soir dernier, par MM. Jean Blanchet et Maurice Robitaille, tous deux bien connus des malades. Les meilleures séries de M. Blanchet furent de 76-64-57; M. Robitaille fit des séries de 35-25-21.



Red RUFFING a été le dernier joueur de baseball à faire la grève dans les majeures cette année. On le voit ici en compagnie du gérant Joe MCCARTHY (à gauche) discutant la question du salaire. Ruffing coûtera \$100 par jour aux New-York Yankees.

Résultats des combats de boxe

(Par United Press)
New-York—Georges Zengaras, 135, New-York, défait Al Casimiri, 137, New-York (8); Pete de Ruzza, 137 1-2, Mamaroneck, N.-Y., dispose de Bobby Britton, 137 1-4, Yonkers (6); Benny Piezza, 136, New-York, défait Tony Gello, 136, Yorkville (1); Lew Kirsh, 144 1-2, New-York, K. O. Tony Massa, 147 1-2, New-York (2); Al Bernard, 157 1-2, New-York, défait Bill Taylor, 162 1-2, New-York (1); Al Flora, 139, New-York, et Jackie Steward, 135 3-4, Paterson, N. J., annulent (4); Domingo Baez, 144 1-2, Puerto Rico, défait Bruno Tretter, 145, Yorkville (4); Freddie Miller, 128, Cincinnati, à la décision sur Max Fisher, 134 1-2, Newark, N. J. (8); Pete Scalzo, 125 3-4, New-York, dispose de Johnny Allen, 127, New-York (2); Jim Murray, 14 0-1-2, New-York défait Marty Pomerantz, 127 3-4, New York (6); George Ackerman, 148, New-York, défait Danny Reardon, 144 1-2, New-York (6); Harold Niska, 125 3-4, New-York, et Gaetano Fontana, 130 1-4, New-York, annulent (4); Harry Ginsburg, 131, New-York, K.O. Frank Reese, 128 1-4, New York (3); Jersey City, N.J. — Lou Lombardi, 135, Jersey City, défait Jimmy McLeod, 135, Tacoma, Wash (8); Tom Roman, 135, Bayonne, à la décision sur Eddie Barton, 135, Bloomfield (6); Vince Reed, 141, Newark, dispose de Billy Linizio, 139, Hoboken (6); Chet Rogers, 162, Jersey City, défait Danny Marra, 160, Bayonne, (4); Peewee Bonite, 125, Bayonne, K.O. Mick Moran, 123 1-2, Newark (1); Marjorie Carbone, 129, Jersey City, défait Tony Roe, 131, Paterson (1). Newark, N. J. — Vince Dundee, 158 1-4, Newark, défait Thys Menger, 167 1-2, Paterson (8); Young Terry, 159, Trenton, à la décision sur Earl Cox, 157, Montclair, N.J. (8); Georgia Carlo, 131 1-4, Paterson et Jim Cogman, 136, Newark, annulent; Drew (6) Jack Hiller, 170 1-2, Philadelphia, K.O. J. Jeff Lang, 172, Plainfield, N. J. (1).

Ballon-au-panier au Sémin. de Québec

Sous la conduite de leur capitaine, Paul Bernier, les Marrons ont infligé une défaite aux Jaunes au pointage de 12 à 8. Devant une assistance des plus nombreuses et des plus sympathiques, ils ont joué une très belle partie, les montées ont été rapides et grâce à leur brillant jeu d'ensemble ils ont pu remporter la victoire. Louis Lavalée s'est distingué sur les avant de Marrons. La dernière partie ne contient aura lieu mercredi prochain.
Les points ont été comptés comme suit : Villeneuve, 6; Bernier, 2; Lavalée, 2; Painchaud, R., 2; Jaunes : Guay, 3; Bouffard, 2; Lahala, 2; DeLery, 1.

Le tennis et la voile à Berlin

On compte actuellement à Berlin 162 tennis avec 1,008 courts, d'une surface de 865,000 mètres carrés. Ce chiffre représente 12% de la totalité des courts allemands, alors que la capitale du Reich, qui compte 14 tennis avec tribunes pour les spectateurs des matches.
Le sport de la voile, très pratiqué sur les lacs des environs, est en train de devenir un sport populaire. La grande organisation "Force par la Jolie" ouvrira, cette année comme à l'an dernier, une série de cours accessibles aux bourgeois les plus modestes, grâce auxquels tous les Berlinois, quelle que soit leur position sociale, pourront devenir des voiliers expérimentés.

Les Damistes

Le match pour le championnat de la ville de Québec s'est continué, dimanche dernier, entre Alphonse Bédard, champion, et Ludger Picher. Ce fut une partie contestée qui dura 2 heures et 30. Les deux adversaires annulèrent cette rencontre. MM. Picher et Bédard remercient M. J.-A. Levesque, président de la Fédération pour l'encouragement qu'il a manifesté en assistant à ce match et en contribuant à l'organisation. M. P. Poirier, champion régional, a annulé également avec H. Loisel. Cette seconde partie dura une heure. Le titre de la ville a été débattu pour un prix offert par Delphis Sévigny, marchand. Le match se continuera dimanche prochain.
Alph. BEDARD.

Elle vivra

M. J.-A. Lapointe vient d'être autorisé à réorganiser la ligue "Claire-Fontaine" pour la saison d'été.
A une assemblée qui aura lieu mercredi, le 19 mai, à 8 1-2 heures, p.m., au Cercle St-Pierre, No 1, Ste-Thérèse, tous les anciens et nouveaux clubs sont cordialement invités à en faire partie.
Les blancs d'entrées seront distribués à chaque club qui en fera la demande à l'organisation.
A tous un cordial merci.

Club Bertrand

Le club de balle-molle "BERTRAND", à sa dernière assemblée de comité, a procédé à la nomination de ses officiers et directeurs honoraires.
Patron: M. Pierre Bertrand, M.P.P.; président: M. Delphé Maranda; 1er vice-président: M. Jos. Nolin; 2ème vice-président: M. Dr J.-Eug. Blaissonnet.
Un grand nombre de directeurs entre autres: MM. Alfred Duperré, Elias Thivierge, John Clark, Raymond Cossette, Léopold Pouliot, Rosaire Faucher, Jos. Coulombe, Tancred Fiset, Patrick Gingras... etc...
Larocque, M. J.-A. Massicotte.
Après l'assemblée le président remit au président sortant de charge, M. Roch Brisson, une médaille pour services rendus à l'Union. Cette réunion se termina par un goûter servi dans le salon Espagnol de l'hôtel Queen's. (Communiqué de Montréal)

Genovese gagne

Toronto, 18. (U.P.). — Frankie Genovese, 21 ans, a défait Wallace, hier soir, pour le championnat canadien des poids-légers. Wallace a immédiatement demandé un match revanche. Genovese fut amateur durant plusieurs années et il y a trois ans devint professionnel. Les experts lui octroyaient peu de chances contre Wallace. Les juges furent unanimes pour lui donner la décision.

Club Bertrand

Le club de balle-molle "BERTRAND", à sa dernière assemblée de comité, a procédé à la nomination de ses officiers et directeurs honoraires.
Patron: M. Pierre Bertrand, M.P.P.; président: M. Delphé Maranda; 1er vice-président: M. Jos. Nolin; 2ème vice-président: M. Dr J.-Eug. Blaissonnet.
Un grand nombre de directeurs entre autres: MM. Alfred Duperré, Elias Thivierge, John Clark, Raymond Cossette, Léopold Pouliot, Rosaire Faucher, Jos. Coulombe, Tancred Fiset, Patrick Gingras... etc...
Larocque, M. J.-A. Massicotte.
Après l'assemblée le président remit au président sortant de charge, M. Roch Brisson, une médaille pour services rendus à l'Union. Cette réunion se termina par un goûter servi dans le salon Espagnol de l'hôtel Queen's. (Communiqué de Montréal)

Elle vivra

M. J.-A. Lapointe vient d'être autorisé à réorganiser la ligue "Claire-Fontaine" pour la saison d'été.
A une assemblée qui aura lieu mercredi, le 19 mai, à 8 1-2 heures, p.m., au Cercle St-Pierre, No 1, Ste-Thérèse, tous les anciens et nouveaux clubs sont cordialement invités à en faire partie.
Les blancs d'entrées seront distribués à chaque club qui en fera la demande à l'organisation.
A tous un cordial merci.

Cochet battu

AMSTERDAM, 18. — William T. Tilden, vétéran joueur de tennis professionnel des Etats-Unis, a défait Henri Cochet, de France, à 6-2, 8-6, 1-6, 6-1, hier, dans un tournoi professionnel.

Ouverture des concours de la France

Au stade Roland Garros. — Plusieurs étoiles au jeu. — La liste des inscrits.

LES CHANCES

PARIS, 18. — Les championnats de France sur terre battue s'ouvrent aujourd'hui au stade Roland Garros. Plusieurs étoiles ont donné leur nom pour participer à ces compétitions importantes.
H.-W. "Bunty" Austin, joueur anglais de la coupe Davis, et le baron Gottfried Von Cramm, d'Allemagne, sont à la tête de la division des hommes. Les experts prédisent la victoire de Von Cramm car Austin est rarement en pleine forme avant la finale de la série Davis.
Henrich Henkel, Allemagne; Christian Boussus, France; Hal Surface, Kansas City, et Wilmer Robertson, San Marino, Cal., sont les autres vedettes inscrites.
Mme Sven Sperling, l'ancienne Hilda Krahwinkel, défendra son championnat simple féminin contre un champ ayant à sa tête Helen Jacobs, de Californie. Mlle Jacobs se rendit souvent en finale mais ne gagna jamais le titre.
Mme Mathieu, France; Billy Yorke, Angleterre, et Jadwiga Jędrzejowska, Pologne, sont les autres principales vedettes.

Une exhibition

Au grand plaisir des patients de l'Hôpital Laval, une exhibition de pool fut donnée à la salle Ferdinand Roy, mercredi soir dernier, par MM. Jean Blanchet et Maurice Robitaille, tous deux bien connus des malades. Les meilleures séries de M. Blanchet furent de 76-64-57; M. Robitaille fit des séries de 35-25-21.

Gosselin vs Bertrand à Loretteville

Ce soir, à Loretteville, le club des raquetteurs de l'endroit présentera sa seconde séance de lutte de la saison sous la direction du promoteur Ernest Lanier.
Maurice Gosselin et Maurice Bertrand, se rencontreront dans une finale de deux chutes dans trois manches de 90 minutes. Dans cette bataille, la science de Bertrand tentera de l'emporter sur la rudesse de Gosselin.

Joe Cronin à l'hôpital

WASHINGTON, 18. — Joe Cronin, gérant des Red Sox de Boston, a été conduit à l'hôpital dans une ambulance, hier, après avoir été frappé sur la joue par un lancer de son co-équipier Pinky Higgins.
E.-B. Eynon, secrétaire du club de Washington, a dit que Cronin traversait le champ, se dirigeant vers le "dugout" au cours d'une pratique, quand il fut frappé.

Une victoire de la Belgique

BRUXELLES, Belgique, 18. — La Belgique a disposé de la Suisse dans la zone européenne de la série Davis quand André Lacroix battit hier Max Ellmer par 6-0, 6-4, 6-1, pour donner une avance de 3-1 à son pays.

Brillante victoire

Les élèves de l'Académie St-Louis ont remporté, dimanche après-midi, une éclatante victoire sur les pensionnaires du collège d'Arthabaska. Ces derniers, quoique renforcés par des joueurs de la ville, ne comptèrent que 6 points tandis que les Académiciens eurent un total de 18 points. Félicitations aux gagnants qui ont donné une jolie partie où la science et l'habileté ne firent pas défaut.

Au Québec

Les dames du Royal Quebec Golf Club inaugureront officiellement leur saison cet après midi, en prenant part au match annuel Présidente vs Vice-présidente, qui se disputera en tenant compte des handicaps individuels.
Ce match sera suivi du premier thé de la saison.

Duclos gagne

Le club de balle-molle Henri Duclos, de la ligue Québec-District, a défait le Sacré-Coeur, de la ligue Inter-paroissiale, hier soir, au score de 5-2.
Leclair, lanceur du Duclos, n'accorda qu'un coup sûr à ses adversaires.

Le tournoi du Dominion

L'ouverture du tournoi pour le championnat du Dominion à 142 livres s'ouvrira vendredi soir prochain à "La Tour". Les rencontres seront limitées à une heure ou à une chute. Voici les combats qui auront lieu à cette occasion: Maurice Bertrand vs Cy-clone Bailey, A. Parent vs Rod Bell, Maurice Forlin vs A. Racicot, Willie Thériault vs A. Lemay et Paul Neron vs Sandoval.

Les Athletics sont en première position

Ils réussissent à s'emparer de la tête de la Ligue avec une demi-partie d'avance. — Bob Johnson se signale. — Crossetti cogne un circuit. — Les Sénateurs de Washington se reprennent. — Victoire du Chicago.

DE DURES JOUTES

New-York, 18. — Les Athletics ont mis à profit un mauvais lancer, dans la huitième manche, par le receveur Bill Dickey, hier, pour scorer deux points et battre les New-York Yankees 3-2, à Philadelphie. Les A's ont retournés en première position avec une demi-partie d'avance.
Bob Johnson ouvrit la huitième manche avec un simple et, avec deux hommes retirés, Skeeter Newsome l'envoya au troisième avec un simple au centre. Johnson et Newsome tentèrent alors un double vol et Dickey, avec Johnson pris entre le troisième but et le marbre, lança la balle dans le champ gauche.
Johnson compta le point qui égalisait le score et Newsome, qui s'était rendu au troisième sur l'erreur, croisa le marbre un moment plus tard avec le point victorieux sur le double de Chalmers Cissell.

Lynn Nelson, lanceur de relève des A's, remplaça Thomas dans la première manche et eut un merveilleux contrôle. Il accorda sept coups sûrs seulement et retira sept frappeurs au bâton.
Dans une manche, il retira trois frappeurs au bâton avec neuf balles.
Frank Crossetti cogna un circuit et un double, et Red Rolfe y alla de trois simples pour les Yanks.

A Washington, les Sénateurs sont revenus de l'arrière dans la huitième manche pour compter deux points et l'emporter par 4-3 sur les Red Sox de Boston. Jimmy Deshong enregistra sa quatrième victoire consécutive pour le Washington. Son rival sur le monticule était Wes Ferrell.
Les Sénateurs égalisèrent le score dans la sixième manche sur un circuit de Al Simmons avec Johnny Stone sur les buts.
Simmons frappa aussi un simple tandis que Kuhel cognait trois simples.

New-York, 18. — La tenue erratique du jeune lanceur Lloyd Moore et la faiblesse de ses remplaçants ont permis aux Cubs de Chicago de remporter une victoire de 5-2, hier, sur les Reds, à Cincinnati.
Moore donna huit buts sur balles dans les 3 2-3 manches qu'il travailla, mais il n'alloua qu'un coup sûr. Il quitta le monticule dans la quatrième après avoir donné quatre passes. Un double-jeu le tira de ce mauvais pas.
Ray Davis, qui le remplaça, donna le cinquième but gratuit de la manche pour permettre aux Cubs de compléter leur premier point. Une erreur de Charley Gelbert, un triple de Frey et une longue chandelle de Collins firent scorer deux autres points aux Cubs dans la septième. Ils accueillirent le troisième lanceur des Reds, Lee Grissom, avec un barrage de trois doubles pour scorer deux des derniers points.

La recrue Jimmy Outlaw fit compter les deux points des Reds.

LES CIRCUITS

Bartell, Giants 8
Medwick, Cardinals 6
Johnson, Athletics 6
Kampouris, Reds 5
Selkirk, Yankees 5
Walker, Tigers 5
POINTS PAR ENTREMISE
Medwick, Cardinals 27
Demaré, Cubs 27
Bonura, White Sox 26
Walker, Tigers 26
Vaughan, Pirates 21
Greenberg, Tigers 21

LES CIRCUITS

Medwick, Cardinals 22
Gehringer, Tigers 21
Walker, Tigers 21
Galan, Cubs 21
Brack, Dodgers 20
Bartell, Giants 20
Coups sûrs
Medwick, Cardinals 43
Bell, Browns 36
Walker, Tigers 35
Brack, Dodgers 34
Bartell, Giants 34

LIGUE INTERNATIONALE

Newark 15 6 714
Toronto 14 10 583
Montréal 11 9 559
Buffalo 11 10 528
Rochester 10 10 500
Jersey-City 10 11 478
Syracuse 10 12 455
Baltimore 4 17 190

LIGUE AMERICAINE

Philadelphie 11 7 611
New-York 12 9 571
Cleveland 9 8 529
Detroit 11 10 524
Boston 9 9 500
Chicago 8 11 421
St-Louis 8 11 421
Washington 9 13 509

LIGUE NATIONALE

Pittsburg 16 5 762
St-Louis 13 9 591
New-York 12 11 522
Brooklyn 11 11 500
Chicago 11 12 478
Philadelphia 9 14 391
Cincinnati 8 13 381
Boston 8 13 381

Miller défait Max Fisher à N.-Y.

New-York, 18. — (UP). — L'ancien champion poids-plume Freddie Miller, de Cincinnati, a défait Maxie Fisher, de Newark, dans la huitième ronde au Dexter Park, hier soir.

Dundee gagne

Newark, 18. — (UP). — L'ancien champion poids-plume Vince Dundee a remporté la victoire sur Thys Menger, hier soir, dans la huitième manche, au Laurel Gardens. Dundee effectua un retour dans l'arène.

McLeod défait

Jersey City, N.J., 18. — (UP). — Lou Lombardi a défait Jimmy McLeod dans la huitième ronde, hier soir, au Braddock Arena.

Un record

Cap Girardeau, 17. — Heien Stephens, championne-sprinteuse du monde, a couvert les 100 verges en 10 secondes et 5 centièmes, dans une course exhibition. L'ancien record appartenait à Mlle Stephens et était de 10,8 secondes.

L'avis de Kearns

DETROIT, 18. — Jack Kearns, ancien gérant de Jack Dempsey et maintenant organisateur de boxe, lui veut absolument le combat Braddock-Louis, à tout prix. Si l'adversaire n'est pas venu, il veut opposer Schmeling à Louis, ici au mois de septembre. Louis est un fils natif de Detroit et malgré cela, il n'a guère pu avoir un important combat, dans sa propre ville.
Kearns dit que le présent groupe de poids-légers ne l'intéresse pas. "Braddock devrait retourner travailler sur les quais pour retrouver sa condition d'antan", depuis qu'il est champion, à moins qu'il ne soit opposé à Schmeling, bien que la lutte est dure après la première ronde, à Chicago. Louis n'est pas adroit. "Par contre, il est un très bon combattant", dit Kearns.

Le Dr Geoffrion élu président de l'Union

Canadienne des Raquetteurs au cours de l'assemblée générale samedi soir dernier. — Un nouveau club, le Cavalier de la Salle. — Des suggestions au comité de courses. — La liste des nouveaux officiers.

CROTEAU ET DURAND

L'assemblée annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs a eu lieu samedi soir le 15 mai à l'hôtel Queen's au milieu d'une nombreuse et enthousiaste assistance. Plus d'une centaine de délégués venant de toutes les provinces du Dominion, ainsi qu'une délégation des Etats-Unis ont assistés à ces importantes assemblées.

Le secrétaire-trésorier Raoul Charbonneau, présenta le trentième rapport annuel de l'Union concernant les activités de 1936-37, un compte rendu des championnats amateurs de la raquette et les différents événements qui se sont passés dans la branche de l'Ouest durant la saison, ainsi que son rapport financier détaillé.

UN NOUVEAU CLUB

De la province d'Ontario naquit un autre club portant le nom de "Cavalier de Lassalle" de Eastview. Ce club portera les couleurs bleu, blanc, rouge; il fut admis membre de l'Union durant cette réunion. Les raquetteurs de Montréal ont laissé entendre après quelques explications de la part de M. le Dr L.-O. Geoffrion, qu'une demande pour le prochain congrès à Montréal sera faite officiellement lors de la prochaine réunion de cette union en octobre. Il est fort probable qu'elle sera de Montréal appuiera fortement cette convention internationale et qu'elle dépassera celles tenues antérieurement dans cette cité.

Deux avis de mortua furent présentés et acceptés; la première ayant trait à une conférence de quinze minutes avant chaque assemblée de cette union concernant les règlements. La deuxième changeant la date de l'assemblée semi-annuelle pour le troisième samedi d'octobre.

Une demande fut faite par M. l'échevin Léon Trépanier organisateur des fêtes du Centenaire de Sherbrooke, pour tenir la réunion des anciens présidents dans cette cité. Tous les clubs de raquetteurs sont invités à ces fêtes, car nos lurons de Sherbrooke y prendront une part active, puisque ce sont eux qui figureront dans la parade des Contes de Fées qui aura lieu durant ces fêtes. Il y aura également réception dans les différents chalets des clubs. Les raquetteurs sont priés de revêtir à cette occasion le pantalon blanc ainsi que le petit gilet de leur union.

La délégation américaine annoncera que deux nouveaux clubs seront admis dans le rang de l'Union Américaine lors de leur assemblée samedi prochain.

COMITE DE COURSES
Le comité de courses sous la présidence de M. Evariste Pelletier, a tenu son assemblée samedi après-midi. Le président présentera son rapport sur les championnats courus à Ottawa et fit différentes suggestions pour améliorer l'organisation des courses lors des congrès. Il fit mention que M. Walter Young qui gagna le marathon de Boston fut formé dans les courses en raquettes et que cet honneur rejoindrait sur le club Les Coeurs Joyeux et l'Union Canadienne.

ELECTION DES OFFICIERS

Après discussions sur les questions de routine les délégués ont élu les officiers suivants pour le terme 1937-38.
Président: Dr L.-O. Geoffrion, club Montagnard de Montréal.
Vice-Président: J.-O. Fortier, club Le Tuque Rouge de Sherbrooke.
2e Vice-Président: J.-A. Allaire, club Le Voltigeur de Lévis.
Secrétaire - Trésorier: Raoul Charbonneau club Le Laurier, de Montréal, réélu pour un cinquième terme.
Assistant-Secrétaire: Ernest Pelletier, club Le Montcalm, Québec

REMBOURRAGE, MEUBLES 5347

CHESTERFIELD, Divans studios, meubles antiques. Remboursement général et réparations de tous genres. Remboursement, Urlic Poullet, prop. 15, rue Boiséeau. Tél. : 5347.

REPARATIONS DIVERSES

MATELAS FRONTENAC 5347 FRONTENAC MATTRESS ENR., réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE LAVEUSES

Notre service de réparations de laveuses est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE MATERIAS

Notre service de réparations de matériaux est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE COIFFURES

Notre service de réparations de coiffures est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE SALONS

Notre service de réparations de salons est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE PLANCHERS

Notre service de réparations de planchers est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE SERINS

Notre service de réparations de serins est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE RESTAURANTS

Notre service de réparations de restaurants est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE CAFES

Notre service de réparations de cafés est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE SALONS DE COIFFURE

Notre service de réparations de salons de coiffure est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE MAISON

Notre service de réparations de maisons est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE GARANTIE

Notre service de réparations de garantie est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE SALON DE BEAUTE

Notre service de réparations de salons de beauté est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE MAISON ULRIC

Notre service de réparations de maisons Ulric est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE GARANTIE 8 MOIS

Notre service de réparations de garantie 8 mois est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE PARFUMERIE

Notre service de réparations de parfumerie est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE MANQUEZ-VOUS

Notre service de réparations de manquez-vous est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

REPARATIONS DE SALON JULIETTE

Notre service de réparations de salons Juliette est très complet. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres. Spécialité réparations tous genres.

GARANTIE POUR 12 MOIS

PERMANENT GARANTI A L'HUILE pendant 12 mois avec huile française infatigable, de \$100,00 par \$150,00 pour 10 jours. Spécialité réparations tous genres.

SANS FILS SANS ELECTRICITE

STUDIO CHARRIER. Nouvelle machine, aussi trois autres machines à disposition pour permanents 12 années d'expérience. Spécialité réparations tous genres.

Au Salon Capitol

143, ST-JEAN. Permanent Park Avenue, permanent à l'huile, avec ou sans électricité. Spécialité réparations tous genres.

HECTOR NOREAU

représentant de la DIAMANT, importateur direct de France. Spécialité réparations tous genres.

Salon Mlle A. Drolet

263, 1ère Avenue, Limoulu. Nouveau permanent Park Avenue, sans machine ni chaudière. Spécialité réparations tous genres.

Salon Blais

COIFFURES ET PERMANENTS de tous genres. Spécialité réparations tous genres.

SALON LIDO

84, DORCHESTER. Tél. : 9404. Ond perm. boules très boucles se plaçant seuls. Spécialité réparations tous genres.

Serins, etc.

Serins importés L'ENDROIT IDEAL pour tous les oiseaux chanteurs. Spécialité réparations tous genres.

Servantes demandées

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Spécialité réparations tous genres.

ON DEMANDE une servante

ON DEMANDE une servante pouvant fournir de bonnes références. Spécialité réparations tous genres.

ON DEMANDE une très bonne cuisinière

ON DEMANDE une très bonne cuisinière, personne travaillant, références exigées. Spécialité réparations tous genres.

Taxis

TAXI PRIVÉ avec chars de luxe, départs à l'heure de la ville. Spécialité réparations tous genres.

Tenturiers

La Tenturiers Française \$100,00 NOUVEAU PRIX pour nettoyage et la teinture des soies les plus délicates. Spécialité réparations tous genres.

Nettoyage de Chapeaux

NOUS AVONS une spécialité pour nettoyage de chapeaux de feutre et de paille. Spécialité réparations tous genres.

Terrains à vendre

TERRAIN situé à Lauzon, superficie 4 arpents et 3/4. Spécialité réparations tous genres.

Terrons à vendre

ST-HENRI DE LEVIS, terre 30 acres, bien bâtie. Spécialité réparations tous genres.

Volailles

A VENDRE, POULETTES et coquechons R. T. R. de 6, 7 semaines. Spécialité réparations tous genres.

LA COMMISSION DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC

Québec, le 11 mai 1937. Avis public est par le présent donné que des soumissions catégorielles et individuelles sont reçues au Bureau de la Commission de l'Exposition Provinciale de Québec.

AVIS PUBLIC

Pour plus amples renseignements, on est prié de s'adresser au Secrétaire de l'Exposition Provinciale de Québec.

COUR DE RECORDER

PROVINCE DE QUEBEC. Dans la Cour Supérieure de la Province de Québec, District de Québec.

DANS LA COUR SUPERIEURE

DR L.-G. PERRIN, en sa qualité d'écuyer testamentaire à la dite succession de U.A. Bélanger.

REQUERANT

MM. AMABLE BELANGER, DAME ADELIA BELANGER, épouse de Raoul Fortier, et le dit Raoul Fortier, pour autoriser sa dite épouse, DAME AZILDA BELANGER, épouse de Théodore Faucher, à vendre.

INTIMES ET AUTRES

Il est ordonné aux intimés et autres désignés de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre.

CHATEAU-RICHER

Une assemblée de la plus haute importance est convoquée pour mercredi soir, le 19 courant, à 8 heures, à l'école Technique.

ST-FIDELE

UN VOYAGE EN AFRIQUE ET EN ESPAGNE. Jeudi prochain, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle.

BRIDGE-THE AU COUVENT DE LAUZON

La partie de cartes organisée par l'Association des Anciens du Couvent Jésus-Marie, Lauzon, aura lieu, jeudi, le 20 mai, à 2 heures.

Vues animées et sonores

Jeudi, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle, vues animées et sonores.

Euchre

Grand euchre au profit de l'église de St-Pascal-Baylon, organisé par les membres de la Ligue des Citoyens.

Soirée patriotique

Une grande soirée patriotique organisée à l'occasion du prochain congrès de la Langue Française.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Examinateurs des Guides Historiques s'installe le 19 mai 1937.

VENTE A L'ENCAN

VENTE A L'ENCAN DE RARES ANTIQUITES A LA SALLE CAMBRAI, 40, rue D'YOUVILLE.

VENTE A L'ENCHERE

feu Dame Edouard Bélanger. Samedi, le vingt-deux mai courant, à dix heures de l'avant-midi.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.

12, rue ST-JOSEPH. Les frais d'inscription sont de \$100,00. Le Greffier de la Cité, (Signé) F.-X. CHOUDARD.

AMUSEMENTS

REUNION DE LA SOCIETE AVICOLE DE QUEBEC. Une assemblée de la plus haute importance est convoquée pour mercredi soir, le 19 courant.

CHATEAU-RICHER

Quatre candidats étaient en présence pour remplir la charge de maire laissée vacante par la retraite de M. Pierre Jobidon.

ST-FIDELE

UN VOYAGE EN AFRIQUE ET EN ESPAGNE. Jeudi prochain, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle.

BRIDGE-THE AU COUVENT DE LAUZON

La partie de cartes organisée par l'Association des Anciens du Couvent Jésus-Marie, Lauzon, aura lieu, jeudi, le 20 mai, à 2 heures.

Vues animées et sonores

Jeudi, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle, vues animées et sonores.

Euchre

Grand euchre au profit de l'église de St-Pascal-Baylon, organisé par les membres de la Ligue des Citoyens.

Soirée patriotique

Une grande soirée patriotique organisée à l'occasion du prochain congrès de la Langue Française.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Examinateurs des Guides Historiques s'installe le 19 mai 1937.

VENTE A L'ENCAN

VENTE A L'ENCAN DE RARES ANTIQUITES A LA SALLE CAMBRAI, 40, rue D'YOUVILLE.

VENTE A L'ENCHERE

feu Dame Edouard Bélanger. Samedi, le vingt-deux mai courant, à dix heures de l'avant-midi.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.

12, rue ST-JOSEPH. Les frais d'inscription sont de \$100,00. Le Greffier de la Cité, (Signé) F.-X. CHOUDARD.

Nouveaux maires dans plusieurs municipalités

(Suite de la page 3) M. Joseph Trudel a été élu maire de Boischatel par une majorité de 63 voix sur 107.

CHATEAU-RICHER

Quatre candidats étaient en présence pour remplir la charge de maire laissée vacante par la retraite de M. Pierre Jobidon.

ST-FIDELE

UN VOYAGE EN AFRIQUE ET EN ESPAGNE. Jeudi prochain, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle.

BRIDGE-THE AU COUVENT DE LAUZON

La partie de cartes organisée par l'Association des Anciens du Couvent Jésus-Marie, Lauzon, aura lieu, jeudi, le 20 mai, à 2 heures.

Vues animées et sonores

Jeudi, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle, vues animées et sonores.

Euchre

Grand euchre au profit de l'église de St-Pascal-Baylon, organisé par les membres de la Ligue des Citoyens.

Soirée patriotique

Une grande soirée patriotique organisée à l'occasion du prochain congrès de la Langue Française.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Examinateurs des Guides Historiques s'installe le 19 mai 1937.

VENTE A L'ENCAN

VENTE A L'ENCAN DE RARES ANTIQUITES A LA SALLE CAMBRAI, 40, rue D'YOUVILLE.

VENTE A L'ENCHERE

feu Dame Edouard Bélanger. Samedi, le vingt-deux mai courant, à dix heures de l'avant-midi.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.

12, rue ST-JOSEPH. Les frais d'inscription sont de \$100,00. Le Greffier de la Cité, (Signé) F.-X. CHOUDARD.

BOISCHATTEL

M. Joseph Trudel a été élu maire de Boischatel par une majorité de 63 voix sur 107.

CHATEAU-RICHER

Quatre candidats étaient en présence pour remplir la charge de maire laissée vacante par la retraite de M. Pierre Jobidon.

ST-FIDELE

UN VOYAGE EN AFRIQUE ET EN ESPAGNE. Jeudi prochain, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle.

BRIDGE-THE AU COUVENT DE LAUZON

La partie de cartes organisée par l'Association des Anciens du Couvent Jésus-Marie, Lauzon, aura lieu, jeudi, le 20 mai, à 2 heures.

Vues animées et sonores

Jeudi, le 20 mai, à 8 h. 30, à la salle paroissiale de St-Fidèle, vues animées et sonores.

Euchre

Grand euchre au profit de l'église de St-Pascal-Baylon, organisé par les membres de la Ligue des Citoyens.

Soirée patriotique

Une grande soirée patriotique organisée à l'occasion du prochain congrès de la Langue Française.

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Examinateurs des Guides Historiques s'installe le 19 mai 1937.

VENTE A L'ENCAN

VENTE A L'ENCAN DE RARES ANTIQUITES A LA SALLE CAMBRAI, 40, rue D'YOUVILLE.

VENTE A L'ENCHERE

feu Dame Edouard Bélanger. Samedi, le vingt-deux mai courant, à dix heures de l'avant-midi.

LES ENCHERES MARCEAU ENRG.

12, rue ST-JOSEPH. Les frais d'inscription sont de \$100,00. Le Greffier de la Cité, (Signé) F.-X. CHOUDARD.

SAINT-MARIE DE BEAUCHE

Les contribuables de Sainte-Marie de Beauche se sont choisis un nouveau maire, hier, en portant à la tête du conseil municipal, M. Dorigny Miville-Deschenes.

SAINT-GEORGES

Il y avait lutte municipale pour un siège de conseiller. Le maire, M. Ludger Drouin, avait été élu par acclamation.

PRICEVILLE

M. Laureat Soucy, commis-expéditeur de la Cie Price, fut élu par acclamation maire de Priceville.

SAINT-RAYMOND (village)

M. Pierre-Philéas Cantin a été élu, hier, maire de la municipalité de St-Raymond.

SAINT-FRANCOIS-EST

M. Joseph Mathieu a été élu maire de la municipalité de St-François-Est.

SAINT-FRANCOIS-OUEST

La lutte à la mairie a été très chaude dans cette municipalité.

SAINT-ALBAN

M. Aragès Gauthier a été réélu maire de St-Alban par une majorité de 12 voix sur son adversaire.

POINTE GATINEAU

A Pointe Gatineau, M. Rodolphe Moreau a été réélu maire pour un huitième terme.

HEBERTVILLE

M. Raoul Desbiers, maire d'Hebertville-Station, et tous les conseillers de la municipalité ont été réélus.

GATINEAU MILLS

M. Palma Racicot a été élu maire de Gatineau Mills.

SAINT-DAMIEN DE BRANDON

Par une majorité de 58 voix sur son adversaire, M. Joseph Forest a été élu maire de St-Damien-de-Brandon.

HUDSON HEIGHTS

A Hudson Heights, M. Howard Wilson, ancien échevin a défait la mairie M. H.-D. Dwyer.

NAISSANCE

LEVESQUE. — M. et Mme Léon Lévesque (née Marguerite Trudel), font part de la naissance de leur fils.

DECES

BUREAU. — A l'Hôpital de Beauport, le 15 mai 1937, est décédé, à l'âge de 28 ans et 9 mois, mademoiselle Marie-Blanche, fille de M. Joseph Fontaine.

REMERCIEMENTS

ASSELIN. — La famille de Mme J. Asselin, remercie tous ceux qui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de sa fille Irma.

RECONNAISSANCE

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

EXPEDITIONS MONDIALES DE BIE

Les expéditions mondiales de Bie durant les quarante semaines de la campagne sont de 482,000,000 de boisseaux.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

RECONNAISSANCE

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

EXPEDITIONS MONDIALES DE BIE

Les expéditions mondiales de Bie durant les quarante semaines de la campagne sont de 482,000,000 de boisseaux.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

RECONNAISSANCE

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

EXPEDITIONS MONDIALES DE BIE

Les expéditions mondiales de Bie durant les quarante semaines de la campagne sont de 482,000,000 de boisseaux.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

RECONNAISSANCE

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

EXPEDITIONS MONDIALES DE BIE

Les expéditions mondiales de Bie durant les quarante semaines de la campagne sont de 482,000,000 de boisseaux.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

RECONNAISSANCE

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

EXPEDITIONS MONDIALES DE BIE

Les expéditions mondiales de Bie durant les quarante semaines de la campagne sont de 482,000,000 de boisseaux.

REMERCIEMENTS

Remerciements à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier.

AUJOURD'HUI

8. Venant, martyr
QUARANTE-HEURES
St-Coeur de Marie (Még.)
Calendrier
MARDI, LE 18 MAI 1937
Lever du soleil — 4.27
Coucher du soleil — 7.28
Lever de la lune — 1.05
Coucher de la lune — 11.12
Dern. Quart, le 3, à 1 h. 36 p.m.
Nouv. Lune, le 10, à 1 h. 10 a.m.
Ple. Quart, le 17, à 1 h. 45 a.m.
Pleine Lune, le 25, à 2 h. 38 a.m.
MAREE
Haute : 6.38 a.m. — 12.35 p.m.
Basse : 7.54 a.m. — 6.42 p.m.

Température

Vent frais, légères averse, aujourdhui et demain. Faibles changements dans la température.

Chacune des 700 classes recevra \$3.

La Commission Scolaire débourse un montant global de \$2,100 en prix — Livres bien tenus — Des économies.

CADEAU DE \$100.

En vertu d'une décision prise hier soir par les commissaires, la Commission Scolaire octroiera cette année, pour les prix, un montant global de \$2,100, qui sera réparti, en sommes de \$3, dans chacune de ses quelque 700 classes. Il sera cependant loisible aux autorités de chaque école de diminuer, si elles le veulent, le montant à être affecté aux classes inférieures, quitte à en faire profiter les élèves des classes plus avancées.

En soumettant cette question de récompenses aux élèves, le président Beaubien a souligné, dans plusieurs domaines, les différentes économies réalisées, dans plusieurs domaines, par la Commission. Le dédit, dit-il, des assertions de certains gens qui ont parlé d'administration scandaleuse, la Commission, en plus de réaliser ces économies, a des livres qui sont en bonne et due forme. Pour preuve, il suffit de mentionner le fait que les vérificateurs venus récemment pour en faire l'audit, ont pu accomplir leur besogne en un clin d'oeil.

Parlant plus loin du montant qui avait été mis à sa disposition, comme président, M. Beaubien a déclaré qu'il lui resterait en mains une somme de \$400. Ce montant, dit-il, je vais le joindre à celui que nous venons de voter, afin que les élèves de la Commission puissent en bénéficier.

Ecole supérieure à Saint-Fidèle

Après avoir pris connaissance d'une requête signée par tous les directeurs des écoles placées sous la direction des RR. FF. du Sacré-Coeur, les commissaires ont décidé hier soir, de reconnaître l'école St-Fidèle comme une Ecole Supérieure.

Vient de Paraître:

- Montier. — L'Idéal Collège. Problèmes d'éducation. \$1.00
Fontenelle, Mgr. — Pie XI. Une vie, un pontificat qui appartient déjà à l'histoire. 1.00
Les conflits de civilisation. Semaines sociales de France. 1936. 2.00
Bois, Chan. — Les plus belles pages de la Bible. \$1.15, par poste 1.25
Dohet. — L'Irréprochable Providence. 0.75, par poste 0.80
Siegfried. — Le Canada. Puissance internationale. \$1.35, par poste 1.25
Bruno. — Saint Jean de la Croix. \$2.25, par poste 2.40
Léveux. — Sainteté et bonne volonté. 0.65, par poste 0.75
Mamion. — Paroles de vie. En marge du missel. 0.75, par poste 0.80
Le Canada Ecclésiastique. 1937. \$2.25, par poste 2.40
SA SAINTE PIERRE XI:
Lettre à l'Evêque allemand. 0.10
Lettre à l'Evêque mexicain. 0.10
Encyclique sur le communisme. 0.10
La Librerie de l'Action Catholique, 1, Boulevard Charest, Québec.

Mois du S. Coeur Moie de Marie

par le R. P. Lalonde, s.j.
Deux ouvrages populaires pour les exercices du mois de Marie et du S. Coeur, soit à l'église ou à la maison. Prix: 0.30 chacun. La Librerie de l'Action Catholique, Québec.

La Semaine des Retraites fermées

Voici l'horaire des causeries qui seront irradiées par le poste CHRC, durant la semaine de retraite fermée, à partir de dimanche prochain:

- Dimanche 23 mai, à 7.30 heures;
Lundi 24 mai, à 7.30 heures;
Mardi 25 mai, à 7.30 heures;
Mercredi 26 mai, à 7.30 heures;
Jeudi 27 mai, à 7.45 heures;
Vendredi 28 mai, à 8.30 heures;
Samedi 29 mai, à 8.45 heures;

Nous publierons bientôt les noms des conférenciers.

La Chambre haute a apporté trois amendements au projet de loi de la cité de Québec

M. Barry est autorisé à continuer la vérification des livres. — La taxe que la ville pourra imposer aux magasins à chaîne est réduite de \$1,000 à \$500. — Traitement de \$2,000 à M. Eugène Leclerc, ancien prévôt des incendies. — Les deux tiers seront payés par les compagnies d'assurances. — Débat sur le bill de Montréal. — Un vote de 7 à 5.

PLUSIEURS BILLS SONT ADOPTES

Le Conseil législatif a apporté trois amendements au bill de Québec, hier après midi. Il l'a ensuite adopté en troisième lecture. Par le premier on permet au trésorier, M. Barry, de continuer la vérification des livres de la Cité; le second diminue de \$1,000 à \$500 la taxe que la ville pouvait imposer aux magasins à chaîne dont les bureaux-chefs sont en dehors de la ville; le troisième, qui a été présenté par l'honorable M. Laferté, dit que la Cité pourra accorder à M. Eugène Leclerc, ancien prévôt des incendies, un traitement de \$2,000 dont les deux tiers seront fournis par les compagnies d'assurance, celles-ci, dit M. Laferté, n'ayant pas d'objection.

Au sujet de la taxe sur la réduction des magasins à chaîne on fait valoir qu'il serait injuste de se servir d'un moyen de taxation pour fermer ces magasins. La Chambre haute a reçu de l'Assemblée législative le rapport concernant la refonte de la charte de la cité de Sherbrooke les amendements proposés par le Conseil législatif. On décide de ne pas insister sur ces amendements, excepté sur le premier parce que cet amendement, dit-on avait d'abord été accepté par le comité de l'Assemblée législative. C'est celui qui autorisait le conseil de ville à donner s'il le voulait un salaire de \$1,000 au maire et de \$500 aux échevins.

Le Conseil a adopté en outre, en 3e lecture les bills suivants: Le bill des optométristes; Le bill du chemin de fer de Chibougamau; Le bill de la Saint-Jean-Baptiste de Québec. En première lecture on a adopté les projets de loi suivants: Loi du chemin de fer Alma-Jonquière; Loi modifiant la loi des mines de Québec; Loi relative aux Suppléens; Loi relative à l'Association de bienfaisance de la police de Montréal; Loi relative le "Order Sons of Italy";

Augmentation de salaires à la Commission Scolaire

Ce que je puis vous promettre, c'est que vous aurez une augmentation de salaires à partir du premier septembre. — C'est ce que déclare le président Beaubien à une délégation du personnel enseignant.

LA SITUATION FINANCIERE

"Ce que je puis vous promettre, c'est que vous aurez une augmentation à partir du premier septembre. D'ici là, faites-vous confiance, laissez-nous étudier la situation. Nous ferons en sorte de vous donner le plus possible, agissant non suivant notre bon coeur, mais suivant nos moyens".

Voilà en substance ce qu'a répondu hier soir le président de la Commission Scolaire, M. J. Ernest Beaubien, à une délégation d'instituteurs et d'institutrices, venue rencontrer les commissaires, pour demander le réajustement du statutaire, et la distribution de la restriction de salaire imposée en 1933-34. La délégation avait à sa tête M. Théo. Lessard, président du Cercle des Instituteurs Catholiques, et Mlle Cécile Rouleau, présidente du Cercle Marie-Rollet. Les délégués ont plaidé avec conviction la cause du personnel enseignant, et souligné entre autres choses que le rajustement demandé représenterait une somme d'à peu près \$20,000.

En réponse, M. Beaubien a déclaré qu'il serait très agréable aux commissaires de se rendre sur le champ aux demandes qui leur étaient formulées. Il a fait remarquer qu'on se trouvait en un temps particulièrement difficile, et noté que les membres de la commission se trouvent dans un dilemme embarrassant. D'un côté, les uns demandent un rajustement de salaire, de l'autre, les propriétaires réclament la plus stricte économie dans tous les domaines.

Nous avions espéré que la situation s'améliorerait, mais les déceptions nous arrivent les unes après les autres. Le président rappelle — comme l'Action Catholique l'expliquait il y a quelque temps — que la ville s'est trouvée à verser à la commission, pour l'année 1936-37, \$40,000, de moins que le budget scolaire ne le prévoyait. Ces jours derniers,

Tag-day pour nos aveugles

L'appel que l'on fera jeudi prochain à notre population sera pour les aveugles de la vieille capitale seulement.

Le 20 mai prochain, c'est-à-dire jeudi de cette semaine, la section de Québec de l'Institut National Canadien pour les Aveugles mettra en vente un insigne, dans les rues de la ville. Ce "Tag day" annuel de cette œuvre sera offert au public par l'intermédiaire de charmanes jeunes filles qui recueilliront les sommes que tous se feront un plaisir et un devoir de donner pour les aveugles de Québec.

Les sommes qui seront ainsi recueillies ne serviront qu'aux seuls aveugles de notre ville. Et comme l'objectif de cette campagne de charité a été fixé à deux mille dollars, l'Institut espère pouvoir placer quatre autres aveugles derrière les comptoirs de petit débit de tabac et cigarettes, analogues à ceux qui existent déjà dans quatre édifices publics du Québec, soit aux hôpitaux du Saint-Sacrement, Laval; de Saint-François-d'Assise et à la Dominion Textile, Laval; de Saint-Grégoire-de-Montmorency. On sait que pour le commerce au détail ainsi traité par ces aveugles, ils peuvent non seulement rencontrer les dépenses en capital nécessitées par leur établissement, mais aussi faire quelques profits qui s'ajoutent à leurs modestes revenus.

Car la pension aux aveugles du gouvernement provincial ne commence que pour ceux qui ont 40 ans révolus. Et d'ailleurs, cette pension ne s'élevait qu'à \$20, par mois ne peut suffire tout au plus à leur nourriture. Il leur faut de plus trouver de quoi se loger, s'habiller et bien souvent, loger et habiller leur famille, car plusieurs aveugles sont chefs de famille. Ils sont loin d'être des improductifs, et plusieurs travaillent à un ouvrage qui contribue à leur état de cité. C'est pourquoi leur établissement, outre qu'il leur procure des revenus, leur permet de ne pas rester inactifs, de ne pas être éternellement à la charge d'autrui et de posséder enfin un but dans la vie, utilité sociale.

Déjà, les aveugles de Québec ont un atelier, situé au No 25, rue St-Louis, mais le nombre de victimes de la cécité qui y travaille y est assez restreint. Un encouragement plus sensible, plus soutenu, plus suivi permettrait d'y faire travailler un plus grand nombre d'aveugles; ce qui soulagerait d'autant l'assistance qu'il faut leur procurer. Et (Suite à la page 9, 1ère col.)

Réunion pour les anciens élèves de Nicolet, vendredi

Vendredi, le 21 courant, il y aura une assemblée des anciens élèves nicolétains à l'Académie Commerciale de Québec, à 2, rue Cook. Cette assemblée nous donnera l'avantage d'avoir parmi nous l'organisateur en chef, et en même temps notre ancien Prêtre des études, l'abbé nommé le Révérend Frère Dominique, alors tous devraient être présents. On y parlera de la principale question qui consiste au transport des anciens de Québec à Nicolet et retour, etc.

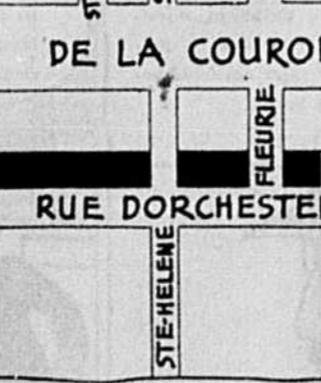
La procession à Jacques-Cartier

L'itinéraire de la procession de la Fête-Dieu, à Jacques-Cartier, est le suivant: Caron St-Vallier, Nelson, Colomb, Alfred, Caron, Dorchester, St-Vallier, Caron. Reposeur chez M. Georges Lavigne, 33 Arago.

Nouveau canon

WASHINGTON, 18. (U. P. — Droits réservés). Le département de la Guerre a perfectionné un canon contre avions qui localise les avions et les atteint avec une précision extraordinaire, a-t-on appris, hier. Les fonctionnaires du département ont refusé de fournir des détails au sujet de ce canon, mais on a appris qu'il fon-

La rue Dorchester



La vignette ci-dessus fait voir les débris d'un projet discuté déjà à plusieurs reprises par nos autorités municipales: celui de l'élargissement de la rue Dorchester. Comme on peut le voir par les espaces noirs représentant les immeubles se trouvant actuellement du côté est de cette artère, le projet contribuerait sûrement à améliorer les conditions du trafic dans cette partie de la ville, en décongestionnant la rue de la Couronne.

Les anciens du Collège de Lévis se réuniront jeudi

Tous les anciens élèves et amis du Collège de Lévis sont respectueusement invités à la séance dramatique et musicale qui sera donnée en l'honneur de M. le chanoine Henri Raymond, supérieur, jeudi soir prochain, le 20 mai, à 7 heures 45 (heure avancée). Les élèves interpréteront la pièce de C. Leroy-Villars intitulée: "Les Piastres Rouges". Les anciens tiendront, ce même soir, leur assemblée générale, au cours de laquelle ils éliront trois nouveaux directeurs et le président de l'Association. Bienvenue à tous. L'Association des Anciens Elèves du Collège de Lévis, par: Léon-N. LESSARD, ptre, secrétaire.

Congrès de la jeunesse du diocèse de Chicoutimi

500 représentants de la jeunesse masculine et féminine sont présents. — Le comité diocésain est maintenu en fonctions. — Allocations de MM. les abbés Iréné Vézina et Omer Carrier. — M. Lamontagne président.

MOT D'ORDRE DE Mgr LAMARCHE

CHICOUTIMI, 18. — Le Congrès diocésain de l'A. C. J. C. qui a été tenu à Chicoutimi, dimanche, a remporté un succès sans précédent. Premier congrès de l'Action Catholique pour les jeunes, ces assises ont démontré nettement l'esprit d'apostolat catholique qui animait les quelque 500 représentants de la jeunesse masculine et féminine de tout le diocèse, depuis la Baie des Ha! Ha! jusqu'aux extrémités de la région du Lac St-Jean.

Au cours de la séance de l'après-midi, les études ont porté sur l'orientation générale de tout le diocèse. On a aussi traité longuement de l'organisation de l'A. C. J. C. actuelle, épanouissement de l'ancienne. Les discussions ont été marquées au coin de la plus franche charité fraternelle. Les délégués ont maintenu en fonction le comité diocésain, sans faire d'élection. Il a été admis nettement que les cercles non spécialisés sont toujours bien à leur place dans l'A. C. J. C.

On a observé, pendant tout le congrès une obéissance vraiment remarquable, à toutes les directives de la hiérarchie ecclésiastique. Le comité central de l'A. C. J. C., était représenté à ce congrès par M. Roland Vinette, président général de la J. I. C., qui a prononcé une remarquable allocution. Dans un commun accord, toutes les sections de J. A. C., J. E. C., J. I. C. et J. O. C. ont adhéré aux constitutions nouvelles de l'A. C. J. C.

Les rapports présentés ont manifesté une vie intense et un apostolat fécond dans tous les milieux. La séance publique du soir, a été tenue sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Lamarche. La conférence a été prononcée par M. l'abbé Iréné Vézina qui a traité magnifiquement de l'action catholique spécialisée suivant les milieux différents, en expliquant les méthodes de conquête et l'organisation. Cette conférence, dans laquelle la science et l'expérience se rencontrent si avantageusement, devrait être mise en brochure pour le bienfait de l'A. C. J. C.

M. l'abbé Omer Carrier, aumônier diocésain de l'A. C. J. C. et directeur diocésain de l'action catholique, a prononcé une allocution tout apostolique sur l'obéissance à la hiérarchie. S. E. Mgr Lamarche, que toute la jeunesse a acclamé, a prononcé une allocution qui demeure à jamais mémorable dans l'histoire de l'A. C. J. C. Après avoir indiqué les qualités de l'action ecclésiastique: sincérité, humilité et charité, le père commun de toute la jeunesse catholique du diocèse a tiré les grandes leçons que se dégageait au point de vue patriotique de la malheureuse histoire des Basques, donnant par là la solution pratique aux problèmes d'ordre national qui hantent la jeunesse. Son Excellence a terminé par des conseils appropriés à la jeunesse masculine et féminine.

Au cours de cette soirée, il y eut des chants par la J. I. C. et J. I. C. F., la J. O. C. et J. O. C. E., la J. E. C. F. et un chœur parlé par la J. E. C. Le tout fut parfaitement réussi. Le congrès a été présidé par M. J.-G. Lamontagne, président diocésain, qu'on a bien voulu complimenter pour la façon dont il a dirigé ces importantes assises tenues à la centrale de l'A. C. J. C.

Projets remis à plus tard

La loi relative aux unions agricoles, dont nous avons publié la substance il y a un peu plus d'une semaine, ne viendra pas à cette session.

Il en aurait été décidé ainsi au cours d'un caucus des députés ministériels ruraux avec le ministre de l'Agriculture. Ce sera donc pour la prochaine session. On croit qu'alors le projet aura été considérablement modifié.

CHRONIQUE MARITIME

Le "City of Kimberley" a été avarié en approchant de son quai, samedi. — Une énorme pièce de bois brise la coque du frétteur. — Un équipage où l'on trouve toutes les races et toutes les religions.

FORTE CARGAISON D'AMIANTE

Le "City of Kimberley" de la City Line, est accosté au hangar 25, au brise-lame. Ce frétteur a touché le quai samedi matin. Son arrivée fut marquée par un léger accident causé par le vent extrêmement violent qui soufflait du large. Comme le "Kimberley" avançait sur ses propres machines, sans l'aide d'aucun remorqueur, le vent le poussa sur le quai et il fit quelques dégâts. Malheureusement, l'une des "défenses", c'est-à-dire l'un des protecteurs de bois qui flottent au niveau de l'eau, le long des quais afin d'éviter les accostages trop brutaux, se libéra de ses amarres et entra dans le flanc du navire qui approchait sans cesse. Une volée d'eau se déclara et il fallut l'aveugler tant bien que mal. Mais les dommages ne sont pas considérables, ni en ce qui concerne le quai, ni en ce qui concerne le navire.

On change la serrure du bureau

Une nouvelle serrure est placée à la porte du bureau de l'ingénieur Lambert. — Clefs remises à l'ing. Germain.

NOUVELLE ENQUETE

Trois-Rivières, 18. — Sur proposition de l'échevin Armand Gauthier, appuyée par l'échevin Hervé Turcotte, le conseil de ville a voté une résolution autorisant le serrurier Thomas Cooke à changer la serrure du bureau de l'ingénieur Zéphirin Lambert. Cette résolution avait pour but de légaliser un acte posé en fin de semaine alors que les échevins de la majorité accompagnèrent le serrurier Thomas Cooke qui changea la serrure de bureau de l'ingénieur E.-M. Germain. Hier matin, l'ingénieur Lambert se rendit quand même à l'hôtel, de ville, et occupa le bureau de l'acheteur, voisin de celui de l'ingénieur. Dans une lettre adressée au greffier de la cité, M. Georges Cadorette, a demandé la tenue de deux nouvelles enquêtes, l'une sur l'achat des échelles pour la brigade des incendies et la seconde sur la distribution des remèdes aux chômeurs. Le conseil de ville a décidé d'instituer cette nouvelle enquête et a convoqué M. Cadorette comme premier témoin.

A St-Nicolas

S. Ex. Mgr Omer Plante a confirmé ce matin, à neuf heures, en l'église de St-Nicolas, 135 enfants: 75 garçons et 20 filles. M. et Mme Théodore Genest représentaient les parrains et marraines.

LES FRETEURS

Le "Hazelide", de la Cunard, est au hangar 29 et charge actuellement du concentré, c'est-à-dire du minéral de plomb spécialement traité. Le "Muneric" était au hangar 25 (Suite à la page 8, 1e colonne)

M. L. Désilets élu président des "Anciens"

A l'assemblée du 7 mai, à l'Académie Commerciale de Québec, l'élection des anciens de Nicolet a eu lieu et le résultat est le suivant: Président: M. Léopold Désilets, avocat, 1er vice-président: M. Rodolphe Courchesne; 2ème vice-président: M. l'abbé Albertus Martin, Eccl.; 3ème vice-président: M. J.-Eugène Belcourt; Secrétaire: M. Jules Rousseau. Les Directeurs: MM. Wilfrid Trudel, Walter McCaffrey, Léonidas Timan, La-Plante, Boisvert, Maurice Nadeau, Maurice Lacroix, Joseph Beauchemin, Lucien Trudel, Roméo Fontaine, Libroeur Guérin, Lucien Dufresne et Guy Dallaire.

Projets remis à plus tard

La loi relative aux unions agricoles, dont nous avons publié la substance il y a un peu plus d'une semaine, ne viendra pas à cette session. Il en aurait été décidé ainsi au cours d'un caucus des députés ministériels ruraux avec le ministre de l'Agriculture. Ce sera donc pour la prochaine session. On croit qu'alors le projet aura été considérablement modifié.

Nous possédons le plus beau choix d'AUTOS USAGEES en ville



Désirez-vous une meilleure auto? Alors, bénéficiez du fait que nous tenons à plaisir à nos clients... les acheteurs d'auto usagées forment les deux tiers de notre clientèle. Nous offrons actuellement un groupe des meilleures voitures, remises à neuf, que vous puissiez acheter pour le prix... toutes marques, tous modèles... en très bonne condition; à des prix qui vous aimerez. Voyez-les dès aujourd'hui. Elles sont garanties du fini à l'essieu.

LAURENTIDE R & G

Les lettres R & G signifient "Remise à Neuf" et "Garantie". Une auto usagée R & G comprend une Garantie de Remboursement de 2 Jours — Satisfaction Intégrale ou Remboursement Intégral! En plus une Garantie "50-50" de 30 Jours, représentant la moitié du prix standard des pièces et de la main-d'oeuvre en cas de réparations nécessitées par quelque défautuosité du mécanisme dans les trente jours de l'achat.

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC.

Paul et Jean Champoux, propriétaires 25, rue Dorchester Québec

Notre nouveau magasin sera le plus chic et le plus moderne. Attention des ouvertures. Des experts travaillent continuellement pour donner à ce magasin un cachet tout particulier. Le magasin du Chic. Edifice MIGNER 185, rue ST-JOSEPH

LAURENTIDE R & G LICENCE gratuite sur tous nos modèles 1936. Toutes les autos "LAURENTIDE" R & G SONT GARDEES CONSTAMMENT A L'ABRI DES INTEMPERIES. 25, rue Dorchester Québec